

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA PLACE DES FEMMES ÉTRANGÈRES DANS LES UNIONS  
MATRIMONIALES DES PHARAONS DU NOUVEL EMPIRE ET DE LA XXI<sup>ÈME</sup>  
DYNASTIE

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR  
VÉRONIQUE LACROIX

NOVEMBRE 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont soutenu lors de la poursuite de ma maîtrise et la rédaction de ce mémoire. Merci à mes parents qui, malgré ma décision de retourner aux études et changer de carrière, m'ont tout de même supporté dans mon choix. Merci aux membres du département d'égyptologie de l'Université du Québec à Montréal qui ont toujours été là pour répondre à mes questions. Finalement, merci à mon directeur d'avoir bien voulu prendre en charge mon projet de recherche et de m'avoir outillé de son mieux.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	iv
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE 1	
UN ÉTAT DE LA QUESTION .....	5
1.1. Historiographie.....	5
1.1.1. Les femmes royales du Nouvel Empire à la 21 <sup>ème</sup> dynastie .....	6
1.1.2. Les princesses étrangères au Nouvel Empire et à la Troisième Période intermédiaire.....	13
1.1.3. Les relations diplomatiques au Nouvel Empire et à la Troisième Période intermédiaire.....	29
1.2. Les sources .....	37
1.2.1. Les sources écrites.....	37
1.2.2. Les sources écrites destinées à l’affichage .....	41
1.3. Approche méthodologique .....	45
1.3.1. Les concepts .....	45
1.4. Analyse croisée des données et approche diachronique de la problématique .....	48
CHAPITRE 2	
LES RELATIONS INTERNATIONALES À LA XVIII <sup>ÈME</sup> DYNASTIE : LES PREMIERS MARIAGES DIPLOMATIQUES AU NOUVEL EMPIRE.....	49
2.1. Thoutmosis III .....	49
2.2. Thoutmosis IV .....	55
2.3. Amenhotep III.....	57
2.3.1. Les princesses mitanniennes.....	58
2.3.2. Les princesses babyloniennes.....	61
2.3.3. Les princesses d’Arzawa et d’Ammia .....	63
2.4. La période amarnienne .....	65
2.4.1. Akhénaton .....	66
2.4.2. Lorsque les rôles s’inversent : l’affaire Zannanza.....	75
2.5. Conclusion préliminaire : le mariage diplomatique comme outil économique .....	81

CHAPITRE 3	
LE MARIAGE DIPLOMATIQUE DE LA XIX <sup>ÈME</sup> DYNASTIE À LA XXI <sup>ÈME</sup>	
DYNASTIE.....	86
3.1. Ramsès II .....	86
3.1.1. Les princesses hittites .....	87
3.1.2 Les autres princesses étrangères .....	95
3.2. La XXI <sup>ÈME</sup> dynastie .....	96
3.2.1. Le mariage diplomatique en Égypte.....	96
3.2.2. Siamon et Solomon.....	99
3.3 Conclusion préliminaire : le mariage diplomatique à la XIX <sup>ÈME</sup> et XXI <sup>ÈME</sup> dynastie comme outil politique.....	107
CHAPITRE 4	
LA VIE APRÈS LE MARIAGE DIPLOMATIQUE.....	110
4.1. Le harem égyptien .....	110
4.1.1 Une hiérarchie bien établie .....	112
4.2 Une vie aisée dans l'ombre.....	117
4.2.1 La place des princesses étrangères .....	118
4.3 Conclusion préliminaire : Le harem comme microsociété indépendante où s'affrontent différents pouvoirs .....	130
CONCLUSION.....	132
LISTE DES RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	138

## RÉSUMÉ

En Égypte du Nouvel Empire, les mariages politiques sont une façon de sceller des alliances avec les pays étrangers. Alors que l'Égypte entre dans une période impérialiste, il devient impératif pour les pharaons de diversifier leurs alliances et de se faire une place au sein de la politique internationale. Toutefois, cette pratique s'avérant relativement nouvelle pour les pharaons, la place réservée aux princesses étrangères une fois arrivées en Égypte n'est pas clairement définie. Rendant la tâche encore plus ardue pour les historiens d'étudier ces femmes est le manque de sources à leur disposition. Ce mémoire propose donc de rassembler certaines de ces sources afin de répondre à la problématique suivante : quelle est la place occupée par les princesses étrangères dans les unions diplomatiques des pharaons du Nouvel Empire et de la XXI<sup>ème</sup> dynastie? En élargissant notre période de recherche, nous désirons ainsi démontrer comment la culture et la situation politique et économique de l'Égypte, et des pays avec lesquels elle traite, influencent les circonstances d'un mariage diplomatique. Nous nous proposons ainsi d'explorer les sous-questions suivantes : En quoi ces unions peuvent-elles refléter une hausse ou une baisse de pouvoir de l'Égypte? Quelle est la relation de ces princesses avec le pharaon? Nous démontrerons ainsi que les mœurs et valeur d'une époque, tout comme l'influence politique d'un pays, a tendance à modeler les façons dont sont conclues les unions matrimoniales des pharaons du Nouvel Empire et de la XXI<sup>ème</sup> dynastie avec des princesses étrangères. Nous en arrivons donc à la conclusion que le contexte dans lequel est négocié un mariage diplomatique a une influence sur la manière dont ce dernier sera conclu et sur la place qu'occupera la princesse étrangère en Égypte.

Mots clés : mariage diplomatique, Nouvel Empire, Égypte ancienne, XXI<sup>ème</sup> dynastie, relations diplomatiques

## INTRODUCTION

Depuis l'aube de l'égyptologie, l'étude de la politique figure au cœur des recherches menées par les spécialistes. Il est normal que tel en soit le cas, étant donné que la majorité des sources découvertes sont de nature royale et donc, en lien avec le gouvernement du pays. De plus, le pouvoir royal fascine. Avec ses statues d'or, ses bijoux fastueux et ses représentations plus grandioses les unes que les autres, il n'est que normal de vouloir étudier ceux qui furent les dirigeants du plus long empire de l'histoire.

Nous connaissons relativement bien qui sont ces pharaons, quelles ont été leurs principales actions, quels événements marquants façonnèrent leur règne, qui étaient leurs Grandes Épouses royales, ces femmes qui détenaient plus de pouvoir que leurs homologues étrangères. Toutefois, alors que nous connaissons relativement bien la vie menée par ces individus royaux, grâce aux nombreuses sources qui ont survécu, l'existence de ceux et celles qui vivaient dans l'ombre de ces grands personnages, nous est parvenue que par bribes voire même, pas du tout. Un excellent exemple de cela nous est donné par Peter Brand<sup>1</sup> dans son étude sur la famille de Ramsès II. Le point qu'il avance au sujet des nombreuses femmes de ce dernier est plus que valide. Officiellement, l'on ne connaît que onze épouses à cet illustre pharaon, alors qu'il engendra plus d'une centaine d'enfants. Mathématiquement parlant, il est impossible que ceux-ci aient été engendrés par onze femmes. Inévitablement, il y a donc un nombre important d'épouses, voire concubines, qui ne sont jamais mentionnées dans les sources officielles, car elles ne furent pas considérées par Ramsès II comme étant assez importantes ou que les documents les mentionnant n'aient simplement pas

---

<sup>1</sup> Brand, 2016, p. 21-22.

survécu au temps. En effet, les écrits et représentations étant souvent l'apanage des plus nantis et donc, des individus occupant une haute place dans la hiérarchie, les actions commises par de nombreuses personnalités évoluant dans l'entourage royal sont passées sous silence. C'est généralement ce manque de connaissances qui en vient à décourager les chercheurs de mener des études se concentrant sur ces individus de moindre importance aux yeux des dirigeants de l'époque.

Ainsi, nous proposons dans notre recherche d'aborder un de ces groupes sociaux qui évolua dans l'ombre de la cour royale et de ces membres, à savoir les princesses issues de mariages diplomatiques. Échangées afin de servir les intérêts de leur père et du pharaon d'Égypte, ces femmes sont souvent reléguées au harem dès leur arrivée et oubliées<sup>2</sup>. Elles y vivent alors une vie confortable, mais à l'écart du pouvoir. C'est donc pourquoi nous avons accès à si peu d'informations les concernant. Il est toutefois de notre avis qu'il y a moyen d'en savoir davantage sur leur rôle une fois en Égypte et sur leur condition de vie dans leur pays d'accueil. Nous croyons également qu'il est possible d'en dire long sur le contexte politique et économique de l'Égypte en étudiant les mariages diplomatiques. En effet, nous sommes d'avis que la façon dont une telle union est négociée, l'accueil réservé à la princesse et le type de pouvoir et de vie que cette dernière obtient après son arrivée sont significatifs de la qualité de la relation que le pharaon entretient avec le pays d'origine de la nouvelle arrivante. Il est logique que si l'Égypte entretient des contacts tendus avec une région ou un monarque, que les circonstances entourant un éventuel mariage diplomatique ne soient pas aussi bonnes que si le pharaon et un souverain étranger ont des contacts chaleureux. De plus, la position occupée par le père de la princesse a probablement une incidence sur le rang futur de cette dernière.

---

<sup>2</sup> Tyldesley, 1998, p. 186.

Ainsi, afin de mener à bien notre étude des mariages diplomatiques des pharaons du Nouvel Empire à la XXI<sup>ème</sup> dynastie, il nous convient tout d'abord d'exposer l'état de la question. Afin de brosser un portrait récapitulatif des études menées à ce jour, nous diviserons cette première étape en trois sections réservées respectivement au pouvoir royal féminin, aux princesses étrangères et aux relations diplomatiques. Nous espérons ainsi démontrer les lacunes entourant les études qui croisent ces trois catégories afin d'en faire ressortir des données concernant les épouses issues des mariages diplomatiques. C'est d'ailleurs suite à notre bilan historiographique que nous poserons notre problématique afin de répondre à ces lacunes.

Il sera par la suite question d'identifier les principales sources que nous avons sélectionnées pour nous aider à mener à bien notre étude. Elles seront brièvement décrites et mises en contexte afin de démontrer comment elles nous serviront au courant de notre recherche. Afin de conclure notre premier chapitre, nous adresserons quelques mots sur la méthode d'analyse que nous avons retenue afin de faire ressortir les éléments comparatifs et divergents tout au long du projet.

Le reste du développement sera divisé en trois autres chapitres. Ayant comme objectif de mettre l'emphase sur l'évolution du modèle politique de l'Égypte et sur la façon dont cette évolution mena à certaines variations dans les relations internationales et donc, les mariages diplomatiques, nous avons divisé notre texte de façon à effectuer une entrée en la matière progressive, mais efficace. Notre deuxième chapitre se concentrera donc principalement sur la XVIII<sup>ème</sup> dynastie et la façon dont ses dirigeants abordent les nouvelles relations internationales du Nouvel Empire et comment celles-ci se traduisent lors des mariages diplomatiques. Il sera surtout question d'analyser différents règnes au cours de cette période et de les comparer afin de déterminer la place réservée à ces nouvelles épouses étrangères. Nous aurons ainsi déjà une idée de comment la situation politique et économique de l'Égypte par rapport à ses voisins en vient à influencer le type d'alliance contracter avec ces derniers.

Ce qui nous mène à notre troisième chapitre, qui pour sa part, se concentrera sur les XIX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> dynastie et l'évolution des façons de mener les unions diplomatiques. En décortiquant notamment deux mariages qui semblent à première vue sortir de l'ordinaire, il sera question de démontrer comment il est possible d'arriver à comprendre l'ampleur de la place occupée par les valeurs traditionnelles pharaoniques et comment celles-ci en viennent à façonner les actions commises par les dirigeants de l'époque.

Finalement, nous consacrerons notre dernier chapitre à l'institution du harem, aux différentes hiérarchies que nous pouvons y retrouver et la place où viennent s'insérer les princesses étrangères à travers les différentes classes sociales de cet établissement. Nous serons alors en mesure de constater la complexité de cette microsociété et les normes sociales la régissant. Deux exemples concluront cette partie dédiée à la hiérarchie féminine royale afin de démontrer l'ampleur de la difficulté entourant la recherche pour parvenir à retracer les origines des femmes de l'entourage du pharaon qui ont su se tailler une place dans l'histoire. À la fin de cette partie, il sera alors apparent qu'une femme étrangère rencontre de nombreux obstacles pour parvenir à s'intégrer dans un environnement dicté par la tradition et les coutumes.

Somme toute, à travers cette étude, nous espérons prouver qu'il est possible de tirer profit de fragments d'informations sur un sujet donné en les croisant avec différentes sources et études. Nous croyons qu'il est primordial dans le domaine historique de faire preuve d'un esprit ouvert et d'originalité afin de pallier le problème récurrent du manque de sources. Par contre, afin de débiter une étude, il est important de d'abord jeter un coup d'œil sur l'état de la question afin de bien s'informer sur le sujet à aborder et identifier les limites et opportunités qui s'offrent à nous.

# CHAPITRE I

## UN ÉTAT DE LA QUESTION

### 1.1 Historiographie

La politique en Égypte ancienne fut un sujet d'intérêt dès les débuts de l'égyptologie. Les premiers ouvrages relatant de l'histoire de l'Égypte furent rédigés selon une perspective politique étant donné que les premières sources retrouvées étaient liées à la royauté et donc, à la direction de l'État. L'historiographie concernant les pratiques politiques durant l'Égypte pharaonique, plus particulièrement pendant le Nouvel Empire, est donc très vaste. Il a alors fallu faire un choix parmi les nombreux ouvrages afin de conserver les plus pertinents, qui couvrent à la fois la politique exercée par le pharaon, mais également par les reines d'Égypte et les souverains étrangers. Le bilan historiographique suivant sera donc divisé en trois parties. La première se concentrera sur les femmes royales égyptiennes, principalement la Grande Épouse royale, ainsi que sur le pouvoir et l'influence qu'elles pouvaient détenir dans la politique. La deuxième partie explorera les études faites sur les princesses étrangères qui furent échangées lors d'un mariage diplomatique. Finalement, dans la troisième partie, il sera question de résumer les travaux concernant les relations diplomatiques entre l'Égypte et ses voisins.

### 1.1.1 Les femmes royales du Nouvel Empire à la 21<sup>ème</sup> dynastie

#### 1.1.1.1 Le Nouvel Empire

Bien que quelques études sur les femmes et les reines furent publiées depuis les années 1950, nous pensons notamment aux travaux pionniers de Barbara Mertz<sup>3</sup>, ce n'est que depuis les années 1970 et la popularisation de l'histoire du genre qu'un intérêt croissant pour l'histoire des femmes se fait ressentir. C'est ainsi qu'en 1986 qu'un ouvrage charnière, écrit par l'égyptologue Lana Troy<sup>4</sup> fut publié. Son étude détaillée de la place de la femme dans la cosmogonie égyptienne et du parallèle entre le pouvoir royal féminin et la mythologie égyptienne sera d'ailleurs centrale dans les études subséquentes sur le pouvoir féminin, notamment pour comprendre le principe prisé des Égyptiens anciens de l'équilibre entre les principes féminins et masculins<sup>5</sup>.

Les recherches sur les femmes royales du Nouvel Empire démontrent que ces dernières avaient une place préminente dans la société, surtout lors des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> dynastie. En 1991, Barbara Lesko expose cette réalité en étudiant les monuments et les tombes dédiés aux reines<sup>6</sup>. Elle en conclut que c'est au cours de ces deux dynasties que l'on retrouve les plus imposantes statues et tombes ayant été consacrées à des femmes. Parmi ces monuments, Lesko cite notamment le temple mortuaire d'Hatshepsout et l'impressionnante tombe de Néfertari, Grande Épouse royale de Ramsès II. Robins reviendra d'ailleurs en 1993<sup>7</sup> sur ces femmes qui assumèrent de façon directe ou indirecte le pouvoir lors de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie, dont Ahhotep II, Ahmose Néfertari et Néfertiti, insistant sur l'influence importante qu'elles exercèrent auprès de leur mari, ou en leur propre nom. Considérée comme une étude importante sur la vie des femmes, nous déplorons toutefois qu'elle ne soit pas plus poussée, nous laissant régulièrement

---

<sup>3</sup> Mertz, 1952.

<sup>4</sup> Troy, 1986.

<sup>5</sup> Troy, 1986, p.43.

<sup>6</sup> Lesko, 1991, pp.4-15.

<sup>7</sup> Robins, 1993, pp.21-56.

face à davantage de questions. Ces femmes font en effet l'objet de brève description qui inclut très peu de références à des sources primaires ou à des recherches connexes.

En 1996, dans son chapitre, « In Women Good and Bad Fortune Are on Earth: Status and Roles of Women in Egyptian Culture »<sup>8</sup>, tiré de *Mistress of the House, Mistress of Heaven: Women in Ancient Egypt*, Betsy Bryan mentionne à son tour le rôle important que la femme royale pouvait être amenée à jouer en Égypte ancienne, notamment en tant que gardienne de la lignée dynastique. En effet, tout comme Troy, Bryan souligne la prépondérance de la cosmogonie dans la société égyptienne et l'influence qu'elle pouvait avoir sur les relations entre les membres de la famille royale<sup>9</sup>. Nous apprécions surtout la diversité des exemples fournis par Bryan. L'ouvrage de Troy, bien qu'excellent, manque d'exemples concrets afin d'appliquer ses principes théoriques, ce qu'il est toutefois possible de trouver dans l'analyse de Bryan.

Alors que ces auteurs élaborent surtout sur le statut important des femmes royales au Nouvel Empire, notamment de la Grande Épouse royale, Silke Roth explore, en 2002<sup>10</sup>, le rôle que ces femmes pouvaient avoir sur le plan diplomatique, en particulier lorsqu'il s'agissait de correspondre avec d'autres pays. Les cas des reines Tiy<sup>11</sup> et Néfertari<sup>12</sup> sont nommément mentionnés. Il s'agit d'une excellente et rare étude qui allie le pouvoir féminin et la politique. Nous déplorons toutefois que l'effort mis pour documenter et souligner le rôle important que peut prendre la Grande Épouse royale ne soit pas appliqué aux princesses étrangères. Certes, la section leur étant dédiée est pertinente et

---

<sup>8</sup> Bryan, 1996, pp. 25-46.

<sup>9</sup> La lignée royale étant transmise par le biais des femmes, les pharaons avaient notamment tendance à épouser leurs sœurs et leurs filles afin de confirmer leur droit de régner (Robins, 1993, p.26).

<sup>10</sup> Roth, 2002.

<sup>11</sup> Alors qu'Akhénaton succède à son père, Amenhotep III, Tushratta lui écrit et lui demande de confirmer avec sa mère, la reine Tiye, les bonnes relations que ce dernier entretenait avec son prédécesseur (Moran, 1987, pp.168-190).

<sup>12</sup> La correspondance entre l'Égypte et le Hatti démontre que la reine Néfertari semblait impliquée dans les relations internationales, envoyant elle-même des lettres à la reine Puduhepa et recevait régulièrement des cadeaux du roi hittite (Edel, 1994, p.106-111, 129 et 135).

bien construite, mais aurait pu être davantage approfondie par différents exemples de leur place ou absence en politique.

En 2006, David O'Connor contextualisera également ce pouvoir royal féminin en analysant le règne de Thoutmosis III<sup>13</sup>. En prenant le cas particulier du pharaon qui fut régna en conjonction avec sa tante, O'Connor établit à la fois comment ce pouvoir royal féminin put prendre suffisamment d'ampleur pour qu'une femme se fasse couronner pharaon dans un contexte sociopolitique favorable<sup>14</sup>. De plus, Hatchepsout pousse l'audace jusqu'à placer sa fille, Néferourê, dans la ligne de succession<sup>15</sup> afin de mettre de côté Thoutmosis III<sup>16</sup>. Cependant, son plan semble avoir échoué vu que l'image et la mention de Néferourê fut effacée<sup>17</sup>, de sorte qu'il ne reste presque aucune trace d'elle, comme quoi, le pouvoir féminin ne peut franchir une certaine frontière. Pour O'Connor, les initiatives prises par Hatchepsout pour mettre en place un pouvoir pharaonique féminin menèrent son successeur à faire en sorte de diminuer, voire enrayer le statut proéminent des reines de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie<sup>18</sup>. Cette étude nous donne un bel exemple concret des limites du pouvoir féminin. Cette diminution du pouvoir détenu par les femmes royales sous Thoutmosis III est particulièrement mentionnée en 2014 par Kara Cooney<sup>19</sup>. Elle relève en effet que, contrairement à ses

---

<sup>13</sup> O'Connor, 2006, p.1-35.

<sup>14</sup> La seule raison qui pouvait expliquer le fait qu'une femme règne seule en tant que pharaon était un contexte d'affaiblissement du pouvoir politique. Or, lorsque Hatchepsout se fait couronner, l'Égypte est au sommet de sa puissance.

<sup>15</sup> Néferourê succède à sa mère dans son poste d'Épouse du Dieu et devient la femme de Thoutmosis III, l'élevant également au titre de Grande Épouse royale. De plus, Nefrure n'hésite pas à se faire construire de nombreuses statues où elle s'accorde des titres bien plus élevés que ce qui convient à une femme de son rang (Cooney, 2018, pp. 141-143). Parmi ces titres, l'on retrouve celui de « Maitresse des Deux Terres » et « Dame de Haute et Basse-Égypte » (Bryan, 2003, p. 229). Elle est également représentée à plusieurs reprises aux côtés de sa mère, de la même grandeur que cette dernière et tenant le sceptre *hst* la masse *hꜥ* et le signe *ꜥnh* (Bolshakov, 2014, p. 255).

<sup>16</sup> Cooney, 2018, pp. 141-143.

<sup>17</sup> *Ibid*, p. 143.

<sup>18</sup> Brisant la tradition qui voulait qu'un pharaon choisisse une Grande Épouse de sang royal pur, sa première épouse Satiah provenait d'une famille de l'élite sans aucune connexion à la famille royale. À la mort de celle-ci, Thoutmosis III choisit de nouveau pour Grande Épouse royale une femme du peuple, Merytre-Hatshepsout.

<sup>19</sup> Cooney, 2018, p. 201.

prédécesseurs, Thoutmosis éleva plusieurs femmes de sang non royal au titre de « Femme du roi » afin de partager certaines responsabilités de sa Grande Épouse royale.

Cependant, Peter Brand<sup>20</sup> souligne que bien que le pouvoir réservé aux femmes royales soit important, il était concentré dans les mains d'une minorité, éclipsant ainsi la majorité. Afin de démontrer son point de vue, Brand expose le cas de la famille de Ramsès II<sup>21</sup>. Avec cette étude, Brand mentionne un point crucial qui est bien souvent oublié par les chercheurs : d'autres femmes existent et gravitent autour du pouvoir royal. Nous regrettons toutefois que Brand n'ait pas continué dans sa ligne d'idée. Alors que son article tourne autour du fait que d'autres femmes que les Grandes Épouses royales ont existé et donné des enfants à Ramsès II, la majorité du texte se concentre sur ces femmes déjà connues.

Puis, toujours dans l'optique de montrer que le pouvoir pouvait être assumé pleinement par une femme sans un support masculin, Kara Cooney publie en 2018 *When women ruled the world : six queens of Egypt*<sup>22</sup>, un ouvrage rafraichissant où les barrières imposées aux femmes de pouvoir sont spécifiées sans gêne et avec honnêteté. Regroupant un total de six femmes ayant montée sur le trône par leurs propres moyens<sup>23</sup>, sans avoir de mari ou co-régent, et qui régnèrent en tant que pharaon, Cooney prouve que dans certaines situations<sup>24</sup>, une femme de sang royal était acceptée,

---

<sup>20</sup> Brand, 2016, pp. 16-19.

<sup>21</sup> Avec environ 100 enfants à son compte et seulement 11 femmes officiellement connues, il est clair que le nom de nombreuses femmes secondaires ne nous est pas parvenu. Le pouvoir féminin royal était donc définitivement réparti de façon inégale (Brand 2016, p.12).

<sup>22</sup> Cooney, 2018.

<sup>23</sup> Les six femmes dont il est question dans ce livre sont les reines Merneith, Neferousobek, Hatchepsout, Néfertiti, Taousert et Cléopâtre.

<sup>24</sup> Mis à part le cas d'Hatchepsout, lorsqu'une femme était appelée à régner que dans le cas où aucun héritier de la lignée royale ne pouvait être identifié. Il s'agissait alors d'un dernier recours pour tenter de rétablir les fondations du pouvoir et poursuivre la dynastie. Cependant, bien souvent, le pouvoir était trop fragile et ces femmes devenaient souvent les dernières représentantes de leur dynastie avant de laisser la place à un nouveau souverain après un bref règne. La récurrence de ces courts règnes féminins

voire même désirée sur le trône afin de poursuivre la lignée d'une dynastie.

Les femmes royales du Nouvel Empire détenaient donc une influence politique importante. Les mythes étant présents dans plusieurs aspects de la vie quotidienne des anciens Égyptiens, le complément féminin de pharaon, soit la Grande Épouse royale, était une figure très présente dans le pouvoir pharaonique. Cela étant dit, ce pouvoir demeurait limité comparativement au pouvoir royal masculin. Non seulement il était concentré entre les mains d'une minorité féminine, mais pouvait devenir menaçant pour les membres masculins de la cour royale si la femme ou les femmes le détenant devenaient trop imposantes. C'est notamment une des conclusions d'Heather McCarthy<sup>25</sup>. Pour cette dernière, la divinisation du pouvoir royal féminin à la XIX<sup>ème</sup> dynastie peut refléter un désir de dépersonnalisation du rôle de Grande Épouse royale pour le rendre multigénérationnel et éviter que celles qui possèdent ce statut ne deviennent trop puissantes<sup>26</sup>.

#### 1.1.1.2 La Troisième Période intermédiaire

Avec la Troisième Période intermédiaire, nous assistons à un changement progressif de mentalité dans la société égyptienne, notamment à cause de l'arrivée progressive de plusieurs peuples étrangers depuis la XX<sup>ème</sup> dynastie. Il va alors de soi que les coutumes différentes amènent un renouveau au niveau culturel, venant par le fait même modifier la dynamique royale égyptienne et donc la répartition du pouvoir.

##### 1.1.1.2.1 La 21<sup>ème</sup> dynastie

---

en fin de dynastie en vint à ancrer dans l'idéologie, à tort, qu'une femme ne pouvait assumer la fonction de pharaon sans échouer (Cooney, 2018, p.97-98).

<sup>25</sup> McCarthy, 2007, p. 140-158.

<sup>26</sup> Toutefois, comme le mentionne McCarthy, le changement de statut des femmes royales suite à la divinisation des Grandes Épouses royales est plus complexe qu'il paraît. En effet, tout dépendamment du point de vue et des arguments, il est possible conclure à une diminution, ou un accroissement de l'influence des Grandes Épouses royales à la XIX<sup>ème</sup> dynastie (McCarthy, 2005, p.150-153).

Avec les flots d'étrangers qui entrèrent en Égypte vers la fin de la XX<sup>ème</sup> dynastie et le début de la XXI<sup>ème</sup> dynastie, nous assistons à un changement progressif entourant le pouvoir royal féminin. Un des grands changements de cette période est souligné par Christiane Desroches-Noblecourt<sup>27</sup>. Alors qu'auparavant, au Nouvel Empire, le choix de la Grande Épouse royale était régi par des normes très strictes, celles-ci semblent s'alléger à la XXI<sup>ème</sup> dynastie, probablement à cause de l'origine étrangère de certains pharaons. À titre d'exemple, l'auteure mentionne que le pharaon Siptah aurait eu pour mère une femme d'origine asiatique dénommée Soutailja<sup>28</sup>.

Un autre de ces changements est abordé par Andrzej Niwinski<sup>29</sup> : la réapparition et les modifications apportées au poste de « Femme du Dieu Amon »<sup>30</sup>. La nature de ces modifications demeure cependant floue<sup>31</sup>. Niwinski mentionne toutefois que cette fonction était généralement occupée par un proche du grand prêtre d'Amon à Thèbes, comme ce fut le cas pour les rois du Nouvel Empire<sup>32</sup>. Lesko<sup>33</sup> souligne aussi la reprise importante du poste de « Femme du Dieu Amon », mais ajoute un point concernant la provenance de certaines de ces femmes, qui puisent leurs origines dans le nord de l'Égypte. Lesko, tout comme Niwinski, nous éclaire également sur le grand pouvoir administratif détenu par ces femmes dans le temple d'Amon, en plus de mentionner leur importance dans l'art officiel à Thèbes. Ce qui est intéressant avec l'ouvrage de Niwinski est qu'il procède à une comparaison des privilèges entre les femmes de prêtres et les femmes du Dieu. Cela nous aide à non seulement bien différencier les deux statuts, mais à comprendre l'étendu du pouvoir de ces femmes. C'est dans la

---

<sup>27</sup> Desroches-Noblecourt, 1986, p. 49.

<sup>28</sup> *Ibid*, p.49.

<sup>29</sup> Niwinski, 1989, p.79-89.

<sup>30</sup> Parmi ces modifications, on retrouve particulièrement une importance accrue du rôle de cette prêtresse lors des festivals officiels (Niwinski 1989, p.82).

<sup>31</sup> Leiden 1988, p.4 et Niwinski 1989, p. 82.

<sup>32</sup> Généralement il s'agissait d'une des femmes, ou de la fille, du souverain.

<sup>33</sup> Barbara Lesko, 1991, p. 13.

même ligne d'idée que Myriam Ayad publie une étude<sup>34</sup> dédiée aux « Femme du Dieu Amon ». Étudiant cinq femmes différentes qui occupent ce poste, Ayad démontre l'étendue de leur pouvoir et influence non seulement sur la sphère religieuse, mais politique. Cette analyse de cas nous permet de comparer clairement les fonctions de ces différentes femmes et de réaliser l'ampleur de la place occupée par ces dernières à la cour royale.

Puis, en 2016<sup>35</sup>, Meike Becker apporte une nuance bien appréciée aux recherches faites sur le poste de « Femme du Dieu Amon » et de l'influence l'entourant. En fait, ce poste n'aurait atteint son apogée qu'à la XXII<sup>ème</sup> dynastie. En étudiant plusieurs femmes de Grands Prêtres d'Amon de Thèbes de l'époque, Becker en arrive à la conclusion que ces dernières détenaient effectivement un énorme pouvoir exécutif, comme l'administration du personnel féminin du temple d'Amon, en plus de détenir d'importants revenus financiers. Cet ouvrage vient compléter le travail commencé des années auparavant par Niwinski, nous apportant ainsi une précision supplémentaire sur l'évolution des rôles et privilèges des femmes de grands prêtres et des Femmes du Dieu.

À son tour, Jean Li<sup>36</sup> explore, la nouvelle prééminence et pouvoir des femmes de l'élite lors de la XXI<sup>ème</sup> dynastie, ce, en analysant leurs arrangements funéraires. Elle en conclut ainsi que les femmes de l'époque avaient accès à davantage de postes que lors du Nouvel Empire. Cela se laisse entrevoir surtout par une étude des titres employés par ces femmes dans leurs tombes. Par contre, alors que l'ouvrage promet initialement une étude du statut de la femme à travers les tombes, nous remarquons que Li n'exploite pas assez ces sources. Un travail supplémentaire d'analyse serait à faire à notre avis. Il s'agit d'un sujet qui est en effet très pertinent et les tombes sont les sources par excellence pour comprendre la vie d'un individu.

---

<sup>34</sup> Ayad, 2009.

<sup>35</sup> Becker, 2016, p.21-46.

<sup>36</sup> Li, 2017.

Il est donc possible de conclure que de façon générale, les femmes royales détenaient une influence politique et religieuse relativement importante. Bien que détenant un pouvoir inférieur à celui détenu par leurs compatriotes masculins et parfois limité, il n'en reste pas moins qu'elles parvenaient à faire leur place dans l'administration du pays, surtout lors de la XXI<sup>ème</sup> dynastie.

### 1.1.2 Les princesses étrangères au Nouvel Empire et à la Troisième Période Intermédiaire

Maintenant que nous avons résumé les travaux liés aux femmes royales, il sera important de faire une recension des études principales qui ont été réalisées dans le but d'étudier la place réservée aux princesses étrangères en Égypte.

#### 1.1.2.1 Le Nouvel Empire

##### 1.1.2.1.1 Les harems

Au Nouvel Empire, l'Égypte entre dans une période impériale qui mène éventuellement à des traités de paix<sup>37</sup>. Avec ces nouvelles relations internationales, le pharaon en vient à sceller des alliances avec des souverains étrangers. Pour renforcer ces dernières, les mariages diplomatiques étaient chose fréquente<sup>38</sup>. Or, ces nombreux mariages vinrent grossir les harems<sup>39</sup> du pharaon, modifiant drastiquement cette institution. En analysant les extraits sommaires du papyrus de Gurob, Alan Gardiner<sup>40</sup> conclut que l'activité principale des harems royaux était le filage. Elfriede Reiser étaye

---

<sup>37</sup> Le premier se fera sous Ramsès II.

<sup>38</sup> Charpin, 2019, p.217.

<sup>39</sup> Le lieu des femmes est désigné par *pr xnr.t*, « pr » signifiant maison. Par contre, la traduction de « khenret » pose encore problème (Nord, 1980 et Tyldesley, 1999)

<sup>40</sup> Gardiner, 1953, p.145-149.

quant à elle la description de cette institution, dans un ouvrage plus complet<sup>41</sup>, qui définit en détail les activités, l'administration et les sources de revenus des harems royaux. En revenant sur les mêmes extraits analysés par Gardiner, elle parvient, tout comme plusieurs chercheurs<sup>42</sup>, à conclure que les harems étaient une source importante de revenus de l'État et permettaient à certaines femmes d'atteindre des positions éminentes.

En 1986<sup>43</sup>, Christiane Desroches-Noblecourt nous donne une meilleure idée de la composition du harem, la provenance des nombreuses femmes le peuplant et la hiérarchie les définissant. Par contre, ces analyses nous laissent avec davantage de questions qui restent sans réponses. Par exemple, d'où proviennent ces prisonnières de guerre dont elle parle, quelles fonctions occupent-elles au harem? Plus important, quelles sources nous permettent de déterminer que des prisonnières de guerre entrent au harem? L'information proposée nous est donc intéressante, mais ne semble pas être appuyée par des sources concrètes.

Joyce Tyldesley<sup>44</sup> vient par la suite briser les stéréotypes définis par les harems ottomans qui en faisaient des places de séclusion et d'activités sexuelles. Dans un deuxième ouvrage<sup>45</sup>, Tyldesley étudie la place occupée par les princesses étrangères épousées par le pharaon, révélant la vie aisée, mais à l'écart de la vie royale, réservée à ces femmes. De différentes origines sociales, les princesses étrangères conservaient généralement les privilèges associés à leur rang<sup>46</sup>.

---

<sup>41</sup> Reiser, 1972.

<sup>42</sup> Notamment Davies (1908), Robins (1993) et Warburton (1997).

<sup>43</sup> Desroches-Noblecourt, 1986.

<sup>44</sup> Tyldesley, 1998.

<sup>45</sup> Tyldesley, 1999.

<sup>46</sup> Les filles de grands rois de pays étrangers occupant une place plus élevée dans la hiérarchie que les filles de petits vassaux secondaires. Certaines, comme l'épouse babylonienne d'Amenhotep III avait même leurs propres appartements (Yoyotte, 2015, p.29).

Puis, se basant sur les données<sup>47</sup> voulant que ces femmes possédassent parfois des terres d'où elles tiraient des revenus, Georgia Xekalaki<sup>48</sup> apporte davantage de conclusions quant aux rôles occupés par les femmes du harem. De plus, en prenant en considération les recherches de Bleiberg (1984 et 1996) et Warburton (1997), Xekalaki en conclut que les reines et certaines femmes privilégiées du harem étaient impliquées dans les échanges internationaux. Il est de notre avis que Xekalaki fait un travail remarquable dans son analyse, nous fournissant plusieurs pistes de réflexion basées sur des sources claires et intelligemment traitées, tout en faisant des liens avec des études connexes, comme l'économie.

Tout comme Tyldesley, Annette Olivier<sup>49</sup> et Silke Roth<sup>50</sup> aborderont la question de la hiérarchie au sein du harem, à travers l'examen des titres. Alors qu'Olivier spécifie qu'il semblait y avoir une certaine forme de hiérarchie au sein du harem, Roth détermine, à travers l'étude de sources administratives et officielles, qu'aucune hiérarchie stricte n'était établie. Marine Yoyotte<sup>51</sup> viendra également mentionner la rareté des sources concernant la hiérarchie au sein du harem. Cette rareté de sources se fait d'ailleurs sentir lorsque l'on compare les études. En effet, bien que similaire, la hiérarchie établie par Olivier et beaucoup plus détaillée que celle de Roth qui ressemble davantage au système de classement hiérarchique flou proposé par Yoyotte.

En conclusion, les harems regroupaient l'ensemble des femmes de la famille royale et étaient des institutions complexes qui occupaient une place importante dans l'économie de l'État. Bien que selon toute vraisemblance aucune hiérarchie stricte ne les régit, un ordre naturel s'installait, où les femmes de haut rang social et ayant une certaine ancienneté s'élevaient au-dessus des autres. Les sous-parties suivantes cerneront les

---

<sup>47</sup> Notamment des missives diplomatiques envoyées par des reines et des extraits du papyrus de Wilbour.

<sup>48</sup> Xekalaki, 2007, pp.164-165.

<sup>49</sup> Olivier, 2008, p.107-138.

<sup>50</sup> Roth, 2012, p.1-16.

<sup>51</sup> Yoyotte, 2015, p.26.

études faites spécifiquement sur ces femmes qui entrèrent en Égypte à la suite de négociations qui menèrent à leur union diplomatique avec le pharaon.

#### 1.1.2.1.2 La XVIII<sup>ème</sup> dynastie

Plusieurs chercheurs<sup>52</sup> s'entendent pour dire que les harems royaux prirent une expansion considérable à la XVIII<sup>ème</sup> dynastie. Soulignons néanmoins que Alan Schulman<sup>53</sup> nous mentionne qu'il n'existe aucune trace de mariages diplomatiques entre des filles de rois étrangers et le pharaon d'Égypte avant le règne de Thoutmosis III.

##### 1.1.2.1.2.1 Thoutmosis III

Nous ne disposons que de très peu d'information sur les épouses étrangères qui entrèrent au harem de Thoutmosis III. Les seuls noms qui nous soient parvenus sont ceux des trois princesses découvertes en 1916<sup>54</sup>. Les objets de cette découverte furent d'ailleurs publiés en 1948 par Herbert Winlock dans *The Treasure of Three Egyptian Princesses*<sup>55</sup> et repris en 2003 dans un ouvrage dirigé par Lilyquist, Hoch et Peden<sup>56</sup>. En déchiffrant les écritures des vases canopes et du mobilier funéraire, Winlock détermine que ces trois femmes se nommaient Menhet, Menwi et Merti et portaient le titre de « Femme du roi ». Il en déduit également que, d'après leurs noms, elles devaient être d'origine syrienne, donc, elles seraient des épouses diplomatiques. Ces conclusions seront d'ailleurs partiellement reprises par plusieurs chercheurs<sup>57</sup>.

---

<sup>52</sup> Roth (2012), Reiser (1972), Tyldesley (1999).

<sup>53</sup> Schulman, 1979, p.182.

<sup>54</sup> En 1916, des Égyptiens locaux découvrent par hasard une tombe située dans une vallée au sud-ouest de Louxor et contenant les momies de trois femmes et leur mobilier funéraire (Lilyquist, 2004).

<sup>55</sup> Winlock, 1948.

<sup>56</sup> Lilyquist, Hoch et Peden, 2003.

<sup>57</sup> Helch (1971) Schulamn (1979), Schneider (1992) et Hoch (2003).

Schulman<sup>58</sup> viendra également étudier les Annales de Thoutmosis III afin de comprendre comment des femmes étrangères de rangs inférieurs étaient amenées à se rendre en Égypte et à joindre les harems du roi. Il analyse ainsi une inscription, décrivant les tributs reçus du Retjenu<sup>59</sup> en l'an 24 du règne de Thoutmosis III, qui liste la fille d'un chef local ainsi que ses bijoux et serviteurs parmi les tributs perçus. Il en conclut que dans le cas de mariages entre le pharaon et les filles des dirigeants locaux de bas rangs, les filles de ces chefs étaient probablement envoyées comme cadeaux<sup>60</sup> et n'étaient pas le résultat d'une longue négociation diplomatique.

Cette théorie va de pair avec ce qu'affirme Diamantis Panagiotopoulos<sup>61</sup>. Tout comme Schulman, Panagiotopoulos utilise une entrée des Annales de Thoutmosis III pour étayer sa position et conclut que cette femme est probablement envoyée comme présent. Cependant, David O'Connor viendra souligner, dans sa propre analyse des Annales, que les tributs envoyés par le Retjenu n'étaient pas aussi constants que ceux envoyés par d'autres régions, comme celles de Wawat et Kush. L'auteur laisse donc entendre que le contrôle de l'Égypte sur la région aurait pu être moins rigide à ce stade du règne, nécessitant donc des campagnes militaires pour calmer les soulèvements. Ce constat est d'ailleurs supporté par Donald Redford en 2003<sup>62</sup> et 2006<sup>63</sup>. Même si ce dernier mentionne le peu d'informations concernant les campagnes deux à quatre de Thoutmosis III, il est d'avis qu'elles eurent pour but de pacifier les contrées plus éloignées, comme le Retjenu.

Thoutmosis III aurait donc été le premier pharaon du Nouvel Empire à épouser des

---

<sup>58</sup> Schulman, 1979.

<sup>59</sup> Le territoire exact correspondant au Retjenu demeure assez vague pour les chercheurs. Si l'on se fie à Panagiotopoulos (2006), cette région aurait inclus une partie du territoire syrien et les territoires palestiniens de Hazor, Aqqo, Meggido, Tanaach, Jopa et Djahy.

<sup>60</sup> Les femmes sont considérées comme plus importantes que de l'or (Bryan 2000, p.80).

<sup>61</sup> Panagiotopoulos, 2006, p.398-399.

<sup>62</sup> Redford, 2003, p.212-213.

<sup>63</sup> Redford, 2006, p.325-369.

femmes étrangères à des fins diplomatiques. Cependant, très peu de sources décrivant ces femmes, leurs origines et les circonstances de leur venue en Égypte nous sont parvenues.

#### 1.1.2.1.2.2 Thoutmosis IV

Bien qu'ayant régné durant une brève période, Thoutmosis IV est particulièrement connu pour avoir cimenté la paix avec le Mitanni, quoique les négociations aient préalablement été débutées par son père, Amenhotep II<sup>64</sup>. Cette alliance mena éventuellement à un mariage diplomatique entre le pharaon et la fille d'Artatama<sup>65</sup>. Par contre, comme le souligne Schulman<sup>66</sup>, ce mariage est très mal documenté, la seule mention de cette union étant dans la lettre de Tushratta à Akhénaton<sup>67</sup>.

Besty Bryan viendra élaborer davantage sur cette épouse mitannienne dans sa biographie consacrée à Thoutmosis IV<sup>68</sup>. En étudiant la lettre EA 29, elle détermine que cette princesse n'a probablement pas un rang élevé à la cour. L'auteure en profite également pour écarter la théorie émise par Adolf Erman<sup>69</sup>, voulant que la mère d'Amenhotep III, Mutemwia, ait été d'origine mitannienne, donc, la fille d'Artatama. Pour Bryan, cette hypothèse ne tient pas la route. En se basant sur les épouses étrangères de Thoutmosis III et des successeurs de Thoutmosis IV, elle remarque que ces femmes gardaient leurs noms d'origine étrangère, rendant donc impossible l'hypothèse que Mutemwia soit la princesse mitannienne au nom inconnu. Nous regrettons toutefois que des informations clés manquent à cette analyse, comme la date

---

<sup>64</sup> Freu, 2003, p.65.

<sup>65</sup> Roi du Mitanni lors de la conclusion de la paix avec l'Égypte durant la fin du quinzième siècle avant J.C.

<sup>66</sup> Schulman, 1979, p.183.

<sup>67</sup> Voir EA 29 dans Moran, 1987, p. 179.

<sup>68</sup> Bryan, 1991, p.118-119.

<sup>69</sup> Erman, 1890.

du mariage.

C'est notamment à Agnès Cabrol<sup>70</sup> que nous devons davantage de données. Elle abonde dans le sens de l'hypothèse de Bryan voulant que cette femme n'ait pas bénéficié d'un haut statut une fois arrivée en Égypte. En fait, elle n'aurait même pas eu droit au titre de « femme du roi ». Cabrol nous apporte également des renseignements sur les concubines des pharaons qui étaient d'origines multiples. Une de ces femmes serait d'ailleurs la mère d'un des demi-frères d'Amenhotep III, Maïherperi<sup>71</sup>, qui réside et étudie au Kep<sup>72</sup>.

Somme toute, très peu d'informations sont disponibles sur les mariages diplomatiques de Thoutmosis IV. En fait, la seule source que nous avons est la lettre EA 29. Il est donc difficile d'affirmer si Thoutmosis IV n'a eu qu'une seule épouse étrangère ou si la documentation attestant des autres unions n'a pas encore été découverte ou n'existe tout simplement pas.

#### 1.1.2.1.2.3 Amenhotep III

Amenhotep III est le pharaon ayant le plus grand nombre répertorié d'épouses secondaires, celui-ci variant entre cinq et six épouses selon les hypothèses. Selon Alan Schulman<sup>73</sup>, il faudrait en compter 2 du Mitanni, 2 de Babylone et 1 d'Arzarwa, alors que pour Pintore<sup>74</sup>, une épouse venant d'Ammia s'ajoute à celles énumérées précédemment. Selon Schulman<sup>75</sup>, ce nombre élevé de mariages diplomatiques serait

---

<sup>70</sup> Cabrol, 2000, pp. 48-49.

<sup>71</sup> Les informations qui ont été tirées de sa momie laissent penser qu'il aurait été originaire du Sud de l'Égypte (Cabrol 2000, p. 50).

<sup>72</sup> École prestigieuse où plusieurs enfants, de diverses couches sociales et d'ethnicité variée, reçoivent une éducation de marque. Bien que nous ne sachions toujours par avec exactitude comment ces enfants sont sélectionnés, Bernard Mathieu émet l'idée que les enfants se voient sélectionnés s'ils partagent la même date de naissance que le prince héritier (Mathieu, 2000, p. 47).

<sup>73</sup> 2 du Mitanni, 2 de Babylone et 1 d'Arzawa (Schulman 1979, p.183-184).

<sup>74</sup> 2 du Mitanni, 2 de Babylone, 1 d'Arzawa et 1 d'Ammia (Pintore, 1978, p.32-33).

<sup>75</sup> Schulman, 1979, p. 184.

dû au fait que l'Égypte connut l'apogée de ses relations diplomatiques sous son règne.

Agnès Cabrol viendra, en 2000<sup>76</sup>, apporter quelques nuances sur ces mariages. Pour elle, un doute semble planer sur l'union entre Amenhotep III et la deuxième épouse babylonienne<sup>77</sup>. Utilisant les lettres d'Amarna EA 1 et EA 4 comme source, Cabrol mentionne que bien qu'Amenhotep III demande à Kadashman-Enlil la main d'une de ses filles en mariage et que ce dernier lui accorde, rien ne prouve que cette dernière fit son entrée en Égypte.

Il apparaît qu'Amenhotep III fut un amateur de mariages diplomatiques, n'hésitant pas à demander de nouvelles épouses chaque fois qu'un nouveau roi montait sur le trône du Mitanni et de Babylone. Cependant, le nombre de sources qui nous est parvenu à ce jour ne permet pas de confirmer que l'ensemble de ces négociations aient toutes abouties à l'entrée de ces princesses en Égypte pour devenir les épouses secondaires du pharaon.

#### 1.1.2.1.2.4 La période amarnienne

La période amarnienne est le sujet de nombreuses études. Avec son contexte particulier caractérisé par son bris avec de nombreuses traditions égyptiennes, il n'est pas surprenant que cette brève époque contienne deux cas particuliers de mariages diplomatiques.

##### 1.1.2.1.2.4.1 Akhénaton et Kiya

Bien que nous sachions qu'Akhénaton poursuivit la tradition de ses prédécesseurs de

---

<sup>76</sup> Cabrol, 2000.

<sup>77</sup> Amenhotep III avait à priori épousé la sœur de Kadashman-Enlil.

contracter des mariages diplomatiques avec les rois de pays étrangers, très peu d'informations à ce sujet nous est parvenue. En fait, seule l'identité d'une seule de ses épouses secondaires peut être confirmée et il s'agit de Kiya<sup>78</sup>. Mentionnée pour la première fois par William Hayes en 1959, les théories à son sujet ne cessent d'apparaître depuis. En 1975<sup>79</sup>, en comparant les ressemblances entre un personnage<sup>80</sup> du compte des Deux frères, Lise Manniche introduit l'idée que Kiya serait en fait d'origine mitannienne et qu'il ne s'agirait de nulle autre que Taduhepa. Bien que l'idée soit intéressante, nous trouvons toutefois que les ressemblances ne sont pas assez concluantes entre Kiya et le conte des Deux Frères. Jacobus Van Dijk<sup>81</sup> contestera d'ailleurs cette idée à la suite de nouvelles découvertes et réinterprétation de sources, comme les cônes funéraires d'un certain Bengai. Indirectement, Thomas Schneider abonde dans le même sens que Van Dijk en argumentant que le Conte des Deux Frères aurait été écrit durant la XIX<sup>ème</sup> dynastie pour légitimer le modèle de succession de celle-ci<sup>82</sup>, invalidant le fait qu'il est basé sur la vie de Kiya. Quant à Marc Gabolde, il apporte un compromis intéressant, suggérant que Kiya est en fait une deuxième Gilukhepa, également d'origine étrangère<sup>83</sup>. L'idée est originale, mais apporte plus de questions que de réponses, entre autres, le moment de l'arrivée de cette femme et son lieu de provenance.

Joyce Tyldesley<sup>84</sup> glissera également quelques mots sur l'importance de Kiya en mentionnant l'ensemble des privilèges dont elle disposait. Parmi eux, on compte

---

<sup>78</sup> Bien que cette femme ne fut jamais appelée « Grande Épouse royale », elle détenait toutefois des titres particuliers, soulignant son statut de favorite du pharaon. Parmi ces titres, on retrouve « Femme et bien aimée du roi de Haute et Basse-Égypte, qui vit de Maât, Wife Neferkheprure-Waenre (Akhénaton) » (Olivier, 2008, p.170).

<sup>79</sup> Manniche, 1972, p.33-38.

<sup>80</sup> Il s'agit de la femme du jeune Bata.

<sup>81</sup> Van Dijk, 1997, p.33-46.

<sup>82</sup> Alors que la succession se produit généralement de père en fils, le fondateur de la XIX<sup>ème</sup> dynastie est dépourvu de sang royal. En effet, Horemheb est issu de l'armée et nomme à sa suite celui qui deviendra Ramsès I, également un homme de l'armée et issu du peuple (Schneider, 2008).

<sup>83</sup> Gabolde, 1992, pp. 34-35.

<sup>84</sup> Tyldesley, 1999.

notamment la possession de terres, ainsi que plusieurs scènes la représentant en train de célébrer des rituels religieux seule ou en compagnie du pharaon. Annette Olivier<sup>85</sup> nomme également certains honneurs qu'Akhénaton lui attribua, dont des sanctuaires à son nom ainsi que des chapelles personnelles pour vénérer l'Aton. Puis, Dimitri Laboury évoque en 2010<sup>86</sup>, une nouvelle explication en ce qui concerne la disparition de Kiya, celle voulant qu'elle reparte tout simplement dans son pays d'origine. Malheureusement, l'auteur arrête son explication à ce fait, malgré qu'il souligne que plusieurs chercheurs pensent la même chose. Qui sont ces chercheurs? Une précision sur leur identité aurait été la bienvenue.

Cette favorite<sup>87</sup> d'Akhénaton demeure un cas particulier où une épouse secondaire bénéficia pendant un certain laps de temps de plusieurs privilèges se rapprochant de ceux d'une Grande Épouse royale. Ces irrégularités ont mené plusieurs chercheurs à s'intéresser à elle et émettre diverses théories à son sujet, notamment la possibilité de son origine mitannienne et celle de son lien de maternité avec Toutankhamon. Kiya n'est pas le seul cas spécial de cette époque, un autre événement unique est l'affaire Zannanza.

#### 1.1.2.1.2.4.2 L'affaire Zannanza

Ce cas de l'histoire de l'Égypte ancienne illustre l'unique situation recensée où une femme royale<sup>88</sup>, et non un pharaon, écrit à un souverain étranger pour qu'il lui envoie un de ses fils à épouser. Ce dernier meurt toutefois en chemin, probablement assassiné, et n'atteint jamais l'Égypte<sup>89</sup>. Marc Gabolde<sup>90</sup> mentionne cependant qu'il serait de

---

<sup>85</sup> Olivier, 2008, p. 169.

<sup>86</sup> Laboury, 2010 p.323.

<sup>87</sup> Elle possédait notamment le titre de « Favorite royale » et un domaine du nom de « maison de la favorite » (Aldred, 1997, p.207).

<sup>88</sup> L'identité de cette femme est toujours sujette à débat.

<sup>89</sup> Freu, 2004, p.84-88.

<sup>90</sup> Gabolde, 1998, pp. 194-212.

toute évidence décédé après son arrivée en Égypte étant donné que son trépas fut annoncé par un courrier égyptien.

Un autre débat regardant l'affaire Zannanza est l'identité de la veuve qui a écrit au roi hittite. Il existe deux hypothèses principales à ce sujet. La première est que l'identité de la veuve du pharaon Nipkhouriya est la fille aînée d'Akhénaton, Meritaton. Cette conclusion est notamment supportée par Donald Redford<sup>91</sup> et Rolf Krauss<sup>92</sup>. Puis, Trevor Bryce<sup>93</sup>, émettra une nouvelle conclusion, affirmant que l'identité de l'auteure est Ankhesenamon, la veuve de Toutankhamon et troisième fille d'Akhénaton. Cette hypothèse fut ensuite validée par Theo Van Den Hout<sup>94</sup>. En 1998<sup>95</sup>, Marc Gabolde réexaminera l'ensemble de ces spéculations, dans son ouvrage *D'Akhénaton à Toutankhamon*, et conclura que la veuve qui écrivit à Suppiluliuma était bel et bien Meritaton. Plus récemment, Valérie Angenot soutient également que Dahamunzu serait Meritaton<sup>96</sup>.

Par contre, pour Raymond Johnson<sup>97</sup>, il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'Ankhesenamon. En déchiffrant des anneaux contenant les titulatures d'Ankhesenamon et d'Ay, il en déduit que les deux ont dû régner en tant que couple royal<sup>98</sup>, ce qui aurait réduit la fille d'Akhénaton à devoir épouser son serviteur<sup>99</sup>.

---

<sup>91</sup> Redford, 1967.

<sup>92</sup> Krauss, 1978.

<sup>93</sup> Bryce, 1990, p.97-105.

<sup>94</sup> Van Den Hout, 2000, pp. 1109-1110.

<sup>95</sup> Gabolde, 1998, p.194-212.

<sup>96</sup> Angenot, 2019.

<sup>97</sup> Johnson, 1999, pp. 86-87.

<sup>98</sup> Ce qu'il ne mentionne pas, c'est que les cartouches ne sont pas placées comme ceux d'un roi et son épouse.

<sup>99</sup> Ay n'étant pas de sang royal, dans la mentalité de l'époque, il aurait été considéré comme étant un serviteur par Ankhesenamon qui était issue d'une lignée royale pure. Dans la lettre envoyée au roi du Hatti, la reine mentionne qu'elle se refuse à devoir épouser son serviteur, ce qui correspond bien à la situation du mariage entre Ankhesenamon et Ay.

Jacques Freu viendra d'ailleurs appuyer cette théorie en 2004<sup>100</sup>. Laura Michelini<sup>101</sup> nuancera toutefois le débat dans son ouvrage entièrement dédié au mystère entourant l'identité de la veuve nommée Dahamunzu. En fait, pour l'auteure, le problème principal est la chronologie. Cependant, Michelini conclut en mentionnant que seule la veuve de Toutankhamon aurait réellement fait face à un problème de succession qui pourrait l'avoir poussé à poser ce geste désespéré. Avec leurs deux ouvrages, nous estimons que Freu et Michelini sont ceux qui explorent le mieux la question, comparant et analysant l'ensemble de la documentation afin d'émettre des critiques et d'étayer leurs propres hypothèses.

#### 1.1.2.1.3 La XIX<sup>ème</sup> dynastie

##### 1.1.2.1.3.1 Ramsès II

Il a précédemment été établi que les femmes étrangères des pharaons ne bénéficient que d'un statut secondaire à la cour royale égyptienne. Seulement deux cas confirmés par les sources sont recensés où une princesse étrangère aurait accédé au titre de Grande Épouse royale, soit les deux épouses hittites de Ramsès II, Maâthorneferure<sup>102</sup> et sa sœur. Christian Leblanc<sup>103</sup> fait ce que peu de chercheurs ont fait jusqu'à présent en prenant en considération les différences culturelles pour étudier ce mariage. Pour lui, ce titre de « Grande Épouse royale » accordé aux épouses hittites de Ramsès II ne serait qu'honorifique afin de se conformer à la culture hittite. Cela avait d'ailleurs déjà été brièvement énoncé par Kenneth Kitchen en 1985<sup>104</sup>.

En étudiant le papyrus de Gurob, Wolfram Grajetzki<sup>105</sup> énonce un élément central

---

<sup>100</sup> Freu, 2004.

<sup>101</sup> Michelini, 2017.

<sup>102</sup> Première épouse hittite de Ramsès II épousée en l'an 34 de son règne, soit 13 ans après la conclusion du traité de paix entre l'Égypte et le Hatti.

<sup>103</sup> Leblanc, 1999.

<sup>104</sup> Kitchen, 1985.

<sup>105</sup> Grajetzki, 2005, p.68

permettant de corroborer l'hypothèse de Kitchen et Leblanc quant au statut et aux fonctions minimales qui furent accordées à Mâathorneferure après son arrivée en Égypte. En effet, le papyrus laisse deviner qu'elle aurait résidé dans un palais de Gurob, donc loin de la cour, et aurait été impliquée dans des activités de tissage du lin. Nous ne sommes toutefois pas convaincus de la façon dont Grajetzki parvient à tirer la conclusion qu'elle est impliquée dans le tissage, après tout, le fragment en question ne fait que lister des vêtements.

Dominique Lefevre<sup>106</sup> viendra quant à lui nuancer les circonstances de ce mariage, nous rappelant que cette alliance était purement le résultat d'un jeu politique entre les deux pays. Puis, encore une fois, Georgia Xekalaki prouve son habileté à croiser différents facteurs, tels que la culture et la situation économique pour tirer une analyse du mariage diplomatique<sup>107</sup>. Comparant principalement la culture des deux pays à travers la correspondance et les termes économiques comme la signification du *Inw* au Nouvel-Empire<sup>108</sup>, l'auteure conclut que l'union de Ramsès II à sa première épouse hittite est l'exemple parfait de comment deux souverains réussirent à négocier une transaction politique et économique afin d'en tirer les meilleurs bénéfices<sup>109</sup>. Claude Obsomer<sup>110</sup> abonde également dans ce sens après son étude de la stèle du mariage et des lettres de correspondance précédant l'union politique.

Maâthorneferure est l'une des uniques exceptions où une épouse étrangère parvint à avoir le titre le plus élevé dans la hiérarchie des épouses du pharaon. Cependant, ce titre demeura honorifique, car les sources semblent pointer vers une existence arborant

---

<sup>106</sup> Lefevre, 2005, p.3-12.

<sup>107</sup> Xekalaki, 2007.

<sup>108</sup> Xekalaki se base notamment sur l'ouvrage de Bleiberg (1996) qui étudie principalement l'évolution du terme de *Inw* entre le Moyen Empire et le Nouvel Empire, devenant un mot principalement utilisé pour définir les cadeaux reçus par le pharaon et leur contribution à l'économie du pays.

<sup>109</sup> Le roi du Hatti croyait ainsi gagner une importante influence politique en Égypte en ayant sa fille comme Grande Épouse royale et Ramsès II gagnait en demandant une dot particulièrement imposante en échange de ce titre qui s'avèrerait surtout symbolique.

<sup>110</sup> Obsomer, 2012, p.205-211.

plus de similitudes avec celle des épouses étrangères des prédécesseurs de Ramsès II, que celle traditionnellement associée à une Grande Épouse royale.

#### 1.1.2.1.4 La XX<sup>ème</sup> dynastie

##### 1.1.2.1.4.1 Ramsès III

Ramsès III est surtout connu pour ses campagnes militaires et sa victoire contre les Peuples de la Mer. Cependant, aucune mention n'est faite concernant de quelconques mariages diplomatiques. Par contre, Jaroslav Cerny<sup>111</sup> mentionne les origines asiatiques de la mère de la reine Ésé<sup>112</sup>. En étudiant les titres<sup>113</sup> de cette femme, nommée Habadilat, sur une statue de Ramsès III, et la tombe 51, appartenant à la reine Isis, à la Vallée des Reines, Cerny en déduit qu'elle devait être la femme du père de Ramsès III.

La présence d'Habadilat en Égypte serait donc probablement le résultat d'un mariage diplomatique entre le pharaon Setnakht<sup>114</sup> et la fille d'un roi asiatique quelconque. Ramsès III aurait par la suite épousé Ésé, sa demi-sœur, afin de renforcer sa position en tant que pharaon, selon la coutume. Cependant, Keith Seele<sup>115</sup> vient contredire cette théorie en argumentant qu'il s'agit d'une mauvaise lecture des titres de la reine de Ramsès III par Cerny. L'Isis de la tombe 51 et celle de la statue seraient deux femmes différentes. Toujours en employant les mêmes sources, Janine Monnet-Saleh<sup>116</sup> abonde dans le même sens que Cerny, mais apporte une variante : Isis serait en fait une fille de roturière d'origine syrienne. Il s'agit là d'un exemple parfait qui démontre comment avec des sources similaires, il est possible d'arriver à des conclusions différentes.

---

<sup>111</sup> Cerny, 1958, p.31-37.

<sup>112</sup> Aussi connue sous le nom d'Isis.

<sup>113</sup> Parmi ceux-ci on retrouve notamment « Mère du roi » et « Femme du roi ».

<sup>114</sup> Le père de Ramsès III.

<sup>115</sup> Seele, 1960, p.184-204.

<sup>116</sup> Monnet-Saleh, 1963, p.209-236.

Dodson et Hilton<sup>117</sup> abondent également dans le même sens, mentionnant que la reine Isis, épouse de Ramsès III, était bel et bien d'origine syrienne, quoique les auteurs ne précisent pas si elle-même était née en Syrie ou si elle tiendrait cette origine de sa mère qui serait venue en Égypte. Toutefois, bien que très utile pour retracer la généalogie des familles royales, le manque d'informations supplémentaires et d'études de sources rend parfois l'ouvrage superficiel, rendant l'usage d'études complémentaires indispensable.

Donc, bien qu'aucune source relatant d'un mariage diplomatique entre Ramsès III et la fille d'un souverain étranger ne nous soit parvenu, il semblerait que sa Grande Épouse royale, Isis, ait eu des origines étrangères, soit par sa mère Habadilat, ou soit par les origines d'Isis elle-même. En fait, le débat principal entourant cette femme n'est pas si elle fut d'origine étrangère ou pas, mais bien si elle fut une Asiatique de première ou deuxième génération.

#### 1.1.2.1.5 La Troisième Période Intermédiaire

##### 1.1.2.1.5.1 La XXI<sup>ème</sup> dynastie

À la XXI<sup>ème</sup> dynastie, non seulement les mariages diplomatiques se faisaient désormais entre les dirigeants du nord et du sud de l'Égypte, mais également entre princesses égyptiennes et dirigeants étrangers. La relation particulière entre le pharaon Siamon et Solomon est un parfait exemple de cette modification dans les usages entourant les mariages diplomatiques entre filles de pharaon et rois étrangers.

---

<sup>117</sup> Dodson et Hilton, 2004, p. 192.

#### 1.1.2.1.5.1.1 Siamon et Solomon

Suite à une période d'instabilité politique qui mena à la Troisième Période intermédiaire, l'Égypte perd de son prestige et cela se reflète dans ses relations diplomatiques. Ce changement est surtout perçu dans les relations avec Israël alors que, pour la première fois depuis le Nouvel Empire, une princesse égyptienne est donnée en mariage à l'étranger, par le pharaon Siamon<sup>118</sup> au roi d'Israël Solomon. Avec son analyse des plus excellentes, Abraham Malamat<sup>119</sup> illustre parfaitement cette nouvelle situation en analysant la diplomatie israélienne à l'époque de David et Solomon et comment celle-ci en vient à influencer les actions des rois israélites. L'auteur en vient à la conclusion que l'union d'une princesse égyptienne avec un souverain provenant d'Israël, démontre la perte de puissance de l'Égypte. Alan Schulman<sup>120</sup> confirmera d'ailleurs qu'une princesse égyptienne est généralement donnée en mariage lors d'une période d'affaiblissement politique et économique en Égypte. Toutefois, Finkelstein<sup>121</sup> mentionne que la prudence est de mise en étudiant une société surreprésentée dans les écrits bibliques.

En 2006, Kitchen<sup>122</sup> reprendra de nouveau le sujet en étudiant l'aspect diplomatique. L'auteur ne manque pas de souligner que bien que la balance du pouvoir semble changer, rendant les mariages diplomatiques plus « égaux », il n'en reste pas moins que

---

<sup>118</sup> L'identité du fameux pharaon mentionné dans la Bible qui donna une princesse égyptienne en mariage au roi Solomon fut longuement débattue. L'hypothèse semblant regrouper le plus de chercheurs, dont Dever (1967), Green (1978) et Kitchen (1986), est celle voulant que ce soit Siamon qui aurait conclu cette alliance politique, donnant par le fait même la ville de Gezer en guise de dot à sa fille. Lipinski (2006) sera le principal défenseur de la théorie inverse voulant que ce soit Sheshonq Ier qui donna sa fille en mariage. Ce débat sera davantage exposé dans la section 2.1.3 de ce chapitre.

<sup>119</sup> Malamat, 1963, p.1-17.

<sup>120</sup> Schulman, 1979.

<sup>121</sup> Finkelstein 2001 et 2002.

<sup>122</sup> Kitchen, 2006.

les pharaons d'Égypte tiraient de grands avantages à marier leurs filles à des étrangers<sup>123</sup> ou des nobles locaux.

Après l'étude de cette première partie de l'historiographie entourant le pouvoir féminin royal et la place des princesses étrangères à la cour royale égyptienne, nous constatons que la perception du pouvoir égyptien par les souverains des pays étrangers et vice versa influence grandement le type d'union contracté. Cependant, nous nous apercevons qu'il y a un manque en ce qui concerne l'étude de la place de ces femmes une fois celles-ci arrivées en Égypte et de l'évolution de la mentalité entourant le mariage diplomatique à travers les époques. Les ouvrages traités ne nous donnent que des bribes d'informations sur ces princesses étrangères et aucun d'entre eux n'est entièrement consacré à ces femmes. Un lecteur désireux de s'informer sur l'ensemble du sujet se retrouvera à devoir consulter un grand nombre d'études afin de se faire une idée des procédures de négociations et des conditions de vie des princesses étrangères une fois qu'elles entrent au harem.

### 1.1.3 Les relations diplomatiques au Nouvel Empire et à la Troisième Période Intermédiaire

#### 1.1.3.1 Le Nouvel Empire

Comme le mentionne si bien William Murnane<sup>124</sup>, avec le Nouvel Empire, l'Égypte entreprend une ère impérialiste qui l'amène à conquérir de nouveaux territoires et à les occuper afin d'en tirer des bénéfices économiques. Michael Hasel<sup>125</sup> examine en détail, à travers les sources archéologiques et épigraphiques, l'activité militaire de l'Égypte et

---

<sup>123</sup> Par exemple, en donnant sa fille en mariage à Solomon et en joignant la ville de Gezer à la dot de cette dernière, Siamon, pose un geste stratégique. En effet, cela lui assurait désormais un passage à travers la ville pour de futures campagnes militaires.

<sup>124</sup> Murnane, 2000, p.101.

<sup>125</sup> Hasel, 1998.

la progression de son influence dans le Levant. En prenant la brillante initiative de croiser différentes sources, il parvient à certaines conclusions, notamment celle que l'Égypte avait comme motivation première de défendre sa position, se limitant à livrer bataille à des peuples menaçant son pouvoir.

Dans la même suite d'idées, Mario Liverani<sup>126</sup> viendra étudier la correspondance entre les monarques de l'époque afin de dresser un portrait relativement complet de la situation diplomatique de l'Égypte ancienne au Bronze récent et des pays avec lesquels elle entrait en relation. Comprenant que la culture influence les actions d'un monarque, il aborde notamment la question qui existait derrière la guerre et les alliances, les stratégies utilisées par chacun, qu'elles soient de nature militaire ou diplomatique.

Trevor Bryce<sup>127</sup> vient par la suite offrir des explications sur le contexte politique des différents empires de l'époque, abordant les nombreux thèmes mentionnés par les missives échangées. En étudiant la correspondance de l'âge de Bronze ancien entre les différents souverains, Bryce vient identifier cinq principaux joueurs dans la diplomatie du Nouvel Empire : l'Assyrie, le Mitanni, le Hatti, l'Égypte et Babylone. Les sections suivantes analyseront l'historiographie entourant les relations de l'Égypte avec deux d'entre eux, à savoir le Mitanni puis le Hatti.

#### 1.1.3.1.1 L'Égypte et le Mitanni

Avec les campagnes militaires de Thoutmosis III qui l'amenèrent à affronter la puissance montante du Mitanni, une nouvelle relation diplomatique se crée pour l'Égypte. Cependant, comme le mentionne Donald Redford<sup>128</sup>, la paix, qui est entamée sous Amenhotep II et officiellement conclue sous Thoutmosis IV, demeure fragile.

---

<sup>126</sup> Liverani, 2001.

<sup>127</sup> Bryce, 2003.

<sup>128</sup> Redford, 1992, p.163-165.

Betsy Bryan<sup>129</sup> évoque d'ailleurs, selon nous, un exemple parfait de cette précarité qui prend en compte les différents points de vue des souverains face à la situation politique. Analysant les négociations entre Amenhotep III et le roi du Mitanni, lors du premier mariage mitannien du pharaon et lors de son deuxième, elle constate que lors de la deuxième négociation, Amenhotep III semble moins enthousiasme et décrit de façon négative le Mitanni dans les inscriptions royales. Cette période coïncidant avec la perte de puissance du Mitanni, Bryan en conclut que les deux sont reliés.

Freu<sup>130</sup> confirme cette hypothèse. Il mentionne que l'alliance entre le Mitanni et l'Égypte est en fait l'initiative du Mitanni afin de contrer la menace hittite<sup>131</sup>. L'Égypte n'aurait donc pas eu autant besoin de cette alliance, expliquant la baisse d'intérêt d'Amenhotep III pour celle-ci dès que l'empire perd de sa puissance. Freu poursuit en mentionnant que les relations entre les deux contrées ne font que devenir plus difficiles sous Akhénaton, quoique cette dégradation puisse également s'expliquer par le manque d'intérêt du pharaon pour les relations diplomatiques<sup>132</sup>.

Pierre Grandet<sup>133</sup> vient quant à lui analyser les relations avec le Mitanni avant le traité de paix sous Thoutmosis IV, afin de démontrer comment la guerre et la paix sont étroitement liées. Il en conclut que les rapprochements auraient débuté sous Thoutmosis III, lorsque celui-ci mit en place un système de protectorat<sup>134</sup>. Amenhotep

---

<sup>129</sup> Bryan, 2000.

<sup>130</sup> Freu, 2004.

<sup>131</sup> Redford (1992) et Grandet (2008) appuient également cela.

<sup>132</sup> Grandet (2008) ajoute que cette dégradation des relations entre l'Égypte d'Akhénaton et le Mitanni pourrait être un des facteurs qui mena à l'anéantissement du Mitanni par les Hittites.

<sup>133</sup> Grandet, 2008.

<sup>134</sup> Ce système avait pour but de rendre loyaux les pays conquis en amenant les fils des chefs locaux en Égypte afin de leur fournir une éducation de marque selon la culture égyptienne. Une fois adultes, ces enfants étaient renvoyés dans leur pays natal et étaient placés à des postes influents. Le but de tout cela était d'assurer la direction de ces contrées étrangères par des gens locaux, loyaux à la couronne égyptienne et éduqués selon les mœurs traditionnelles de l'Égypte.

Il aurait poursuivi les efforts diplomatiques et c'est d'ailleurs sous son règne que les rois mitanniens commencèrent à envoyer des cadeaux aux pharaons d'Égypte<sup>135</sup>.

La paix avec le Mitanni se fait donc en plusieurs étapes pour finalement culminer avec un traité officiel sous Thoutmosis IV et un premier mariage diplomatique. Cette alliance viendra cependant s'effriter au fur et à mesure de la perte de puissance du Mitanni pour finalement prendre fin avec la victoire des Hittites sur le Mitanni, débutant ainsi le règne d'une nouvelle grande puissance : le Hatti.

#### 1.1.3.1.2 L'Égypte et le Hatti

L'histoire entre ces deux puissances commence bien longtemps avant la paix officielle sous le règne de Ramsès II. Le premier traité diplomatique avec le Hatti remonte à Thoutmosis III, mais ne dure que le temps du règne de ce pharaon<sup>136</sup>. En étudiant la correspondance et la culture des deux empires, Jacques Freu<sup>137</sup> en conclut que les nombreuses différences culturelles pourraient être à l'origine du fait que la paix définitive se fit tardivement, entre le Hatti et l'Égypte. Peter Brand<sup>138</sup> étudia également le sujet et démontre, grâce à une brillante analyse de sources, que ce fut pour plusieurs raisons politiques et militaires<sup>139</sup>, qu'Hattousili III tendit la main le premier en l'an 21<sup>140</sup> du règne de Ramsès II.

---

<sup>135</sup> Grandet, 2008.

<sup>136</sup> *Ibid.*

<sup>137</sup> Freu, 2004.

<sup>138</sup> Brand, 2001, p.23-38.

<sup>139</sup> Menacé par l'expansion assyrienne, le Hatti se devait de faire de l'Égypte son allié. En effet, avec l'Assyrie d'un côté et l'Égypte au sud, Hattousili III ne pouvait se permettre de combattre sur autant de fronts et choisit donc de s'allier la puissance égyptienne.

<sup>140</sup> Si l'on tient compte, que la bataille de Kadesh eue lieu en l'an 5 du règne de Ramsès II, il peut être curieux de constater que la paix officielle ne se signa qu'en l'an 21. En fait, tout est une question d'honneur. Suivant l'idéologie égyptienne qu'un pharaon se devait d'agrandir son territoire, et en prenant en compte que l'Égypte n'avait pas vraiment besoin de cette paix, Ramsès II choisit de garder l'espoir d'une éventuelle conquête de territoire contre les Hittites. De plus, sachant que les Hittites n'avaient pas l'habitude d'attaquer pour simplement gagner du territoire, Ramsès II ne redoutait pas une éventuelle attaque (Brand, 2001, p.23-38).

Puis, en 2008, en réinterprétant différentes sources, Pierre Grandet<sup>141</sup> démontre qu'entre l'épisode du meurtre de Zannanza, peu après la mort de Toutankhamon, et les campagnes contre Kadesh et l'Amourrou de Séthi I<sup>er</sup>, aucune campagne contre le Hatti ne fut menée. Avec cette étude, Grandet démontre que le conflit égypto-hittite ne fut pas aussi long que certaines interprétations le laissent entendre<sup>142</sup>.

Reprenant de nouveau le sujet des raisons de la paix entre le Hatti et l'Égypte, Brand<sup>143</sup> conclut que l'initiative de paix faite par le Hatti n'avait pas que des raisons militaires et pratiques, mais démontrait également un désir de reconnaissance sociale. Principalement dominée par l'égo et l'honneur des souverains, cette relation aboutit néanmoins au premier traité de paix unissant les deux nations<sup>144</sup>.

### 1.1.3.2 La Troisième Période Intermédiaire

#### 1.1.3.2.1 Un nouveau modèle politique

Lors de la Troisième Période intermédiaire, un nouveau modèle politique se dessine en Égypte. Ne possédant plus un gouvernement centralisé, le pays est dirigé au nord par la lignée traditionnelle des pharaons et au sud par les prêtres d'Amon dont la puissance ne fit que s'accroître à partir de la fin de la XX<sup>ème</sup> dynastie. Une nouvelle balance des pouvoirs régit donc les relations diplomatiques internationales.

---

<sup>141</sup> Grandet, 2008.

<sup>142</sup> Il y a en effet une certaine tendance parmi les égyptologues voulant que la période du Nouvel-Empire en soit une de conquête et de guerre sans fin, dont un des principaux conflits serait celui opposant l'Égypte et le Hatti. Parmi ces ouvrages, on compte notamment Drioton et Vandier (1975), Leclant (1979) et Warburton (2001).

<sup>143</sup> Brand, 2007, p.15-33.

<sup>144</sup> Auparavant, un traité de paix unissait deux souverains et non deux pays. À la mort d'un souverain, ce traité prenait fin. Le traité égypto-hittite fut le premier à garantir la paix au-delà des règnes des souverains ayant ratifié la paix.

### 1.1.3.2.2 L'Égypte et Israël

Alors que l'Égypte est auparavant considérée comme une grande puissance, ce statut revient désormais à Israël lors de la XXI<sup>ème</sup> dynastie. Comme le mentionne Abraham Malamat<sup>145</sup>, lors du règne de David et de Solomon, Israël atteint l'apogée de sa puissance, adoptant des politiques impérialistes similaires à celle de l'Égypte du Nouvel Empire. Parmi celles-ci se trouve l'usage des mariages diplomatiques pour cimenter les relations avec les pays étrangers. En relevant le grand nombre de mentions de ce mariage dans l'Ancien Testament, l'auteur déduit que l'union diplomatique la plus importante de Solomon demeure celle contractée avec la fille d'un pharaon d'Égypte<sup>146</sup>. Toutefois, ces énoncés seront nuancés par Israel Finkelstein<sup>147</sup>. Ce dernier vient en effet, jeter un nouveau regard sur la période des règnes de David et Solomon en décrétant qu'elle n'est pas aussi glorieuse que le laisse entendre l'Ancien Testament.

Kenneth Kitchen <sup>148</sup>élabore davantage sur le sujet en mentionnant les relations qu'entretient Siamon avec d'autres régions comme Edom, la Philistie et le Sud-Ouest de Canaan, mentionnant qu'il envoya également une femme de sa cour au roi d'Edom pour former une alliance politique, comme il le fit avec Solomon. Kitchen mentionne d'ailleurs les avantages gagnés par Siamon en se liant à Solomon, notamment un avantage commercial sur la Philistie<sup>149</sup>. Ce que nous apprécions particulièrement des analyses de Kitchen est qu'il passe par-dessus la diminution de puissance de l'Égypte et valorise les choix faits par le pharaon.

---

<sup>145</sup> Malamat, 1963.

<sup>146</sup> L'importance de cette union pour les historiens réside dans le fait qu'elle confirme l'infériorité de l'Égypte face à Israël.

<sup>147</sup> Finkelstein et Silberman, 2001.

<sup>148</sup> Kenneth Kitchen, 1986.

<sup>149</sup> Se retrouvant maintenant entre l'Égypte et Israël, la Philistie perd ses avantages commerciaux au profit de l'Égypte (Kitchen, 2006, p.111-112).

Bien qu'ayant un prestige moindre qu'au Nouvel Empire, l'Égypte continue de mener une politique internationale stratégique à travers ses unions matrimoniales. Quoique fonctionnant sur un modèle différent, accordant la main de femmes royales égyptiennes en mariage à certaines régions, comme Israël, les pharaons égyptiens comme Siamon continuent d'assurer le bien-être de leur pays à travers diverses alliances diplomatiques.

#### 1.1.4 Conclusion préliminaire : la problématique

En conclusion de ce bilan historiographique, il est possible d'observer que des travaux très pertinents sur la question des femmes royales, des épouses étrangères et de la diplomatie en Égypte ancienne ont été réalisés, travaux qui seront très utiles pour notre mémoire afin de situer le contexte sociopolitique de l'Égypte, la place des femmes royales égyptiennes et étrangères dans la société et les différentes pratiques dans les relations internationales.

L'ensemble de ces ouvrages nous permettra par la suite de venir combler la lacune existante quant aux informations relatives au rôle joué par les épouses étrangères du pharaon et la place qui leur était réservée une fois arrivées en Égypte. Ces épouses, souvent reléguées au rang de seconde épouse, et donc, écartées des décisions politiques du royaume d'Égypte, ne sont probablement pas considérées comme assez importantes pour que leurs faits et gestes soient répertoriés. Bien qu'il y ait très peu d'études qui soient consacrées principalement ou entièrement aux épouses étrangères des pharaons, il y a par contre des études très pertinentes qui sont rédigées afin de comprendre les subtilités du pouvoir diplomatique en Égypte et le rôle que certaines femmes royales pouvaient être portées à exercer au sein de ce pouvoir. Quelques idées intéressantes concernant le sort des épouses étrangères du pharaon sont également abordées par plusieurs historiens et seront des bases très utiles à la recherche de ce mémoire. En croisant ces différentes recherches produites, ce mémoire visera à émettre de nouvelles hypothèses et pistes de recherches, qui sont parfois difficiles à obtenir à cause du

manque de sources disponibles et d'une approche globale à l'étude de la question. De plus, après avoir constaté le manque d'ouvrages traitant à la fois de la situation politique d'une époque et de son influence sur les mariages diplomatiques, nous proposons de répondre à la problématique suivante : quelle est la place occupée par les princesses étrangères dans les unions diplomatiques des pharaons du Nouvel Empire à la Troisième Période intermédiaire? Nous tâcherons donc de déterminer, non seulement la place de ces princesses, mais en quoi ces unions peuvent nous renseigner sur le contexte politique et économique d'une époque.

Afin d'aiguiller davantage notre recherche, nous aborderons les sous-questions suivantes : quelle est la relation de ces princesses avec le pharaon? Quelle est leur influence diplomatique? Quel rôle leur est réservé dans leur nouveau pays? En quoi ces unions peuvent-elles refléter une hausse ou une baisse de pouvoir de l'Égypte? Dans quelle mesure les mariages diplomatiques sont-ils menés de front avec les alliances?

Il est de notre avis que le rôle et la place de ces princesses une fois en Égypte viendront à varier selon leur statut et leur pays d'origine. Un contexte politique et économique favorable à l'Égypte a également des chances d'influencer en faveur du pharaon lors des négociations menées. De plus, la place réservée aux épouses étrangères du pharaon varie certainement selon le type de relation que l'Égypte entretient avec leur pays natal, à savoir s'il s'agit d'une période de paix, de prospérité, ou au contraire, si les relations entre les deux pays sont plutôt tendues.

Au courant de la partie suivante, nous présenterons les sources principales qui ont été retenues et qui seront analysées au cours de la présente recherche.

## 1.2 Les sources

Les sources principales qui seront utilisées sont surtout des sources textuelles. Ces sources écrites sont divisées en deux catégories : la correspondance et les tablettes/stèles. La première catégorie est constituée de lettres de correspondance entre le pharaon et les souverains des pays étrangers avec lesquels l'Égypte entretenait des relations. La deuxième catégorie comporte des stèles, généralement érigées dans des temples à la vue de tous, montrant ainsi leur grande importance. Ces sources doivent être analysées avec prudence, car la tendance des rois égyptiens à vouloir démontrer à la population une image idéale de la royauté peut porter ces mêmes rois à déformer la vérité afin d'embellir les faits et ainsi renforcer leur autorité.

### 1.2.1 Les sources écrites

Deux types de sources écrites seront analysés au cours de ce mémoire. Le premier regroupe les sources issues de la correspondance diplomatique entre les pharaons d'Égypte et les souverains étrangers. Le deuxième est les tablettes et stèles rédigées durant le règne de Ramsès II.

#### 1.2.1.1 La correspondance diplomatique

Deux corpus de sources provenant de la correspondance diplomatique des pharaons du Nouvel Empire ont été sélectionnés pour ce mémoire. Il s'agit du corpus des lettres d'Amarna et de celui des missives échangées entre l'Égypte et l'empire hittite.

##### 1.2.1.1.1 Les lettres d'Amarna

Le premier corpus de source est l'ensemble des lettres d'Amarna. Ce corpus de correspondance diplomatique entre l'Égypte et les grandes puissances de l'époque (Mitanni, Hatti, Babylonie, Assyrie) et ses représentants dans la région de Canaan fut

retrouvé à Amarna (d'où son nom) en 1887, par un groupe d'Égyptiens locaux. Cette correspondance diplomatique, constituée d'un ensemble de 382 tablettes d'argiles, utilisées pour la rédaction de missives, est très riche pour retracer les échanges et négociations. Ces derniers ont permis de conclure certaines unions entre les pharaons et des princesses étrangères, en plus de donner un très bon aperçu du contexte diplomatique et de l'état des relations entre souverains et vassaux de l'époque. Ces lettres couvrent l'ensemble de la période amarnienne, ainsi que les années la précédant, de la fin du règne d'Amenhotep III au début du règne de Toutankhamon, soit entre 1360 et 1332 av. J.-C et sont réparties à travers divers musées<sup>150</sup>.

Les lettres sont traduites pour une première fois du cunéiforme à l'anglais en 1893 par Claude Conder<sup>151</sup> et furent retraduites et commentées en divers langages par de nombreux chercheurs depuis<sup>152</sup>. William Moran reprendra la traduction du corpus en 1987<sup>153</sup>, mais cette fois en français et sans ajouter de commentaires connexes. Cyril Aldred<sup>154</sup> viendra de son côté souligner les difficultés rencontrées lors de la traduction et de la compréhension de ces lettres, notamment celles d'interprétation, d'identification des auteurs et destinataires de ces lettres et celles de les replacer en ordre chronologique.

Alors que les ouvrages se concentraient jusqu'alors sur la traduction des lettres, Kevin Avruch<sup>155</sup> vient analyser le contenu de ces lettres afin de déterminer la façon dont la diplomatie se faisait à cette époque. Il en conclut qu'une grande anxiété<sup>156</sup> se fait

---

<sup>150</sup> 202 ou 203 au Vorderasiatisches Museum à Berlin, 99 au British Museum à Londres, 49 ou 50 au Musée du Caire, 7 au Louvre à Paris, 3 au Pushkin Museum à Moscou et 1 au Oriental Institute à Chicago (Moran 1992).

<sup>151</sup> Conder, 1893.

<sup>152</sup> Notamment Winckler (1896) et Mercer (1939).

<sup>153</sup> Moran, 1987.

<sup>154</sup> Aldred, 1997.

<sup>155</sup> Kevin Avruch, 2000.

<sup>156</sup> Cette anxiété est majoritairement due à un souci de statut. Les rois étrangers ont souvent peur que les actions du pharaon d'Égypte, comme leur envoyer un petit nombre de cadeaux, puissent diminuer

ressentir dans les lettres d'Amarna. Raymond Westbrook<sup>157</sup> analyse également, de son côté le contenu des lettres, mais en s'attardant particulièrement à la diplomatie entre Babylone et l'Égypte. Selon lui, contrairement au Mitanni, Babylone ne recherche pas une relation d'interdépendance avec l'Égypte, mais davantage une relation où chacun en retire des avantages.

En 2007, Jana Mynářová<sup>158</sup> utilise une approche différente pour l'étude de ces lettres. Elle décortique la structure de ces lettres pour déterminer si les scribes devaient suivre des modèles particuliers lors de l'écriture de ces lettres. L'auteure conclut que les scribes emploient des structures assez fixes pour les rédiger, surtout dans l'ouverture<sup>159</sup>.

Les lettres d'Amarna sont donc un corpus qui nous renseigne sur les différents protocoles entourant les échanges diplomatiques. En effet, elles contiennent des missives qui furent envoyées au pharaon par un éventail diversifié de représentants, allant des souverains étrangers, aux roitelets du couloir syro-palestinien et aux vassaux du pharaon. Il est ainsi possible de remarquer les différences entre ces lettres, notamment en ce qui concerne la façon d'interpeller le pharaon, soulignant la différence de statut entre les acteurs.

#### 1.2.1.1.2 La correspondance avec les Hittites

Le deuxième corpus de sources retenu pour ce mémoire est l'ensemble des missives diplomatiques, principalement échangées entre Ramsès II et le Hatti, durant le règne

---

l'estime des autres Grands rois à leur égard. Avruch fait remarquer que l'ensemble des actions posées par les dirigeants dans les lettres d'Amarna vise en fait à conserver ou augmenter leur statut par rapport aux autres rois (Avruch, 2000, p.161).

<sup>157</sup> Westbrook, 2000.

<sup>158</sup> Mynářová, 2007.

<sup>159</sup> Par la suite, plusieurs variantes étaient employées pour le corps du texte. Un langage formel était utilisé et un certain vocabulaire et des tournures particulières de phrases étaient de mise. Ces variantes étaient employées différemment selon le rang de la personne qui écrivait et à qui la lettre était adressée (Mynářová, 2007, p.181-182).

de ce dernier entre 1259 et 1237 avant J.C. Ce corpus fait partie des archives massives<sup>160</sup> découvertes en 1906 et 1907 par l'assyriologue Hugo Winkler. La traduction de ces dernières connut quelques longueurs, notamment à cause de la mort prématurée de Winkler et de la Première Guerre mondiale<sup>161</sup>. Alors que l'ensemble des archives est traduit en plusieurs ouvrages par différentes personnes, la correspondance qui nous intéresse est traduite en allemand par Edel<sup>162</sup> en 1994 dans *Die ägyptisch-hethitische Korrespondenz aus Boghazkoï*. Une partie de ces lettres est reprise et traduite en anglais par Beckman et Hoffner en 1996<sup>163</sup>. Ce corpus est essentiel pour retracer les négociations faites entre Ramsès II et Hattousili III qui ont permis de conclure à l'union entre Ramsès II et la fille du roi du Hatti, qui fut renommée Maâthorneferure à son arrivée en Égypte. Il est aussi une source précieuse de renseignements secondaires sur les mariages diplomatiques entre le pharaon et les autres pays<sup>164</sup>.

Ce corpus de sources est également utile pour analyser l'affaire Zannanza. Il s'agit d'un ensemble de lettres échangées entre une certaine Dahamunzu, veuve du roi Nipkhourouriya, et le roi du Hatti Suppiluliuma. La reine demande au roi étranger de lui envoyer un fils afin qu'elle l'épouse et en fasse un roi d'Égypte. Bien que méfiant, Suppiluliuma finit par accepter et envoyer son fils Zannanza. Ce dernier ne rejoignit jamais l'Égypte et mourut en chemin, probablement assassiné.

La correspondance Hatti/Égypte expose donc divers cas uniques. C'est pourquoi elle s'avère intéressante pour comprendre la dynamique et les nuances politiques et

---

<sup>160</sup> Plus de 30 000 tablettes d'argiles ont été retrouvées sur le site (Sturtevant, 1925).

<sup>161</sup> Sturtevant, 1925, p.171.

<sup>162</sup> Edel, 1994.

<sup>163</sup> Beckman et Hoffner, 1996.

<sup>164</sup> Le meilleur exemple de cela est la brève mention d'une épouse babylonienne par Puduheppa dans une missive adressée à Ramsès II. À ce jour, il s'agit de la seule mention faite de cette femme dont l'union au pharaon d'Égypte n'était probablement pas un événement assez important aux yeux de Ramsès II pour commémorer.

diplomatiques dans les relations égypto-hittites. Ce corpus sera donc très pertinent pour pouvoir comprendre comment ces cas particuliers ont pu se produire et en quoi ils diffèrent tant des autres mariages diplomatiques du Nouvel Empire.

### 1.2.2 Les sources écrites destinées à l’affichage

Pour ce mémoire, nous croyons pertinent d’inclure deux sources de nature politique destinées à être gravées dans des temples. Nous traiterons ainsi de la stèle du mariage de Ramsès II et des Annales de Thoutmosis III.

#### 1.2.2.1 Les Annales de Thoutmosis III

Considérées comme la plus longue inscription relatant des exploits militaires, les Annales constituent une source inestimable par sa complexité, mais également par son écriture. Il est évident que l’auteur a accès à différents types de documents officiels et assiste en personne à la majorité des événements décrits. Le résultat est une inscription décrivant avec soin de nombreux détails des campagnes de Thoutmosis III, allant de la faune et la flore rencontrées, aux tributs et biens reçus ou saisis<sup>165</sup>.

Inscrites sur les faces intérieures des murs du « saint des saints » dans le grand temple d’Amon à Karnak, elles mesurent 25 mètres de longueur et 12 mètres de largeur<sup>166</sup>. Cet emplacement dans le temple fait que les inscriptions ne sont pas accessibles à la population<sup>167</sup>. Cela signifie donc qu’elles ne sont dédiées qu’à Amon, probablement afin que Thoutmosis III lui démontre comment il arrive à faire régner la Maât sur son pays et que le dieu constate l’ensemble des tributs qu’il collecte en son honneur.

---

<sup>165</sup> Panagiotopoulos, 2006, pp. 371-372.

<sup>166</sup> Breasted, 1906, p.163.

<sup>167</sup> Spalinger, 1977, p. 41.

La description la plus détaillée des Annales est celle concernant la bataille de Meggido en l'an 23 de son règne. Le reste est singulièrement moins descriptif et alors que l'inscription de Meggido se concentre surtout sur les détails de la bataille, les autres entrées s'intéressent davantage aux gains apportés par la guerre<sup>168</sup>. Cela peut s'expliquer par le fait que Thoutmosis III désire se faire valoir comme un pharaon digne de sa position divine lors de sa première grande campagne. Une fois ce fait établi, il veut davantage mettre de l'avant les biens qu'il rapporte à son pays et aux Dieux.

Pour notre étude, nous nous intéressons surtout au deuxième type d'inscription, soit celui qui décrit les tributs récupérés par Thoutmosis III lors de ses campagnes suivant celle de Meggido, mais plus particulièrement, la 2<sup>ème</sup> campagne. En effet, c'est probablement durant celle-ci que Thoutmosis III se vit remettre en guise de tribut une des trois princesses étrangères<sup>169</sup> dont nous parlerons davantage au chapitre 2.

#### 1.2.2.2 La stèle du mariage de Ramsès II

En deuxième lieu, nous avons retenu la stèle du mariage de Ramsès II. Cette stèle est rédigée sous l'ordre de Ramsès II en l'an 34 de son règne, lorsque celui-ci épousa la fille aînée d'Hattousili III à la suite de nombreuses négociations. Le fait que le pharaon prenne la peine de rédiger une stèle en l'honneur de son mariage démontre l'importance politique de ce dernier. Ramsès II fait ériger trois exemplaires de cette stèle, exemplaires qui furent retrouvés à Abou Simbel, Karnak et Éléphantine et étudiés et traduits par Charles Kuenz et Pierre Lacau<sup>170</sup> en 1925, Kenneth Kitchen en 1996<sup>171</sup> et partiellement par Dominique Lefevre<sup>172</sup> en 2008. Ces stèles nous seront donc utiles

---

<sup>168</sup> *Ibid*, p. 45.

<sup>169</sup> Pintore, 1978, pp. 13-14.

<sup>170</sup> Kuenz et Lacau, 1925.

<sup>171</sup> Kitchen, 1993, p.47-48.

<sup>172</sup> Lefevre, 2008, p.402-404.

pour déterminer et analyser les circonstances particulières entourant cette union, ainsi que l'accueil qui fut réservé à la fille du souverain du Hatti à son arrivée en Égypte.

Le texte des tablettes sera également une excellente source pour savoir comment Ramsès II voit cette union. Comme ce fut le cas pour la bataille de Kadesh, Dominique Lefevre<sup>173</sup> fait remarquer que ce dernier décrit sa nouvelle épouse comme un simple tribut qui lui est dû suite à sa « victoire » lors de la bataille de Kadesh. Nous sommes bien loin de la description normalement associée à une « Grande Épouse royale » destinée à gouverner l'Égypte.

### 1.2.3 L'Ancien Testament

C'est un passage de l'Ancien Testament qui suggère qu'un pharaon d'Égypte donne sa fille en mariage au roi d'Israël Solomon (Kings 3 :1)<sup>174</sup>. Ce pharaon inconnu a également conquis la ville de Gezer (Kings 9 :16)<sup>175</sup>, qui est remise par la suite à Solomon par le biais de la dot de la princesse égyptienne qu'il épouse. Bien que le texte biblique nomme le roi d'Israël comme étant Solomon, il reste cependant muet quant à l'identité du pharaon égyptien qui est impliqué dans ces événements. Cette omission est l'objet des recherches de nombreux historiens qui tentent de déterminer le nom du pharaon en examinant les événements marquants de différents règnes, comme la prise de certaines villes en Israël, dont Gezer, et les relations entre ce pays et l'Égypte au cours de certains règnes de pharaon.

---

<sup>173</sup> Lefevre, 2005, p.3-12.

<sup>174</sup> « And Solomon allied himself with Pharaoh, king of Egypt, for he married Pharaoh's daughter and brought her into the city of David, until he finished building his own palace, and the Temple of Yaweh, and the wall of Jerusalem round about » (Schulman 1979, note 17).

<sup>175</sup> « For Pharaoh, king of Egypt, had gone up and taken Gezer and burnt it with fire, and slain the Canaanites who dwelt in the city, and he had given it as a dowry to his daughter, the wife of Solomon » (Schulman 1979, note 17).

En s'appuyant sur de récentes découvertes, Kenneth Kitchen<sup>176</sup> est le premier à avancer que Siamon est le pharaon qui a donné sa fille en mariage à un souverain étranger. Alberto Green<sup>177</sup> seconde cette théorie. Pour ce faire, Green se base sur la chronologie hébraïque<sup>178</sup> et analyse les événements qui ont mené l'Égypte à entrer en contact avec Israël au cours du 10<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.

La discussion entourant le sujet est relancée de nouveau par Kitchen en 2006<sup>179</sup>. En dénonçant la tendance de la majorité des historiens qui s'intéressent à l'histoire de la Bible d'adhérer au deutéronomiste<sup>180</sup>, il utilise des découvertes archéologiques et argumente l'exactitude de la liste établie par Manéthon pour prouver que Siamon est le seul candidat possible pour être le pharaon de l'Ancien Testament.

Également en 2006, Edward Lipinski<sup>181</sup> vient contredire ce qu'avance Kitchen. Tout comme Kitchen, Lipinski se désole du fait que l'histoire de Canaan soit majoritairement écrite de la perspective deutéronomiste. Par contre, en mettant de l'avant des arguments de nature chronologique, il argumente que c'est le pharaon Sheshonq I<sup>er</sup> qui entretient une relation avec Solomon<sup>182</sup>.

Cependant, peu importe l'identité du pharaon mentionné par la Bible, il n'en reste pas moins qu'une telle action demeure particulière dans le contexte diplomatique de

---

<sup>176</sup> Kitchen, 1986.

<sup>177</sup> Green, 1978.

<sup>178</sup> Green vient démontrer comment certains événements de la chronologie hébraïque coïncident avec le début du règne de Solomon. Ainsi, même si Sheshonq I<sup>er</sup> et Siamon partagent tous les deux avec une partie du règne de Solomon, seul Siamon peut avoir entretenu une relation avec le roi d'Israël. Ce serait donc ce pharaon qui aurait donné sa fille en mariage à ce dernier (Green, 1978).

<sup>179</sup> Kitchen, 2006.

<sup>180</sup> Courant qui préconise une interprétation de l'histoire selon les dires de la Bible, ne faisant aucune distinction entre les deux.

<sup>181</sup> Lipinski, 2006.

<sup>182</sup> Cet argument est particulièrement important pour Lipinski afin de conclure que la destruction de Gezer aurait été l'œuvre de Sheshonq I<sup>er</sup> et que lui seul aurait alors pu donner cette ville en guise de dot à sa fille (Lipinski, 2006, p.98-99).

l'Égypte ancienne. En effet, jamais une fille d'Égypte n'a été donnée en mariage à un souverain étranger. Il est notamment possible de voir le refus du pharaon de donner une de ses filles en mariage dans les lettres d'Amarna.

### 1.3 Approche méthodologique

#### 1.3.1 Les concepts

Les concepts principaux qui seront mis de l'avant tout au long du mémoire sont ceux du pouvoir, tel qu'il est défini par Michel Foucault ainsi que le concept d'agentivité. Selon nous, la combinaison de ces deux concepts vient définir et expliquer plusieurs actions commises par le pharaon et les rois étrangers, non seulement dans un contexte d'union matrimoniale, mais dans un contexte de relation diplomatique.

##### 1.3.1.1 Le pouvoir selon Foucault

Pour Foucault, le pouvoir est essentiel pour qu'une société hiérarchisée existe<sup>183</sup>. C'est grâce au pouvoir que le désordre peut être évité. Le pouvoir est en fait un moyen de normaliser et de réguler la conduite d'individus au sein d'une société. De plus, « À côté d'un grand pouvoir, il existe omniprésents dans notre société tout un tas de micro-pouvoirs<sup>184</sup> » rendant ainsi la structure interne du pouvoir beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Ces micro-pouvoirs se retrouvent un peu partout au sein d'un groupe social, faisant ainsi en sorte que chaque membre de la société possède un certain pouvoir et se doit de l'appliquer afin de contrôler ses comportements.

Ce concept sera très intéressant pour notre mémoire, car il vient s'appliquer à l'ensemble des acteurs impliqués dans la correspondance diplomatique, que ce soit un

---

<sup>183</sup> Foucault, 1998.

<sup>184</sup> Alpozzo, 2008.

roi, ou une princesse étrangère. Le pharaon détient bien sûr le plus grand pouvoir, son devoir étant de préserver la Maât<sup>185</sup> au sein de son pays. Les différentes actions du pharaon sont en fait basées sur le maintien de la paix et de la justice en Égypte<sup>186</sup>. Une des obligations du pharaon est de maintenir la balance entre le féminin et le masculin, notamment en prenant une épouse principale, ainsi que plusieurs autres épouses. Par contre, les femmes entourant le pharaon ont également leur rôle à jouer dans le maintien de l'ordre de la société et détiennent donc plusieurs des micro-pouvoirs mentionnés par Foucault<sup>187</sup>. Elles les appliquent dans leur vie quotidienne pour préserver l'ordre au sein des diverses hiérarchies qui composent la société égyptienne, notamment au sein du harem.

Les individus de rang moins élevé, comme une princesse étrangère échangée en tant que simple bien pour des raisons diplomatiques, détiennent donc également un certain pouvoir, bien que ce dernier puisse ne pas être évident ou ne corresponde pas à l'image traditionnelle que l'on peut se faire du pouvoir. Le pouvoir se retrouve donc partout, dans toutes les sphères de la société et ne s'applique pas seulement d'une seule façon ou à une seule personne définie.

Le pouvoir a également une définition différente pour chaque pays impliqué dans une relation diplomatique et les rois étrangers ont également leurs propres fonctions à remplir pour maintenir la paix et l'ordre au sein de leur propre pays. C'est dans ce contexte que le concept d'agentivité devient important.

---

<sup>185</sup> Pour les Égyptiens anciens, la Maât représente les concepts de vérité, balance, ordre, harmonie, justice, droit et moralité. Chacun doit ainsi vivre de façon à respecter la Maât (Martin, 2008, p. 951). Pour plus d'informations, consulter les ouvrages de Jan Assman (1989) et Teeter (1997).

<sup>186</sup> Bonhème et Forgeau, 1988, p.41-42.

<sup>187</sup> Troy, 1986, p. 102-103.

### 1.3.1.2 L'agentivité

Ce concept est essentiel pour parvenir à comprendre les actions posées par le pharaon et les différents souverains impliqués dans les relations diplomatiques. L'agentivité est la capacité détenue par un individu de prendre des décisions afin d'influencer ou transformer le monde dans lequel il vit. Encore une fois, le niveau d'influence qu'une personne peut avoir sur son environnement varie selon plusieurs aspects, notamment sa classe sociale, son éducation et son état financier.

Un individu n'est pas non plus à 100% libre de ses actions, celui-ci doit constamment évoluer au sein d'un ensemble de structures et de rôles définis par la société dans laquelle il vit et qui vient modeler ses actions. Par contre, Barker nous mentionne, « The resources that actors draw on, and are constituted by, are social in character, and indeed social structure (or regular patterns of activity) distributes resources and competencies unevenly between actors.<sup>188</sup> » Donc, un individu pose des actions pour modeler son environnement dans le but de faire correspondre ce même environnement au modèle idéal qu'il se fait de la société selon les valeurs et les attentes que l'on a de lui.

Par exemple, comme il sera possible d'observer, chaque souverain perçoit le pouvoir différemment et cherche donc à obtenir des avantages et conditions différentes lors d'une union diplomatique. Mario Liverani démontre très bien dans ses ouvrages à quel point les idéologies et la vision du monde que se font les souverains influencent leurs actions<sup>189</sup>. Un roi est donc porté à poser certaines actions concrètes lors d'une relation diplomatique avec un souverain étranger afin d'en tirer le meilleur bénéfice possible,

---

<sup>188</sup> Barker, 2000, p. 180.

<sup>189</sup> Liverani, 1979 et 1990.

ce qui lui permet d'exercer son pouvoir selon son archétype de la royauté<sup>190</sup>. Tout comme Liverani, Nicolas Grimal<sup>191</sup> expose parfaitement cela dans son ouvrage *Les termes de la propagande royale égyptienne de la XIXe dynastie à la conquête d'Alexandre* où il mentionne que dans les inscriptions, le roi est dépeint comme un vainqueur, qui élargit ses frontières<sup>192</sup>, soumet les pays étrangers<sup>193</sup> et amène les souverains étrangers à demander la paix<sup>194</sup>.

#### 1.4 Analyse croisée des données et approche diachronique de la problématique

Afin de pouvoir adéquatement traiter le sujet abordé par ce mémoire, une méthodologie d'histoire comparée et croisée sera utilisée. L'objectif de la recherche est de comparer deux périodes d'histoire différentes, soit le Nouvel Empire et la Troisième Période intermédiaire afin de faire ressortir les différences de contexte politique et économique, ainsi que les pratiques divergentes en ce qui a trait aux mariages diplomatiques. À plus petite échelle, nous croiserons trois époques différentes du Nouvel Empire afin de déterminer quel est le rôle exercé par les femmes étrangères dans les unions matrimoniales internationales au cours d'une même période historique, voire d'une même dynastie. Pour cela il faut d'abord faire ressortir les différents contextes et situations qui peuvent influencer ce rôle. En employant différents éléments de la méthodologie d'histoire comparée et croisée et en les combinant, il sera plus facile de repérer ces éléments clés à la réponse de la problématique proposée par ce mémoire.

---

<sup>190</sup> Le pharaon se devait de faire respecter la Maât en Égypte. Pour ce faire, il devait faire respecter la Vérité et la justice et faire prospérer son pays (Menu 2004, p.85). Il se devait également de remplir diverses fonctions, comme assurer l'union des Deux Terres, repousser le chaos, agrandir le territoire et protéger le pays par ses capacités de guerrier (Bonhême/Forgeau, 1988, p.199).

<sup>191</sup> Grimal, 1986.

<sup>192</sup> *Ibid*, p. 686, no. 711.

<sup>193</sup> *Ibid*, p. 693, no. 747.

<sup>194</sup> *Ibid*, p. 699, no. 794.

Avec ce type d'analyse, il sera également possible de venir comparer différents cas particuliers relatifs à des mariages diplomatiques à travers les époques et périodes étudiées. Afin de réaliser cette analyse, il sera question de reprendre les notions exposées auparavant par les historiens. Par exemple, en comparant et croisant les études faites sur les mariages diplomatiques et celles traitant de politique, il nous sera possible d'établir des liens entre un contexte politique et économique et la place réservée aux princesses étrangères une fois arrivé en Égypte. En réalisant ces comparaisons, nous serons également en mesure de déterminer comment les pharaons perçoivent ces mariages et en quoi leur vision peut venir à changer d'une époque à une autre, ou d'une période à une autre.

Finalement, afin d'établir en quoi le statut d'une épouse étrangère de sang royal différerait de celui des femmes égyptiennes du pharaon, une comparaison du rôle, du rang et des privilèges accordés aux femmes principales du pharaon et aux femmes secondaires issues d'unions diplomatiques sera établie. Par exemple, nous tenterons de savoir si la Grande Épouse royale hittite Maâthorneferurê occupe les mêmes fonctions et dispose des mêmes privilèges que les autres Grandes Épouses royales égyptiennes de Ramsès II.

## CHAPITRE II

### LES RELATIONS INTERNATIONALES À LA XVIII<sup>ÈME</sup> DYNASTIE : LES PREMIERS MARIAGES DIPLOMATIQUES AU NOUVEL EMPIRE

Avec le début du Nouvel Empire, l'Égypte met en place une politique impérialiste<sup>195</sup> qui l'amène à entrer en contact avec les autres grandes puissances aux alentours, dont le Mitanni et Babylone. La section suivante se concentrera sur le règne de quatre pharaons qui entretenaient diverses relations internationales avec ces deux grandes puissances et cimentèrent ces relations par le biais de mariages diplomatiques.

#### 2.1 Thoutmosis III

Thoutmosis III est probablement le pharaon qui dépeint le mieux le changement d'approche des souverains du Nouvel Empire en adoptant une méthode de conquête impérialiste. Surnommé le « Napoléon d'Égypte »<sup>196</sup> il ne conduit pas moins de 17 campagnes militaires en 20 ans<sup>197</sup>, ce qui le mène à conquérir environ 350 cités entre l'Euphrate et la Nubie<sup>198</sup>.

Sa campagne la mieux connue est sans doute sa première, qui se conclut par la célèbre bataille de Meggido, en l'an 21 de son règne. C'est d'ailleurs suite à la prise de cette ville que les rapprochements entre l'Égypte et le Mitanni s'entament<sup>199</sup>. Avec sa victoire, Thoutmosis III assoit son contrôle sur le nord de Canaan, établit un système

---

<sup>195</sup> Murnane et Meltzer, 1995.

<sup>196</sup> Breasted, 1914, p.85.

<sup>197</sup> Lichtheim, 2019, p. 340.

<sup>198</sup> Cline et O'Connor, 2006, pp. v-vi.

<sup>199</sup> Grandet, 2008, pp. 92-93.

de protectorat et somme les princes syriens de lui remettre une série de tributs<sup>200</sup>. Cette conciliation avec le Mitanni mène à au moins trois mariages diplomatiques. En 1916, des Égyptiens locaux découvrent par hasard une tombe contenant les objets funéraires de trois femmes. Selon les inscriptions que l'on retrouve sur des vases canopes, des scarabées de cœur et des coffrets en argent, ces femmes auraient toutes trois détenu le titre de « Femme du roi » (*hmt nswt*)<sup>201</sup>. Il s'agit toutefois de la seule indication précise de leur statue à la cour royale. Leurs noms, Manuwai (𐎎𐎠𐎗𐎢𐎡𐎢), Manhata (𐎎𐎠𐎗𐎢𐎡𐎢) et Maruta (𐎎𐎠𐎗𐎢𐎡𐎢) dévoilent leur origine étrangère. Bien que leurs provenances soient toujours disputées par les chercheurs, la majorité<sup>202</sup> s'entend pour dire qu'elles ne sont pas natives du même pays. En effet la filiation exacte de ces trois femmes fit l'objet de plusieurs théories, quoique la plupart s'accorde pour dire que deux des trois noms sont de natures sémitiques<sup>203</sup>.

En 1948, Winlock est le premier à proposer une première transcription des noms pour Menhet, Menwi et Merti<sup>204</sup>. Toutefois, ceux-ci furent éventuellement retraduits par Manuwai, Manhata et Maruta<sup>205</sup>. En 1971, Helck<sup>206</sup> propose que le nom « Manuwai » puisse provenir du nom Hurrite « Minenaia ». Puis, en 1979, Schulman<sup>207</sup> appuie également l'hypothèse de l'origine hurrite de Manuwai et sémitique de Manhata et Maruta. Par contre, en 1992, Schneider<sup>208</sup> fait remarquer que le « w » du nom « Manuwai » rend cette théorie peu probable et penche plutôt vers une origine sémitique similaire à celle du nom « Manhata ». Par contre, contrairement à Schulman,

---

<sup>200</sup> Steindorff et Seele, 1942, p. 56

<sup>201</sup> Winlock, 1948, p. 3.

<sup>202</sup> Helch (1971), Schulman (1979), Schneider (1992), Holch (2003), Tyldesley (2006).

<sup>203</sup> Hoch, 2003, p. 329.

<sup>204</sup> Winlock, 1948, p. 3.

<sup>205</sup> Étant donné que cette traduction est celle qui fut employée le plus récemment par Hoch (2003), nous avons choisi de retenir cette dernière pour notre travail.

<sup>206</sup> Helck, 1971, p. 363.

<sup>207</sup> Schulman, 1979, p.182.

<sup>208</sup> Schneider, 1992, p. 268.

Winlock<sup>209</sup>, Helck<sup>210</sup> et Schneider<sup>211</sup> proposent tous les trois des origines hébraïques au nom « Maruta ». Toutefois, il faut préciser qu'étant donné le manque de contexte sémantique, déterminer l'origine d'un nom propre est plus complexe que déterminer celle d'un mot<sup>212</sup>. C'est pourquoi nous nous garderons d'appuyer définitivement une théorie ou une autre. La seule chose dont nous sommes certains est qu'elles ne sont pas reliées par un quelconque lien de parenté. Le fait qu'elles soient inhumées ensemble est dû à leur mort rapprochée et non à un quelconque lien familial<sup>213</sup>. Les objets retrouvés dans leur tombe suggèrent également qu'elles ont vécu à la même période, recevant simultanément des cadeaux de la part du roi. En effet, divers objets façonnés à une date similaire, comme des bijoux, des amulettes, des miroirs et des colliers ont été retrouvés en double ou triple, indiquant des cadeaux alloués au même moment<sup>214</sup>. De plus, l'écriture des noms de Thoutmosis III, figurant sur les objets, est consistante et est un indice majeur indiquant une date de production similaire ou rapprochée<sup>215</sup>.

Il a été mis de l'avant<sup>216</sup> que ces femmes seraient toutes trois des filles de chefs locaux, offertes au pharaon en guise de tributs. Si cela est bien le cas, elles intègrent le harem royal quelque part entre sa deuxième et quatrième campagne. Bien que peu de détails soient connus de ces campagnes, elles ont probablement comme objectif d'effectuer une tournée de Canaan et de Syrie afin de maintenir la paix et collecter des tributs<sup>217</sup>. Cela correspond alors parfaitement aux origines présumées syriennes et cananéennes des trois femmes. Le premier mariage diplomatique documenté de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie se produit donc au courant de la 2<sup>ème</sup> campagne de Thoutmosis III. Un passage des Annales de Thoutmosis III, listant une série de tributs, mentionne d'ailleurs une fille

---

<sup>209</sup> Winlock, 1948, p. 3.

<sup>210</sup> Helck, 1971, p. 380.

<sup>211</sup> Schneider, 1992, p. 280.

<sup>212</sup> Hoch, 2003, p. 329.

<sup>213</sup> Tyldesley, 2006, pp.110-112.

<sup>214</sup> Hoch, 2003, p. 333.

<sup>215</sup> *Ibid*, p. 333.

<sup>216</sup> Winlock (1948), Schneider (1992) et Hoch (2003).

<sup>217</sup> Redford, 2003, pp. 212-213.



La deuxième chose qui attire notre attention est le fait qu'aucun nom n'est mentionné, ni celui de la princesse ni celui de son père, qui est simplement désigné comme étant un prince du Retjenu. Selon nous, ce traitement démontre l'infériorité de ce prince par rapport au pharaon, qui ne voit pas l'importance de préciser davantage l'identité de celui qui lui envoie le tribut.

Leurs origines modestes en tant que filles de chefs de bas statut abondent dans le sens de la théorie de Alan Schulman<sup>223</sup>, voulant qu'elles n'aient été que des femmes de deuxième, voir troisième rang, une fois entrée au harem royal. En effet, ces chefs sont considérés par le pharaon comme inférieurs à lui, et leurs filles, comme des cadeaux qui lui sont naturellement dus. Diamantis Panagiotopoulos<sup>224</sup> vient d'ailleurs alléguer qu'aucune entrée dans les Annales ne laisse voir que le pharaon n'ait dispensé quelque chose en retour de cette femme qui lui fut envoyée, accompagnée de ses 30 esclaves et d'une dot. Cela vient donc certifier que cet envoi est bel et bien le fruit d'une transaction faite d'un vassal à son supérieur.

Un exemple d'une transaction similaire nous est d'ailleurs fourni par les lettres d'Amarna, où le pharaon écrit ceci à un chef local d'Ammia<sup>225</sup> :

Prépare ta fille pour le roi, ton seigneur, et prépare les contributions : 20 esclaves de première classe, de l'argent, des chars, des chevaux de première classe – afin que le roi, ton seigneur, te dise « Ceci est excellent », ce que tu as donné comme contributions au roi pour accompagner ta fille<sup>226</sup>.

Cette femme est envoyée au pharaon à la suite d'un ordre donné par ce dernier à son vassal, afin que celui-ci lui expédie son dû, et non à la suite d'un long échange

---

<sup>223</sup> Schulman, 1979, p. 183.

<sup>224</sup> Panagiotopoulos, 2006, p. 398-399.

<sup>225</sup> Cette lettre fut écrite par Amenhotep III.

<sup>226</sup> Moran, 1987, p. 291, EA 99.

diplomatique entre deux souverains se considérant sur un même pied d'égalité<sup>227</sup>. Il est donc valide de penser que les trois princesses de Thoutmosis III soient données au pharaon à la suite d'un processus similaire. Cela explique par le fait même leur statut inférieur une fois admis au harem.

Ce manque de considération pour ces femmes peut également être expliqué par le fait que l'Égypte est toujours en guerre contre le Mitanni au moment de ces unions. Le pharaon cherche à soumettre les villes et les provinces à sa volonté et ne considère donc pas leurs dirigeants comme des égaux, mais plutôt comme des vaincus, qui doivent se soumettre à l'autorité égyptienne. Bien que vivant dans un confort supérieur à la moyenne, ce qui est attesté par la richesse et la qualité des objets retrouvés dans leur tombe, les trois épouses syriennes de Thoutmosis III ne sont considérées que comme un simple tribut de guerre de grande étoffe.

## 2.2 Thoutmosis IV

Alors que les relations avec le Mitanni commencent avec le grand-père de Thoutmosis IV, Thoutmosis III, et se poursuivent sous son père, Amenhotep II, ce n'est que durant le règne de Thoutmosis IV que la paix officielle avec le Mitanni est conclue. C'est dans ce contexte de paix nouvelle que le premier mariage diplomatique officiel du Nouvel Empire est négocié entre la fille d'Artatama et Thoutmosis IV.

Étant donné que ce mariage vient sceller une nouvelle alliance, il est étonnant de voir qu'il n'est presque pas documenté<sup>228</sup>. En fait, la seule mention de cette union nous vient de la lettre EA 29 et se fait lorsque le roi du Mitanni, Tushratta, évoque à son destinataire, Akhénaton, les unions précédentes entre l'Égypte et le Mitanni afin

---

<sup>227</sup> Il était coutume entre « Grands rois » de négocier les unions diplomatiques afin de se mettre d'accord sur les termes de celle-ci (Charpin 2019, p.217).

<sup>228</sup> Schulman, 1979, p. 183.

d'évoquer la longue histoire d'alliance entre l'Égypte et le Mitanni. On aurait pu s'attendre à ce que Thoutmosis IV célèbre cette union, qui conclut plusieurs décennies de guerre et d'échange, par une quelconque forme de commémoration, mais rien n'a été retrouvé jusqu'à présent.

De plus, une fois arrivée en Égypte, la nouvelle épouse de Thoutmosis IV, renommée Henutempet<sup>229</sup>, ne bénéficie pas d'un statut très élevé, malgré son sang royal<sup>230</sup>. En fait, elle n'a même pas le droit au titre de « Femme du roi » (*hmt nswt*)<sup>231</sup>, titre qui a pourtant été accordé aux trois épouses de chef local de Thoutmosis III. Par contre, si l'on en croit les cônes funéraires retrouvés au nom d'un Bengai, elle a cependant droit à un domaine, quoique tout cela demeure de nature très hypothétique. En effet, ces cônes le désignent comme étant un « grand du domaine de la noble de Naharina (Mitanni) ». Ce sont d'ailleurs sur ces mêmes cônes que le nom d'Henutempet nous est parvenu, où Bengai se dit être un serviteur d'Henutempet, la même femme qu'il désigne comme « la noble de Naharina »<sup>232</sup>.

Par contre, il est nécessaire de mentionner que le roi du Mitanni fut le premier à initier une paix définitive avec l'Égypte. Faisant face à la montée en puissance des Hittites, qui menace de lancer une offensive en Syrie et en Cilicie, le Mitanni s'évite ainsi d'éventuellement devoir faire face à deux ennemis<sup>233</sup>.

Il est également coutume de sceller une nouvelle alliance par un mariage dynastique<sup>234</sup>. Épouser une fille du roi du Mitanni n'est donc probablement qu'une formalité pour Thoutmosis IV. Par contre, en gagnant une femme étrangère comme épouse, le pharaon

---

<sup>229</sup> Van Dijk, 1997, p. 33.

<sup>230</sup> Bryan, 1991, pp. 118-119.

<sup>231</sup> Cabrol, 2000, p.49.

<sup>232</sup> Van Dijk, 1997, p.33.

<sup>233</sup> Freu, 2003, pp.73-74.

<sup>234</sup> Charpin, 2019, p. 217.

accroît son prestige<sup>235</sup>. La lettre EA 29 nous apprend que c'est Thoutmosis IV qui mit en œuvre l'idée de l'union diplomatique en l'an 6 de son règne<sup>236</sup> : « Lorsque le père de Nimmureya<sup>237</sup>, écrivit à Artatama, il demanda la fille de mon grand-père, la sœur de mon père. »<sup>238</sup> Demander une fille en mariage à Artatama peut aussi être une façon pour le pharaon de réclamer un tribut auquel il croit avoir droit afin de démontrer comment les pays étrangers s'inclinent face à sa puissance. La conclusion heureuse de cette demande ne fait que prouver que son interlocuteur reconnaît sa supériorité en lui livrant le précieux tribut qui lui est dû<sup>239</sup>. Ce faisant, Thoutmosis IV démontre sa capacité de pharaon à conquérir de nouveaux pays et dominer ses ennemis.

### 2.3 Amenhotep III

C'est sous Amenhotep III que l'Égypte connaît un apogée de richesses, démontré par un nombre grandiose de constructions, ainsi qu'un apogée des relations diplomatiques, marqué par de nombreux mariages avec des princesses étrangères<sup>240</sup>. Il est en fait possible de répertorier de cinq à six mariages<sup>241</sup> entre Amenhotep III et des filles de souverains étrangers importants. Parmi ces unions, seulement celles conclues avec le Mitanni (les 2 princesses mitanniennes Giloukhepa et Taduhepa) et Babylone (les deux princesses babyloniennes de noms inconnus) sont bien documentées, contrairement à celles négociées avec les rois de pays ou régions moins puissants, ce qui explique

---

<sup>235</sup> Pour un pharaon du Nouvel Empire, un nombre élevé de femmes dans son harem lui donnait un certain niveau de prestige. De plus, cette union assurait à Thoutmosis IV une relation familiale de plus avec une autre puissance, polissant ainsi son image auprès des autres rois (Meir 2000, p. 171).

<sup>236</sup> Cabrol, 2000, p. 48.

<sup>237</sup> Nimmureya étant Amenhotep III, cela établit l'identité du père en question comme Thoutmosis IV. Artatama est également le roi régnant sur le Mitanni durant le règne de Thoutmosis IV.

<sup>238</sup> Moran, 1987, p. 180.

<sup>239</sup> En fait, les pharaons d'Égypte considéraient l'ensemble des étrangers comme leur étant inférieurs, quoiqu'ils se gardassent bien de le mentionner dans leur correspondance diplomatique (Meir, 2000, p.171).

<sup>240</sup> Cline, 1998 p. 248.

<sup>241</sup> Giloukhepa (fille de Suttarna, sœur de Tushratta), Taduhepa (fille de Tushratta), 2 épouses babyloniennes (la fille de Kurigalzu, sœur de Kadashman-Enlil et la fille de Kadashman-Enlil), la fille du roi d'Arzawa et la fille du roi d'Ammia.

l'indécision des chercheurs quant au nombre exact de princesses épousées par Amenhotep III<sup>242</sup>.

### 2.3.1 Les princesses mitanniennes

Giloukhepa est la première princesse mitannienne à épouser Amenhotep III en l'an 10 de son règne. Amenhotep III juge son arrivée comme étant assez importante pour la commémorer sur une série de scarabées (British Museum, EA 68507) tout comme il l'a fait lors de son mariage à la reine Tiyi. Cependant, après la lecture, nous nous rendons compte que la parution de ce texte de commémoration n'a pas pour but de célébrer la princesse étrangère en tant que telle, mais bien son acquisition en tant que tribut de prestige par Amenhotep III<sup>243</sup> :

L'an 10, sous la Majesté de l'Horus Taureau-puissant-qui-apparaît-en-vérité, Celui des Deux Maîtresses, Celui-qui-établit-les-lois-et-apaise-les-Deux-Terres, l'Horus d'or Grand-par-sa-vaillance-et-qui-frappe-les-Asiatiques, le Roi de Haute et Basse-Égypte, le Maître de l'accomplissement des rites, Nebmaître Sétep(en)rê, le Fils de Rê Amenhotep-souverain-de-Thèbes, doué de vie (ainsi que de) la « Grande Épouse Royale » Tiy-qu'elle soit vivante! Youia est le nom de son père et Touia le nom de sa mère. **Merveilles apportées à sa Majesté - vie, prospérité, santé : la fille du roi du Naharina<sup>244</sup> Choutarna (nommée) Giloukhépa, ainsi que les plus (belles) femmes de son harem, (soit) 317 femmes.** Scarabée de Giloukhépa<sup>245</sup>.

---

<sup>242</sup> Les opinions sont divisées quant au nombre de mariages qui peut être confirmé et ce, dû au manque de sources confirmant l'entrée en Égypte de ces femmes. Schulman (1979, p.183-184) porte ce nombre à 5, en comptant les négociations qui ont eu place entre Amenhotep III et le roi d'Arzawa et Grajetzki (2005, p.48) à 6 avec la fille du roi d'Ammia. Quant à Charpin (2019, p.217), elle avance que normalement, dès qu'une entente était conclue entre deux rois, le mariage diplomatique s'ensuivait. Il faudrait alors compter sur le fait que, bien qu'aucune source ne le prouve, la fille du roi d'Arzawa serait bel et bien entrée en Égypte.

<sup>243</sup> Lefevre, 2005, p. 4.

<sup>244</sup> Mitanni.

<sup>245</sup> Lefevre, 2008, p. 402.

Regardons maintenant comment les anciens Égyptiens écrivent le début de l'énoncé concernant l'arrivée de Giloukhepa (soulignée en gras ci-dessus) :



*Inw.y tw hm.f [...]*

*Tributs<sup>246</sup> apportés à Sa Majesté [...]*

Lorsque nous observons les hiéroglyphes utilisés pour inscrire ce que Lefevre traduit comme « Merveilles apportées à sa Majesté », il est possible de se rendre compte que les Égyptiens emploient *Inw* au début de la phrase. Littéralement, nous pouvons donc retraduire cela par « Tributs apportés à sa Majesté ». Comme nous l'avons vu plus haut, *Inw* est un terme économique utilisé au Nouvel Empire pour désigner tout revenu provenant de l'étranger qui est offert directement au roi. Dans ce cas, ce revenu est un tribut, ou cadeau, envoyé au pharaon, et ce dernier prend en partie la forme d'une princesse.

Donc, tout comme ses prédécesseurs, Amenhotep III voit son union avec cette princesse étrangère de haut rang comme la confirmation de la victoire de l'Égypte sur le Mitanni, alors que ce roi étranger lui envoie le bien le plus précieux, à savoir, sa fille, pour renouveler la paix établie par ses ancêtres. Par contre, alors que le scarabée est émis pour commémorer l'union du pharaon avec sa nouvelle épouse, ce n'est pas cette dernière qui est mise à l'honneur, mais la reine Tiyi.

Que Tiyi, soit davantage mise en valeur que Giloukhepa dans l'inscription du scarabée, notamment par la mention de son lignage prestigieux et de son titre de « Grande Épouse royale », conclut le fait qu'Amenhotep III ne perçoit pas la princesse

---

<sup>246</sup> La traduction originale de Lefevre est donc erronée. *Inw.y* ne se traduit pas par « merveilles », mais par « tributs ».

mitannienne comme étant d'un rang important<sup>247</sup>. En effet, cette mention du titre de Tiyi n'a pour résultat que de souligner davantage l'absence de titre de la princesse mitannienne.

Il faut toutefois préciser que, bien que Giloukhepa, comme les épouses étrangères de Thoutmosis III et IV, soit considérée comme un tribut, la négociation qui mène à son mariage n'a rien à voir avec les circonstances des unions de ces dernières. En effet, elle arrive en Égypte avec une dot impressionnante composée d'objets de luxe et de pas moins de 317 femmes<sup>248</sup>. De plus, suite à un tel envoi, le pharaon se doit d'expédier à son tour des cadeaux de marque au roi du Mitanni pour le remercier. Ces cadeaux se doivent d'être de qualité et de valeur similaire à de la dot offerte, afin de ne pas blesser l'ego du roi qui vient de céder sa fille<sup>249</sup>.

Le cas le plus documenté du règne d'Amenhotep III est celui sa deuxième épouse mitannienne, la fille de Tushratta, Taduhepa, épousée en l'an 34 du règne. Les missives envoyées par le roi du Mitanni, qui font partie du corpus des lettres d'Amarna, démontrent que la relation entre les deux pays semble s'être solidifiée avec les générations<sup>250</sup>. En effet, Tushratta écrit à Akhéton que, contrairement à ces prédécesseurs, lorsque son père Amenhotep III lui (Tushratta) écrivit, il accepta volontiers de donner sa fille en mariage, et ce, à la première demande<sup>251</sup>. La liste des présents constituant la dot de Taduhepa illustre qu'elle entra en Égypte avec des biens rivalisant avec ceux de sa tante, 24 ans plus tôt<sup>252</sup>.

---

<sup>247</sup> Bryan, 2000, p. 81.

<sup>248</sup> Cabrol, 2000, pp. 130-131.

<sup>249</sup> Avruch, 2000, pp. 154-164.

<sup>250</sup> Charpin, 2019, p. 222.

<sup>251</sup> Selon la lettre E29, Tushratta souligne que les ancêtres d'Amenhotep III ont parfois dû écrire jusqu'à 6 fois pour qu'une fille leur soit donnée en mariage.

<sup>252</sup> La lettre EA22 dénombre notamment des armes, des chevaux, des vêtements, des récipients et un char (Moran, 1987, p.123-136).

Bien que la qualité de la dot de Taduhepa et les missives de Tushratta précédant l'union attestent de la motivation du roi mitannien à marier sa fille au pharaon d'Égypte, Bryan mentionne que la perte de puissance et d'influence du Mitanni depuis le premier mariage a affecté l'enthousiasme d'Amenhotep III face à un renouvellement d'alliance avec le Mitanni, par le biais d'un mariage diplomatique. Plusieurs indices laissent entrevoir ce changement d'attitude. En premier lieu, Amenhotep III commence à cette époque à représenter de façon négative<sup>253</sup> le Mitanni dans les inscriptions royales<sup>254</sup>. En deuxième lieu, la contre-dot envoyée à Tushratta, suite à l'union diplomatique, n'aurait pas été aussi somptueuse que celle envoyée à Suttarna<sup>255</sup>. D'ailleurs, Tushratta doit réclamer de nombreuses fois au successeur d'Amenhotep III, Akhénoton, de compléter l'envoi de cadeaux promis par son prédécesseur pour le mariage de sa fille<sup>256</sup>.

### 2.3.2 Les princesses babyloniennes

Tout comme pour les princesses du Mitanni, Amenhotep III contracte deux unions avec Babylone. Malheureusement, ces mariages ne sont pas aussi bien documentés et les noms de ces épouses babyloniennes demeurent perdus.

La première à entrer en Égypte est la fille du roi Kurigalzu. Bien qu'aucune information ne nous soit parvenue en ce qui a trait aux négociations du mariage et à l'entrée de cette femme en Égypte, une lettre envoyée par Kadashman-Enlil à Amenhotep III fait mention de sa sœur, la femme de ce dernier : « Tu me demandes maintenant ma fille en mariage, mais ma sœur que mon père t'a donnée était là, avec toi, et personne de l'a

---

<sup>253</sup> Bien que les pays étrangers aient toujours été dépeints comme inférieurs, Amenhotep III se montre plus hostile qu'à l'habitude dans les inscriptions datant de la dernière décennie de son règne (Bryan 2000, p. 83).

<sup>254</sup> Bryan, 2000 », p. 83.

<sup>255</sup> *Ibid*, p. 84.

<sup>256</sup> Moran, 1987, pp. 168-188 (EA 26, EA 27, EA 28 et EA 29).

vue [...] »<sup>257</sup>. Malgré le doute qui plane quant au sort de cette dernière, à savoir où elle se trouvait lors de la visite des messagers babyloniens, la preuve demeure qu'Amenhotep épousa une fille de Kurigalzu. Les lettres d'Amarna laissent également entrevoir des bribes d'informations quant au second mariage avec une représentante de Babylone, la fille de Kadashman-Enlil et nièce de la première femme babylonienne d'Amenhotep III. Si l'on en croit les échanges entre le pharaon et Kadashman-Enlil<sup>258</sup>, sa sœur doit être toujours en vie au moment où Amenhotep III fait la demande d'une nouvelle épouse. Tout comme pour le Mitanni, il faut alors comprendre que le pharaon demande une nouvelle épouse non pas pour remplacer l'ancienne, mais pour renouveler l'alliance avec Babylone et le nouveau roi, qui succéda au père de la première épouse.

Après des négociations qui s'avèrent définitivement moins chaleureuses qu'avec le Mitanni, Kadashman-Enlil finit par accepter d'envoyer sa fille au pharaon<sup>259</sup>. Alors que les chercheurs<sup>260</sup> affirment qu'il est impossible d'attester si cette dernière fit son entrée en Égypte, nous sommes d'avis que cela est possible. En fait, la preuve se retrouve dans la lettre EA 11, où le fils de Kadashman-Enlil, Burna-Burias II, écrit à Akhénaton pour mentionner que la fille de son père fit son entrée escortée par 3000 soldats, venant ainsi confirmer que cette femme finit bel et bien par être admise au harem du pharaon.

---

<sup>257</sup> Cette lettre est écrite suite au retour de messagers babyloniens à la suite d'une visite en Égypte. Selon ces derniers, il leur a été impossible de voir la sœur de Kadashman-Enlil lors de leur séjour. (Moran, 1987, p. 59 (EA 1)).

<sup>258</sup> En effet, le roi de Babylone reproche au souverain d'Égypte que les envoyés babyloniens n'aient pas pu voir sa sœur lors de leur dernier voyage à la cour égyptienne, ce à quoi Amenhotep III répond qu'elle était bien présente, mais que les hommes envoyés n'étaient tout simplement pas assez hauts placés pour être en mesure de la reconnaître (EA1). Kadashman-Enlil envoie également des cadeaux à sa sœur (EA2).

<sup>259</sup> Cabrol, 2000, pp. 134-135.

<sup>260</sup> Schulman (1979), Cabrol (2000) et Gratjeski (2005).

### 2.3.3 Les princesses d'Arzawa et d'Ammia

Tout comme les princesses babyloniennes, très peu est connu de la fille du roi d'Arzawa, Tarhundaradu. Bien que le ton de la lettre envoyée par le pharaon soit similaire à celui employé pour le Mitanni et Babylone, Amenhotep III emploie un phrasé plus impérieux avec Tarhundaradu. Quoique les formules de politesse adoptées pour s'adresser au souverain d'Arzawa soient similaires à celles typiquement utilisées pour s'adresser à des rois considérés comme étant de rang supérieur<sup>261</sup>, Amenhotep III ne demande pas, mais ordonne au roi de lui donner une de ses filles. De plus, les cadeaux envoyés par le pharaon sont nettement moins importants que ceux traditionnellement offerts aux rois du Mitanni et Babylone :

Voici, je t'ai envoyé Irsappa, mon messenger (avec instruction) : « Voyons la fille qu'ils offriront à ma Majesté en mariage. » Et il versera de l'huile sur sa tête. Voici, je t'ai envoyé un sac d'or pur; il est d'excellente qualité<sup>262</sup>.

La réponse faite par le roi d'Arzawa est également très directe et ne fait mention d'aucune forme de négociations : « Si vraiment tu désires ma fille (comment) ne te la donnerai-je pas? Je te la donne<sup>263</sup>! »

Cette réponse démontre que non seulement Amenhotep III ne voit pas le roi d'Arzawa comme un « Grand roi »<sup>264</sup>, mais le roi lui-même se voit comme l'inférieur du pharaon en percevant la missive comme un ordre et non une offre de négociation. Une demande similaire fut envoyée au chef local d'Ammia. Par contre, celle-ci est plus directe et en plus de sa fille, le pharaon lui somme de lui envoyer des biens précis comme dot :

---

<sup>261</sup> Mynářová, 2007, pp. 180-185.

<sup>262</sup> Moran, 1987, p. 192 (EA 31, 11-16).

<sup>263</sup> *Ibid*, p. 195 (EA 32, 7-9).

<sup>264</sup> Un « Grand roi » est un roi qui se trouve sur un même pied d'égalité avec le pharaon, ayant ainsi le privilège de l'appeler « mon frère » (Bryce, 2010, p.2).

Prépare ta fille pour le roi, ton seigneur, et prépare les contributions : 20 esclaves de première classe, de l'argent, des chars, des chevaux de première classe – afin que le roi, ton seigneur, te dise « Ceci est excellent », ce que tu as donné comme contributions au roi pour accompagner ta fille<sup>265</sup>.

Une réponse d'un certain Satiya pourrait être la suite à cette demande<sup>266</sup> et est typique d'un message écrit par un vassal à son supérieur<sup>267</sup> :

Dis au roi, mon seigneur, mon dieu, mon Soleil: Message de Satiya, l'homme d'Enisasi, ton serviteur [...] Et avec la présente j'envoie ma fille au palais, au roi, mon seigneur, mon dieu, mon Soleil<sup>268</sup>.

L'énoncé débute avec une énonciation typiquement protocolaire d'un vassal écrivant au pharaon. Les lettres d'Amarna sont le parfait exemple qu'un système de codes et d'interpellation est employé lors de la rédaction de missives politiques<sup>269</sup>. Ces formules précises sont particulièrement reconnaissables en début de lettre (comme c'est le cas ci-dessus) et nous donnent une indication quant au statut de l'auteur et du récipiendaire. L'extrait proposé est sans aucun doute une lettre d'un vassal à son supérieur. Nous reconnaissons cela notamment par l'emploi de titres élogieux comme « mon seigneur, mon dieu, mon Soleil » et la subordination de l'auteur qui se décrit comme un serviteur.

Donc, si l'on en suit la logique, et les différents types de formules employés par les différents rois et le pharaon, la fille du vassal d'Ammia serait d'un rang inférieur à la

---

<sup>265</sup> *Ibid*, p. 291.

<sup>266</sup> Pintore, 1978, p. 14.

<sup>267</sup> Mynářová, 2007, pp. 180-185.

<sup>268</sup> Moran, 2007, pp. 426-427 (EA 187).

<sup>269</sup> Mynářová, 2015, p. 159.

filles du vassal d'Arzawa<sup>270</sup>, complexifiant ainsi la hiérarchie non écrite<sup>271</sup> du harem de pharaon. Des découvertes récentes laissent également penser que le harem d'Amenhotep III est encore plus complexe que l'on aurait imaginé. Lors d'une conférence au Musée de la Momification de Louxor, le chef de mission, Piers Litherland<sup>272</sup>, a élaboré sur les trouvailles récentes réalisées sur le site de Wadi Bairiya, où les restes de plusieurs femmes royales de la cour d'Amenhotep III ont été retrouvés par son équipe. Parmi celles-ci, les chercheurs ont retrouvé au moins une épouse principale, quelques épouses secondaires détenant le titre de « Femme de roi » et plusieurs femmes désignées comme étant des « Ornaments royaux ». Même si la nature exacte de ce dernier titre demeure incertaine, l'équipe suppose qu'elles auraient pu être des filles d'Amenhotep III. Bien que l'analyse de ces découvertes demeure embryonnaire, la découverte d'un tel site ne fait que renforcer l'idée que la hiérarchie du harem à l'apogée des relations diplomatiques demeure encore obscure, notamment à cause du nombre important de femmes qui le composent.

#### 2.4 La période amarnienne

La période amarnienne est marquée par l'émergence de nombreuses tensions politiques dans le couloir syro-palestinien. La montée en puissance des Hittites et le manque de sérieux accordé par les pharaons à cette nouvelle menace, surtout par Akhénaton, mènent à un contexte de relations diplomatiques instables<sup>273</sup>. Ces tensions sont d'ailleurs facilement remarquables dans les lettres d'Amarna et affectent les échanges et les unions matrimoniales entre souverains.

---

<sup>270</sup> En effet à la lecture des lettres, nous nous rendons compte que le pharaon écrit lui-même au roi d'Amma, alors que le roi d'Arzawa correspond avec un scribe du pharaon qui se charge de faire le lien entre les deux. Cela combiné aux différentes formules employées pour la rédaction confirme la différence notoire de statut entre les deux vassaux.

<sup>271</sup> Les détails de cette hiérarchie seront abordés au chapitre 3, section 3.1.1.

<sup>272</sup> Litherland, 2019.

<sup>273</sup> Gabolde, 1998, pp. 202-205.

### 2.4.1 Akhénaton

Comparativement aux prédécesseurs d'Akhénaton, nous ne disposons que de très peu d'informations en ce qui concerne l'ensemble des mariages diplomatiques contractés par ce dernier. C'est également sous Akhénaton que les relations avec le Mitanni finissent par s'effriter totalement<sup>274</sup>, menant à la victoire du Hatti sur ce dernier et aux débuts de rapprochements entre l'Égypte et le Hatti<sup>275</sup>. Cette situation politique confuse<sup>276</sup> a un impact sur les mariages conclus entre Akhénaton et les pays étrangers. En fait, bien que l'on sache que ce dernier a, comme ses ancêtres, conclu de nombreux mariages avec des princesses étrangères, nous n'avons pu établir avec certitude que deux possibles épouses diplomatiques.

#### 2.4.1.1 La princesse babylonienne

La seule mention de cette princesse se retrouve dans une lettre écrite par le roi de Babylone, Burna-Burias II, au pharaon Akhénaton, la lettre EA 11<sup>277</sup>, dans laquelle il mentionne sa fille, sur la tête de laquelle l'huile cérémonielle<sup>278</sup> fut versée par le messenger d'Akhénaton. Dans cette missive, Burna-Burias II fait part de son mécontentement en ce qui concerne l'escorte envoyée pour mener sa fille en Égypte. Il dénonce en particulier le fait que seulement cinq chars se sont présentés<sup>279</sup> pour escorter

---

<sup>274</sup> Le Hatti finit par vaincre le Mitanni durant la période amarnienne. Pour Refrod (1992) et Grandet (2008), la nonchalance d'Akhénaton face à la politique internationale et donc, son manque de support à la cause du Mitanni aurait eu un rôle à jouer dans la victoire hittite. Murnane (2000) apporte cependant une nuance intéressante voulant que ce qui pouvait passer pour du désintérêt ait pu en fait être de la prudence. Étant en position de force, Akhénaton aurait simplement décidé d'attendre et de voir à qui il lui serait plus favorable d'apporter du soutien.

<sup>275</sup> Redford, 1992, pp. 166-176.

<sup>276</sup> Sous le règne d'Amenhotep III et particulièrement Akhénaton, la situation politique devient de plus en plus complexe. De nombreux conflits surgissent et chaque parti tente de s'allier l'Égypte alors qu'Akhénaton ignore les appels des pays étrangers, préférant attendre un dénouement quelconque, menant à des tensions politiques (Warbuton 2001, pp. 71-74).

<sup>277</sup> Moran, 1987, pp. 84-88 (EA 11).

<sup>278</sup> Cette huile la désigne comme future épouse du pharaon.

<sup>279</sup> Moran, 1987, p. 85 (EA 11, 16-22).

sa fille, alors qu'Amenhotep III avait jadis envoyé plus de 3000 soldats<sup>280</sup> et une grande quantité d'or<sup>281</sup> dans une situation semblable.

Étant donné que l'envoi de cadeaux entre « Grands rois » est important pour maintenir une bonne relation, un certain sentiment d'anxiété par rapport à la vision que peuvent avoir les autres rois de lui (Burna-Burias II), face à ce manque de générosité de la part d'Akhénaton, est définitivement présent<sup>282</sup>. Il est aussi possible que la nonchalance démontrée par Akhénaton reflète la basse estime que le pharaon peut avoir de Babylone et de son roi. Cela peut également être le signe d'un désintérêt de la part du pharaon pour la politique internationale, comme le suggèrent certains chercheurs<sup>283</sup>. Aucune preuve n'a été retrouvée afin de confirmer avec certitude si Burna-Burias II obtient ce qu'il désire et si cette princesse finit par faire son entrée en Égypte accompagnée par davantage de richesses.

#### 2.4.1.2 Kiya

L'existence de Kiya est mise au jour en 1959 par Hayes<sup>284</sup> alors que son nom est déchiffré sur des contenants à cosmétiques conservés au Metropolitan Museum of Art. Ces titres<sup>285</sup> sont d'abord passés inaperçus, mais leur découverte commence une série de spéculations quant aux événements entourant l'existence de cette femme. Parmi ces dernières, nous constatons que deux sujets reviennent continuellement, soit son origine et la raison de sa disparition subite des sources vers l'an 16 du règne d'Akhénaton. Une

---

<sup>280</sup> *Ibid*, p. 85 (EA 11, 23-28).

<sup>281</sup> *Ibid*, p. 86 (EA 11, 19-23).

<sup>282</sup> Il y a une grande anxiété qui se fait ressentir dans les lettres d'Amarna par les rois concernant la façon dont ils sont perçus, non seulement par le pharaon, mais par les autres grands rois. Ils ont peur de perdre la face et critiquent régulièrement le pharaon de, soit ne pas leur envoyer de cadeaux équivalents à ceux reçus de leur part, ou que ses agissements risquent de les faire mal paraître auprès des autres grands rois (Avruch 2000, p.160-161).

<sup>283</sup> Redford (1992), Gabolde (1998), Warburton (2001), Freu (2003) et Grandet (2008).

<sup>284</sup> Hayes, 1959.

<sup>285</sup> Murnane et Meltzer, 1995, pp. 90-91.

première piste entourant son pays natal est fournie par Lise Manniche en 1975 suite à l'étude du conte des deux frères. Pour l'auteure, la femme du récit qui séduit le pharaon au détriment de son mari, partage des traits similaires avec Kiya. Manniche suggère donc que ce personnage féminin aurait été basé sur l'existence d'une célèbre épouse secondaire d'un pharaon. C'est ainsi qu'elle en vient à suggérer que Kiya fut la muse de l'auteur du conte. La première piste soulevée par Manniche est que la femme de la fable possède le titre de *t3 spst*<sup>286</sup>, un titre identique à celui de Kiya<sup>287</sup>. Puis, tout comme cette dernière, cette femme finit par tomber en disgrâce et disparaître sans laisser de traces.

Une fois cela établi Manniche utilise la possibilité que Kiya fut l'inspiration pour créer la femme de Bata, pour établir ses origines mitanniennes. En effet, dans le récit, la femme de Bata est d'origine étrangère, provenant de l'ouest de l'Asie<sup>288</sup>. La conclusion apportée par Manniche est que, si la favorite du pharaon dans le conte des deux frères est d'origine asiatique et qu'elle est basée sur la vie de Kiya, cette dernière est donc également asiatique. Pour davantage appuyer ses dires, Manniche fait mention des cônes funéraires d'un serviteur nommé Bengai. Sur ces cônes, ce dernier est décrit comme appartenant au domaine de la « Noble dame de Nahrin »<sup>289</sup>. Or, selon Manniche, cette noble dame n'est nulle autre que Kiya. Par contre, nous ne pouvons nous empêcher de constater que l'analyse proposée par Manniche comporte plusieurs lacunes, qui sont d'ailleurs soulignées par Jacobus Van Dijk<sup>290</sup>. En effet, ce dernier conteste cette idée, notamment en invalidant un des éléments principaux utilisés par Manniche pour justifier son hypothèse, soit celui concernant les cônes funéraires.

Il est maintenant généralement accepté que le serviteur Bengai appartient au domaine

---

<sup>286</sup> Traduis en français, cela veut dire « Noble dame ».

<sup>287</sup> Manniche, 1972, p. 37.

<sup>288</sup> *Ibid*, p. 37.

<sup>289</sup> *Ibid* p. 37.

<sup>290</sup> Van Dijk, 1997, p. 33-46.

de la femme mitannienne de Thoutmosis IV et non à celui de Kiya, chose que Van Dijk s'empresse de souligner<sup>291</sup>. L'auteur soulève également l'hypothèse que Kiya pourrait être Taduhepa, la femme mitannienne d'Amenhotep III. Toutefois, il ajoute que si Kiya est bel et bien Taduhepa, il est peu probable qu'Akhénaton ait choisi de la renommer par un nom aussi peu commun que Kiya<sup>292</sup>. En effet, comme ce fut le cas de la fille d'Artatama et d'Hattousili III, il est plus plausible qu'Akhénaton aurait choisi un nom de cour plus traditionnel pour sa nouvelle favorite. Pour Van Dijk, ces deux faits réunis rendent impossible que Kiya soit Taduhepa et donc, qu'elle provienne du Mitanni. Schneider abonde aussi dans le même sens que Van Dijk, mais pour des raisons chronologiques<sup>293</sup>. En fait, selon ses recherches, le conte des deux frères n'aurait pas été écrit en s'inspirant de personnages réels, mais pour valider le modèle de succession de la XIX<sup>ème</sup> dynastie, où le pouvoir ne se transmet pas nécessairement de père en fils. En effet, à la fin du récit, Bata, sur qui la malchance s'abat initialement lorsque sa femme tombe dans les bras du pharaon, en vient à monter lui-même sur le trône alors qu'il vient du peuple. Puis, à la mort de Bata, c'est son frère et non son fils qui devient pharaon. Pour Schneider, cette trame narrative ressemble étrangement à la façon dont la fonction pharaonique est assumée par le frère du défunt, ou même par un membre extérieur à la famille au courant de la XIX<sup>ème</sup> dynastie<sup>294</sup>.

Cependant, un grand nombre d'égyptologues<sup>295</sup> continuent de pencher pour l'hypothèse de l'origine étrangère de Kiya. Après le débat sur l'origine de Kiya, ce qui cause maintenant la plus grosse discussion est de savoir laquelle des épouses étrangères d'Akhénaton devint la nouvelle favorite. Au départ, il fut avancé qu'elle est Giloukhepa et « Kiya » est en fait une contraction de son nom d'origine<sup>296</sup>. Toutefois, pour des

---

<sup>291</sup> *Ibid*, pp. 33-35.

<sup>292</sup> *Ibid*, pp. 35-36.

<sup>293</sup> Schneider, 2008, p.325.

<sup>294</sup> *Ibid*, p. 325.

<sup>295</sup> Notamment Maniche (1975), Reeves (1988), Murnane/Meltzer (1995), Vandersleyen (1995), Aldred (1997), Cabrol (2000) et Dodson/Hilton (2004).

<sup>296</sup> Agnès Cabrol, 2000, p. 137, note 23.

raisons chronologiques, nous croyons bon de mettre cette hypothèse de côté. En effet, Amenhotep III épouse Giloukhepa en l'an 10 de son règne. Si elle n'est pas morte lorsque son fils accède au trône, elle est alors trop âgée pour donner naissance à des enfants et nous savons que Kiya donne au moins une fille à Akhénaton<sup>297</sup>. C'est pourquoi Marc Gabolde suggère qu'il y eut une deuxième Giloukhepa, qui pourrait être une autre épouse mitannienne ou hittite inconnue des chercheurs jusqu'à présent<sup>298</sup>.

Toutefois, bien que rien ne soit prouvé, la tendance proposée dans plusieurs recherches<sup>299</sup> suggère que la favorite d'Akhénaton, Kiya, soit bel et bien Taduhepa, la fille du roi Tushratta, qui vint d'abord en Égypte pour épouser Amenhotep III et qui devient la femme d'Akhénaton suite à la mort du père de ce dernier. Les lettres EA 26 et EA 29 font d'ailleurs allusion à ce fait. Dans celles-ci, Tushratta écrit à Tiyi, la mère d'Akhénaton, pour lui demander des nouvelles de sa fille<sup>300</sup>. À la lumière de ces différentes recherches, nous avons choisis de retenir l'hypothèse que Kiya serait Taduhepa. En effet, nous penchons pour le fait qu'elle serait d'origine étrangère, possiblement mitannienne. Étant donné qu'aucune trace ne semble exister de Kiya avant la montée au pouvoir d'Akhénaton, nous pensons que celle-ci devait déjà se trouver dans l'entourage royal, en plus d'occuper un certain rang.

Il peut d'abord s'avérer surprenant qu'Akhénaton n'ait tout simplement pas demandé une autre fille à Tushratta pour renouveler l'alliance entre leurs deux pays. Comme nous avons pu le constater, il est coutume de recommencer le processus du mariage diplomatique lorsqu'un nouveau roi monte sur le trône. Plusieurs hypothèses sont possibles. Tout d'abord, peut-être que cette pratique ne s'applique que lorsqu'un nouveau roi étranger prend le trône, se devant ainsi d'envoyer un nouveau tribut sous forme de princesse au pharaon d'Égypte pour réaffirmer sa loyauté. Une deuxième

---

<sup>297</sup> Gabolde, 1992, pp. 34-35.

<sup>298</sup> *Ibid*, p. 38.

<sup>299</sup> Vandersleyen, 1995, pp. 443-446, Aldred, 1997, p. 279 et Cabrol, 2000, p. 133.

<sup>300</sup> Moran, 1987, pp. 168-190.

possibilité est qu'Akhénaton ne voit pas la nécessité de s'investir dans de nouvelles négociations, et donc dépenses, reliées à un tel processus.

Le manque d'enthousiasme apparent du pharaon à maintenir une relation de qualité avec le Mitanni est bien représenté dans les lettres EA 26 à EA 29<sup>301</sup>. Dans ces missives, Tushratta incite de nombreuses fois Akhénaton à consulter sa mère, la reine Tiye, afin qu'elle lui dise à quel point Amenhotep III chérissait sa relation avec le Mitanni. Tushratta demande également à ce que le pharaon lui envoie des statues d'or qui lui avaient été promises par son défunt père<sup>302</sup>. À ces demandes, Akhénaton semble faire la sourde oreille, ce qui nous permet d'en conclure que, en raison de plusieurs facteurs, notamment la perte de puissance du Mitanni, Akhénaton se montre insensible aux demandes faites par le roi du Mitanni.

Si Kiya est bien la fille de Tushratta<sup>303</sup>, Akhénaton ne regrettera pas son choix d'avoir épousé l'ancienne épouse de son père. En effet, cette dernière devient une favorite du pharaon et se voit attribuer plusieurs privilèges. Bien qu'elle soit théoriquement inadmissible au rang de Grande Épouse royale par son statut d'étrangère<sup>304</sup>, cela ne l'empêche pas de s'approprier les faveurs du pharaon. Ainsi, elle se voit décerner des titres uniques qui montrent sa place prééminente à la cour royale. Akhénaton accorde à Kiya les titres de « femme et bien-aimée du roi de Haute et Basse-Égypte, Néferkhépérourê Ouaenrê, qui vit selon Maât, bel enfant d'Aton vivant, qui vivra éternellement et à l'infini : Kiya »<sup>305</sup>, « Noble femme »<sup>306</sup> et « femme doublement aimée du roi de Haute et Basse-Égypte »<sup>307</sup>. Le pharaon veille aussi à lui faire

---

<sup>301</sup> *Ibid*, pp. 168-190.

<sup>302</sup> Ces statues devaient faire partie de la contre-dot envoyée par Amenhotep III.

<sup>303</sup> Encore une fois, aucune source sûre ne permet d'affirmer cette théorie. Il s'agit d'une opinion personnelle que nous empruntons aux chercheurs précédents s'étant penché sur la question.

<sup>304</sup> Arnold, 1996, p. 14.

<sup>305</sup> *Ibid*, p. 14

<sup>306</sup> *Ibid*, p. 14

<sup>307</sup> Grajetzki, 2005, p. 62.

construire deux temples d'ombres solaires<sup>308</sup> où il la fait représenter en train de rendre hommage à Aton, parfois seule, parfois à ses côtés<sup>309</sup>. Le seul fait qu'elle se fasse représenter en train d'accomplir des rituels religieux démontre la grande importance que le pharaon lui accorde. En effet, cet honneur est généralement réservé à la Grande Épouse royale<sup>310</sup> et plus spécialement, durant la période amarnienne, à Néfertiti<sup>311</sup>.

Généralement, lorsqu'une femme se voit attribuer un temple, dans ce cas deux, il est aussi probable qu'elle se voie allouer des terres et un domaine qui lui procurent des revenus pour lui permettre de vivre convenablement<sup>312</sup>. Tel est le cas de Kiya, qui prend possession d'un domaine viticole, qui lui assure un flux monétaire constant<sup>313</sup>, et porte le nom de « domaine de la favorite »<sup>314</sup>.

Kiya donne également au moins une fille au pharaon, nommée Baketaton. Sur un bloc retrouvé à Hermopolis<sup>315</sup>, on voit d'ailleurs cette dernière représentée à la suite de Kiya et Akhénaton, portant le titre de « fille charnelle et bien-aimée du roi »<sup>316</sup>. Bien que la date exacte de sa naissance demeure inconnue, il est possible d'estimer que Baketaton soit beaucoup plus jeune que la fille aînée du couple royal, Meritaton<sup>317</sup>. Par la présence de Baketaton dans la tombe de Houya<sup>318</sup> en compagnie de la reine Tiyi, il est parfois supposé qu'elle soit la fille de cette dernière. Par contre, si l'on considère l'âge de Tiyi

---

<sup>308</sup> Un d'eux se situe au *Marou-Aton* et l'autre à l'entrée du grand temple d'Aton (Laboury, 2010).

<sup>309</sup> Laboury, 2010, p. 322.

<sup>310</sup> Troy, 1986, pp. 73-91.

<sup>311</sup> En instaurant sa nouvelle religion dédiée à Aton, Akhénaton proclame que seuls lui-même et son épouse Néfertiti peuvent être les intermédiaires entre Aton et le commun des mortels. Il est donc surprenant de voir Kiya en train de rendre hommage à Aton, aux côtés du pharaon (Tyldesley 1999, p.14-15).

<sup>312</sup> Arnold, 1996, p. 14.

<sup>313</sup> Laboury, 2010, p. 323.

<sup>314</sup> Aldred, 1997, p. 223.

<sup>315</sup> Ce bloc fait originellement partie du temple d'ombre solaire de Kiya au *Marou-aton*. Ce temple est démantelé à la fin de la période amarnienne et les blocs sont réemployés à Hermopolis (Laboury, 2010, p.322).

<sup>316</sup> Gabolde, 1992, pp. 34-35.

<sup>317</sup> *Ibid*, p. 33.

<sup>318</sup> La mère de Tiyi.

au moment de la naissance de Baketaton, cela ne tient pas la route<sup>319</sup>. En fait, que la reine soit aussi proche de cette dernière ne fait qu'insinuer que Kiya et Tiya sont probablement elles-mêmes très proches et que cette dernière aurait donc été très présente dans l'enfance de la fille de la favorite d'Akhénaton<sup>320</sup>.

Il est aussi parfois suggéré que Kiya est la mère de Toutankhamon et pour plusieurs chercheurs<sup>321</sup>, c'est ce qui pourrait expliquer sa disparition subite. En donnant naissance à un héritier mâle, elle devient par le fait même une menace pour la Grande Épouse royale Néfertiti, qui n'a aucun fils. Cette dernière prend donc les moyens nécessaires pour ne pas se faire éclipser dans la hiérarchie royale, et fait disparaître sa rivale. Bien que Kiya s'évanouisse bel et bien des sources de façon mystérieuse et subite, ce n'est définitivement pas parce qu'elle donne naissance à Toutankhamon pour se faire éliminer peu après par Néfertiti. En effet, les recherches menées par Hawass et Saleem démontrent que Toutankhamon ne peut être le fils que d'Akhénaton et d'une de ses sœurs ou cousines<sup>322</sup>. Même si l'origine de Kiya demeure incertaine, il y a peu de chances qu'il s'agisse de la sœur ou cousine d'Akhénaton, rendant peu probable le fait qu'elle soit la mère de Toutankhamon.

Ce qui nous amène à nous interroger sur la réelle raison de sa disparition subite. Bien que la date exacte de cet événement demeure incertaine, des étiquettes de vins, provenant des terres viticoles de Kiya, datées de l'an 16 du règne d'Akhénaton, nous informent que son domaine est toujours actif à cette époque<sup>323</sup>. Ayant précédemment écarté la théorie de son élimination par Néfertiti, il ne nous reste que trois possibilités :

---

<sup>319</sup> Gabolde, 1992, pp. 27-32.

<sup>320</sup> Si Kiya est bien Taduhepa, elle aurait été accueillie à son arrivée au harem par Tiya, sa dirigeante. Tiya est donc un des premiers contacts égyptiens de la princesse mitannienne. Une étroite relation s'est alors probablement établie entre les deux femmes lorsqu'Akhénaton fit de Kiya sa favorite (Gabolde, 1992, p.38).

<sup>321</sup> Reeves (1988), Arnold (1996), Dijk (1997), Reeves (2004) et Olivier (2008).

<sup>322</sup> Hawass et Saleem, 2015, pp. 122-123.

<sup>323</sup> Arnold, 1996, p. 15.

qu'elle tombe en disgrâce, qu'elle en vienne à tout simplement mourir, ou qu'elle quitte le pays.

L'hypothèse de la mort soudaine<sup>324</sup> peut, à notre avis, être écartée. Si elle meurt bel et bien durant le règne d'Akhénaton, alors il n'est pas logique qu'un couvercle de sarcophage, des vases canopes, ainsi que plusieurs pièces de mobilier funéraire lui ayant appartenu aient été retrouvés regravés pour quelqu'un d'autre<sup>325</sup>. Ces objets de grand luxe, originalement préparés pour elle, ont de toute évidence été fabriqués en prévoyance de la mort de Kiya afin qu'elle puisse profiter du même confort que lors de sa vie mortelle, une fois réincarnée. Quelques explications pouvant justifier que des objets d'une telle richesse ne soient pas utilisés lors de l'inhumation de Kiya sont qu'elle soit tombée en défaveur ou qu'elle décède dans un autre pays.

Cela nous amène à la deuxième théorie, celle voulant que Kiya tombe en disgrâce peu après la seizième année de règne d'Akhénaton<sup>326</sup>. Cette idée est, selon nous, la plus probable pour différentes raisons. Tout d'abord, un effort semble avoir lieu pour effacer la mémoire de Kiya en remplaçant ses représentations dans son temple solaire au *Marou-Aton*, par celle de l'aînée du pharaon, Meritaton<sup>327</sup>. Le fait que le mobilier funéraire, le sarcophage et les vases canopes originalement conçus pour elle aient été réutilisés démontre également que, pour une quelconque raison, Kiya n'est plus en mesure de les utiliser ou n'est plus digne de recevoir des objets d'un aussi grand luxe. Mais quelle raison a bien pu mener Akhénaton à répudier sa favorite?

---

<sup>324</sup> Cette hypothèse est notamment soutenue par Tyldesley (Tyldesley, 1999, p. 150).

<sup>325</sup> Le sarcophage, les vases canopes et une partie de mobilier funéraire furent retrouvés dans la tombe thébaine no. 55. Couverts de feuilles d'or et façonnés dans des matériaux précieux, il fut d'abord suggéré que les objets aient d'abord appartenu à une femme royale de haut rang, pour être reconvertis pour l'inhumation d'un roi. C'est finalement le chercheur russe, G. Perepelkin, qui découvrit que la première propriétaire des objets n'est nulle autre que la favorite royale, Kiya (Aldred, 1997, pp. 205-206).

<sup>326</sup> Plusieurs chercheurs comme Aldred (1997) et Gratjezki (2005), soutiennent cela.

<sup>327</sup> Aldred, 1997, p. 207.

Cette interrogation nous mène finalement à la troisième théorie, celle voulant que Kiya en vienne à quitter l'Égypte. D'abord énoncée par Rolf Krauss<sup>328</sup>, puis reprise par Laboury<sup>329</sup>, cette idée veut que la favorite d'Akhénaton reparte pour son pays d'origine. Cette prémisse vient en quelque sorte compléter la précédente en fournissant une explication plausible à la disgrâce de Kiya. Ce départ soudain peut être une conséquence de la dégradation de la situation politique et économique du Mitanni durant la période amarnienne. Grâce aux lettres d'Amarna, nous savons que les relations entre l'Égypte et le Mitanni commencent à flétrir sous Amenhotep III et deviennent très tendues sous Akhénaton. L'idée que Kiya soit répudiée par le pharaon et reparte pour sa terre natale, suite à la perte de prestige et d'influence du Mitanni, est donc plausible. Cela explique à la fois la disgrâce de l'ancienne princesse mitannienne et sa disparition soudaine des sources égyptiennes.

Somme toute, il demeure que la situation de Kiya est unique en son genre, considérant le fait qu'elle soit probablement d'origine étrangère. En effet, bien qu'elles puissent posséder des installations confortables et appropriées à leur rang, les princesses étrangères ne peuvent que rarement aspirer à une position influente à la cour et coulent le reste de leurs jours dans l'oubli. Que Kiya réussisse à s'élever au rang de favorite, à posséder un domaine, gérer ses propres revenus, se faire construire des temples et se faire représenter en train d'accomplir un culte religieux, relève de l'exception.

#### 2.4.2 Lorsque les rôles s'inversent : l'affaire Zannanza

Alors que jusqu'à présent il fut question de pharaons qui demande en mariage des filles de leurs homologues étrangers, il existe un cas unique au Nouvel Empire où une reine d'Égypte fait la demande à un roi étranger de lui envoyer un fils à épouser. Depuis la

---

<sup>328</sup> Krauss, 1978.

<sup>329</sup> Laboury, 2010, p. 323.

découverte de missives échangées entre une certaine Dahamunzu, reine d'Égypte, et le roi hittite Suppiluliuma, le cas de l'affaire Zannanza soulève les passions. Ce qui est inhabituel de ces échanges est qu'une reine, et non un pharaon, fasse la demande à un souverain voisin de lui envoyer un fils à marier. Bien que ce ne soit pas la première fois qu'une femme se retrouve à la tête de l'Égypte, il s'agit d'un événement étonnant que celle-ci requiert d'épouser un étranger. En effet, selon la coutume égyptienne, afin de conserver l'honneur<sup>330</sup>, aucune femme de sang royal ne doit épouser un étranger. Amenhotep III est d'ailleurs très clair sur le sujet dans sa correspondance avec Kadashman-Enlil, jamais une fille d'Égypte ne fut donnée en mariage et jamais cela ne sera le cas<sup>331</sup>. Alors, qu'une reine en fasse la demande est surprenant.

En fait, cela est si inattendu, que plusieurs chercheurs ont essayé de prouver que l'événement ne s'est jamais produit, malgré la preuve tangible fournie par la correspondance. C'est d'abord Walter Federn<sup>332</sup> qui remet en doute les noms de Dahamunzu et Zannanza. Pour lui, ces termes sont des titres, et non des noms. Toute cette histoire n'est donc que le fruit d'une mise en scène égyptienne pour une propagande anti-hittite. Cette idée sera d'ailleurs reprise par Mario Liverani<sup>333</sup> et Franco Pintore<sup>334</sup>. Pintore va même jusqu'à qualifier l'événement d'absurde, tentant d'en diminuer la valeur historique dans son analyse<sup>335</sup>, comme si, placé devant les faits, il ne peut totalement se convaincre qu'une telle chose se soit produite.

Mise à part l'aspect hors du commun de la demande, ce qui pose problème est l'identité de la Dahamunzu qui écrivit la fameuse lettre. Deux hypothèses principales semblent revenir, l'une identifiant Dahamunzu comme Meritaton<sup>336</sup> et l'autre comme

---

<sup>330</sup> Freu, 2004, pp. 133-134.

<sup>331</sup> Moran, 1987, p. 68 (EA 4).

<sup>332</sup> Federn, 1960, p.33.

<sup>333</sup> Liverani, 1971, pp. 161-162.

<sup>334</sup> Pintore, 1978, p. 49.

<sup>335</sup> *Ibid*, p. 49.

<sup>336</sup> La fille aînée d'Akhénaton.

Ankhesenamon<sup>337</sup>. Les arguments principaux des supporteurs de Meritaton, comme Donald Redford<sup>338</sup>, Rolf Krauss<sup>339</sup> et Marc Gabolde<sup>340</sup> sont surtout de nature chronologique<sup>341</sup>. Comme le mentionne Laura Michelini, tout en revient à la chronologie lorsque vient le temps d'élaborer une hypothèse sur l'identité de Dahamunzu. Donc, pour les défenseurs de Meritaton, les raisons majeures qui en font Dahamunzu sont surtout liées à la concordance d'événements historiques. Toutefois, pour ceux qui sont en faveur d'Ankhesenamon, soit Trevor Bryce<sup>342</sup>, Theo Van Den Hout<sup>343</sup>, Raymond Johnson<sup>344</sup> et Jacques Freu<sup>345</sup>, plusieurs éléments non chronologiques ne semblent pas être pris en considération en adoptant Meritaton comme auteure de la lettre. En effet, Dahamunzu mentionne devoir s'abaisser à épouser son serviteur si le roi hittite ne lui envoie pas un fils. En considérant Ankhesenamon comme Dahamunzu, à la mort de Toutankhamon, elle se retrouve en effet sans fils et sans héritier possible.

En identifiant l'auteure de la lettre comme Ankhesenamon, cela nous place chronologiquement dans une période d'instabilité politique en Égypte. En effet, durant les années précédant l'envoi de la missive, les pharaons se succèdent à une grande rapidité<sup>346</sup>. Le dernier à décéder se trouve à être le mari d'Ankhesenamon, Toutankhamon. Celui-ci laisse derrière lui une dynastie à l'agonie, sa veuve n'ayant réussi à produire aucun héritier, bien que le désire semble avoir été présent<sup>347</sup>. À la

---

<sup>337</sup> La troisième fille d'Akhénaton.

<sup>338</sup> Redford, 1967, 235p.

<sup>339</sup> Krauss, 1978, 286p.

<sup>340</sup> Gabolde, 1998, p.194-212.

<sup>341</sup> Il faut noter que pour certains, dont Valérie Angenot, d'autres facteurs entrent en jeu lorsque vient le temps d'identifier Meritaton comme Dahamunzu, facteurs surtout reliés aux éléments du culture matérielle et l'art, parfois négligé par les historiens (Angenot 2019).

<sup>342</sup> Bryce, 1990, pp. 97-105.

<sup>343</sup> Van Den Hout, 2000, pp. 1109-1110.

<sup>344</sup> Johnson, 1999, pp. 86-87.

<sup>345</sup> Freu, 2004.

<sup>346</sup> Durant les 29 années précédant l'envoi de la lettre, pas moins de quatre pharaons se succèdent.

<sup>347</sup> Deux fœtus retrouvés dans la tombe de Toutankhamon démontre qu'il y eut au moins deux tentatives de produire un héritier avec au moins une de ses épouses (Freu, 2004, p. 89).

mort de Toutankhamon, le dernier mâle de la dynastie des Thoutmosides s'éteint. L'idée que le trône d'Égypte soit occupé par un individu de sang royal est bien ancrée dans l'idéologie de l'époque, ce qui explique le grand nombre de mariages entre frères et sœurs lors de la fin de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie<sup>348</sup>. Toutefois, Ankhesenamon n'est pas la seule de sa famille à s'être retrouvée au cœur d'un problème de succession. Meritaton aurait également vécu une situation similaire à la mort de son père. En effet, à la mort d'Akhénaton, elle est sans fils héritier et nouvellement veuve. Peu importe l'identité de l'auteure de la lettre, nous pouvons nous imaginer que Dahamunzu peut éprouver une certaine aversion à épouser un homme qu'elle juge comme étant inférieur ou indigne du trône d'Égypte. Elle le dit d'ailleurs lorsqu'elle s'adresse au roi hittite :

Mon mari est mort. Je n'ai pas de fils. Mais on dit que toi tu as de nombreux fils. Si tu voulais me donner un de tes fils, il deviendrait mon mari. Jamais je ne choisirai l'un de mes serviteurs pour faire de lui mon mari<sup>349</sup>!

Il semble alors que pour cette reine, épouser un étranger de sang royal est déjà mieux que d'épouser un Égyptien de sang non royal, qu'elle considère comme un simple serviteur, indigne de devenir le mari d'une femme de son rang. Il peut également être possible que cette reine ne fasse tout simplement pas confiance à son entourage et se refuse à en épouser un représentant. Il est malheureusement impossible de savoir ce que l'entourage de Dahamunzu a pu penser de son geste, mais une chose semble certaine, le fils de Suppiluliuma, Zannanza, ne rejoint jamais l'Égypte, contrairement à ce qu'en dit Marc Gabolde<sup>350</sup>.

Le fragment 31 du texte de la Geste de Suppiluliuma, reconstitué par Hans Güterbock<sup>351</sup>, décrit les tablettes envoyées par divers rois syriens au roi hittite lui

---

<sup>348</sup> Desroches-Noblecourt, 1986, pp. 43-48.

<sup>349</sup> Freu, 2004, p. 39.

<sup>350</sup> En 1998, Gabolde émet l'hypothèse que, non seulement Zannanza entre en Égypte, mais qu'il épouse Dahamunzu pour devenir le pharaon Smenkhkarê (Gabolde, 1998, pp. 210-211).

<sup>351</sup> Güterbock, 1956, pp. 107-108.

annonçant le meurtre de son fils<sup>352</sup>. Le reste du texte relate les lamentations de Suppiluliuma à la suite de la nouvelle<sup>353</sup>. La réponse du roi hittite ne se fait pas attendre et il envoie au successeur de Nipkhourouriya<sup>354</sup> une lettre de menace, réclamant justice pour la mort de son fils. Au final, cet événement a pour conséquence d'entamer la guerre égypto-hittite de cent ans, qui se termine par le traité de paix entre Ramsès II et Hattousili III<sup>355</sup>.

La lettre envoyée par Dahamunzu cause donc plus de dommages que prévu et malgré tout, la reine est contrainte de revenir à la case départ. Ce qui nous ramène à notre question de départ : Qui est Dahamunzu? Suite à la découverte d'un anneau comportant les cartouches d'Ay et Ankhesenamon, certains sont portés à croire qu'elle serait Dahamunzu, Ay étant le serviteur qu'elle se refusait à épouser<sup>356</sup>. Toutefois, elle n'est nulle part représentée comme épouse principale, place qui semble être occupée par la première épouse d'Ay, Tey<sup>357</sup>. Si Ankhesenamon épousa réellement Ay, alors pourquoi n'est-elle pas représentée comme son épouse principale? Un autre argument qui vient se dresser contre la possibilité qu'Ankhesenamon soit Dahamunzu est le temps de momification de Toutankhamon. En effet, le délai de momification de 70 jours n'aurait pas laissé suffisamment de temps à Akhesenamon de mener les négociations avec le roi hittite<sup>358</sup>. De plus, Toutankhamon fut mis au tombeau en Avril, alors que Nipkhourouriya serait mort vers la fin de l'été ou début automne, rendant donc peu probable que le mari de Dahamunzu fut Toutankhamon<sup>359</sup>.

---

<sup>352</sup> *Ibid*, p.107-108.

<sup>353</sup> Freu, 2004, pp. 85-86.

<sup>354</sup> Le pharaon Ay, qui finit par épouser Akhesenamon (Johnson 1999, pp. 86-87).

<sup>355</sup> Freu, 2004, p. 89.

<sup>356</sup> Johnson, 1999, pp. 86-87.

<sup>357</sup> Dodson et Hilton, 2004, p. 153.

<sup>358</sup> Miller, 2007, p. 271.

<sup>359</sup> *Ibid*, p.271.

Ce qui nous mène à l'hypothèse que Dahamunzu pourrait être Meritaton. Cela nous placerait entre le règne d'Akhénaton et Toutankhamon. Il semble être accepté qu'une femme, voire deux<sup>360</sup>, aurait régné entre ces deux pharaons sous le nom d'Ankhkheperoure, ce qui rend donc plausible l'idée que cette femme pourrait être Meritaton<sup>361</sup>. Identifier Dahamunzu comme étant Ankhkheperoure ferait également concorder certains événements historiques, comme l'intervention des Égyptiens en Amurru<sup>362</sup>. Dans ce cas-ci, Nipkhourouya serait donc Akhénaton<sup>363</sup>. Meritaton aurait donc écrit au roi du Hatti afin de se procurer un mari avec lequel elle aurait été en mesure de produire un héritier et sauver sa lignée familiale<sup>364</sup>. Selon nous, l'ensemble des raisons citées ci-dessus fait en sorte que Dahamunzu serait fort possiblement Meritaton, bien qu'il nous soit malheureusement impossible de l'affirmer avec certitude.

L'affaire Zannanza est donc unique en son genre pour bien des raisons. Tout d'abord, il s'agit de la seule instance où des négociations matrimoniales sont effectuées, non pas entre un pharaon et un roi étranger, mais entre une reine et un roi étranger. De plus, si l'on en croit les missives envoyées par cette dernière, une fois arrivé en Égypte, son nouveau mari ne se serait pas contenté d'une vie à l'écart du pouvoir royal, mais serait devenu lui-même pharaon. Un étranger aurait alors atteint le plus haut statut politique possible en Égypte alors qu'une princesse étrangère ne peut, en théorie, même pas atteindre le rang de Grande Épouse royale. Toutefois, aussi unique que cela puisse paraître, nous y voyons surtout une situation où une femme royale tente par tous les moyens de sauver sa dynastie et d'éviter l'ascension au trône d'un individu de sang

---

<sup>360</sup> Valérie Angenot a récemment soulevé la possibilité qu'à la mort d'Akhénaton, Méritaton aurait régné de pair avec sa jeune sœur Neferneferouaton Tasherit sous le nom commun de Neferneferouaton Ankhkheperure (Angenot, 2019).

<sup>361</sup> *Ibid*, p.272.

<sup>362</sup> *Ibid*, p.270-271.

<sup>363</sup> Akhénaton aurait épousé sa fille Méritaton et le couple aurait possiblement eut au moins une fille (Freu, 2004, p. 68).

<sup>364</sup> Angenot, 2019.

non royal. En effet, en Égypte ancienne, il est chose commune de conserver le pouvoir au sein de la famille. C'est pourquoi il était commun d'épouser un membre de sa famille. Cela diminuait non seulement le risque de conflits lors de la succession, mais réduit l'accès au pouvoir à un nombre minimal d'individus. Dans le cas échéant où aucun héritier mâle royal ne peut prétendre au titre de pharaon, il est également fréquent de confier le pouvoir à la dernière femme de la lignée afin d'assurer une transition dynastique<sup>365</sup>.

Nous ne pouvons toutefois nous empêcher de nous questionner sur l'impact politique qu'aurait eu cette union. En effet, si Zannanza était parvenu en Égypte et avait épousé tel que prévu Dahamunzu, cette union aurait bénéficié à ces deux grandes puissances qu'étaient l'Égypte et le Hatti. Avec un fils d'un monarque étranger sur le trône d'Égypte, cette alliance aurait définitivement bénéficié au roi hittite, en plus d'assurer à Dahamunzu un allié politique puissant qui l'aurait aidé à rétablir l'instabilité créée par le règne d'Akhénaton. De cette union serait d'ailleurs peut-être né un héritier qui aurait été un atout politique important pour l'Égypte et le Hatti. Toutefois, suite à l'échec de cette possible alliance, il faudra attendre le règne de Ramsès II pour qu'un mariage diplomatique entre l'Égypte et le Hatti ait lieu.

## 2.5 Conclusion préliminaire : le mariage diplomatique comme outil économique

À la fin de ce deuxième chapitre, nous en arrivons à la conclusion que durant la XVIII<sup>ème</sup> dynastie, l'acquisition d'une épouse étrangère est principalement une action politique résultant d'un intérêt économique. En effet, comme nous l'avons vu, dans les textes officiels, les princesses étrangères sont classées comme faisant partie du *Inw*. Le *Inw* étant le terme égyptien employé pour désigner un apport économique de nature

---

<sup>365</sup> Nous pensons notamment à Neferousobek qui prit le pouvoir à la fin de la XII<sup>ème</sup> dynastie (Cooney 2018, p.59-98).

étrangère dédié au pharaon, les épouses diplomatiques du pharaon sont considérées comme appartenant à la même catégorie que les cadeaux envoyés entre souverains et les tributs de guerre.

En effet, ces dernières sont décrites comme étant un tribut dû au pharaon afin de confirmer sa suprématie sur les contrées étrangères, comme le Mitanni. Ainsi, dans les Annales de Thoutmosis III, une fille de chef local est incluse dans une liste de biens collectés lors de la deuxième campagne militaire du pharaon au Retjenu. Plusieurs décennies plus tard, la mentalité ne change guère, comme nous pouvons le voir sur le scarabée de Giloukhepa, où cette dernière est nommée comme un tribut apporté à Sa Majesté, le pharaon Amenhotep III.

Les unions diplomatiques servent également de moyen pour renouveler les alliances entre deux souverains<sup>366</sup>. C'est pourquoi un pharaon peut épouser plusieurs princesses d'un même pays, comme ce fut le cas pour Amenhotep III<sup>367</sup>. Ce système liant deux souverains et non deux pays<sup>368</sup> permet également au pharaon de décider si ce renouvellement d'alliance en vaut la peine. Ce fait est d'ailleurs confirmé par la diminution de l'intérêt des pharaons à réaffirmer leur lien avec le Mitanni alors que le pays perd de son influence au profit du Hatti<sup>369</sup>.

De plus, alors que deux de ces cas semblent sortir du modèle préconçu classant les épouses étrangères comme un simple tribut, lorsque nous regardons de plus près, nous nous rendons compte que dans les faits, ils ne sont pas si inhabituels. Le cas de Kiya

---

<sup>366</sup> Bryce, 2014, p. 113.

<sup>367</sup> En épousant au début de son règne la fille de Suttarna, il renouvelle l'alliance entre le Mitanni et l'Égypte. À la mort de Suttarna, cette alliance se doit d'être renouvelée avec son successeur, Tushratta. C'est pourquoi il épouse la fille de celui-ci en fin de règne.

<sup>368</sup> Robins, 1993, p. 31.

<sup>369</sup> Amenhotep III semble en effet moins enthousiaste à conclure une alliance avec Tushratta qu'avec son prédécesseur Suttarna (Bryan 2000, p.83). Puis, Akhénaton n'épouse pas une nouvelle princesse mitannienne en plus de se montrer distant dans ses relations diplomatiques avec le Mitanni (Murnane 2000, p.110).

présente une situation hypothétique où une étrangère s'élève au rang de favorite, pour ensuite disparaître sans laisser de traces. Qu'une femme étrangère parvienne à monter aussi haut dans la hiérarchie peut au départ paraître surprenant, mais lorsqu'on y regarde de plus près, il est possible de constater qu'elle n'obtient que bien peu de plus que d'autres princesses étrangères de haut rang. La seule différence est que Kiya laisse davantage de traces dans les sources. Pour cela, nous pouvons supposer qu'il peut s'agir d'une simple question de personnalité ou de circonstances. Pourquoi elle plutôt qu'une autre? Il est possible qu'Akhénaton vît en elle une compagne agréable et qu'il en soit venu à choisir de l'honorer en lui attribuant un domaine, des temples et en la faisant représenter à l'intérieur de ceux-ci. Toutefois, dans les faits, elle n'est pas la première étrangère à acquérir un domaine, la fille d'Artatama qu'épouse Thoutmosis IV se voit également dans le droit de posséder son domaine et d'avoir des serviteurs<sup>370</sup>. Il se peut aussi que les autres princesses étrangères aient été elles-mêmes attestées, mais que le support utilisé ait été plus dégradable que la pierre (nous pensons entre autres au papyrus, support utilisé pour les documents d'archives). Par contre, peu importe l'affection qu'Akhénaton a pour elle, cela n'empêche pas Kiya de disparaître des sources, peut être suite à une répudiation. Bien que nous ignorions ce qui mena à cette disgrâce, l'hypothèse la plus plausible est simplement son origine mitannienne. La perte de puissance du Mitanni aura finalement raison d'elle et il est probable qu'elle se voie contrainte de retourner dans son pays natal, n'ayant plus aucune utilité politique en Égypte.

Ce sont également les valeurs égyptiennes qui peuvent être la cause de l'ensemble de l'affaire Zannanza, qui mena malheureusement à la mort de ce dernier. Alors qu'il peut paraître totalement absurde, comme le dit Pintore, qu'une reine se résolve à demander à un roi étranger de lui envoyer un fils à épouser pour en faire un pharaon, encore une fois, en creusant un peu, il est possible de réaliser que la situation n'est pas si

---

<sup>370</sup> Cabrol, 2000, p.49.

improbable. Même si tout cela reste hypothétique de notre part, le système de valeurs dans lequel Dahamunzu grandit la porte sûrement à devoir choisir ce qui lui semble être le moins dommageable pour elle, soit épouser un prince de sang royal plutôt qu'un homme qu'elle considère inférieur. En effet, ayant pour habitude d'épouser un membre de leur famille immédiate, les Thoutmosides préfèrent maintenir le pouvoir au sein d'un cercle très étroit, prônant les mariages inter-familiaux et imitant par le fait même les familles divines de l'Ennéade. À titre d'exemple, si Dahamunzu s'avère être Méritaton, elle est à la fois la fille et l'épouse d'Akhénaton. Ayant grandi dans cette idéologie qu'un membre de la famille royale se devait de prendre pour époux un membre de sa famille directe, il est alors compréhensible que Dahamunzu se rebute à devoir épouser un homme qu'elle considère comme son serviteur.

Il est également possible de songer à un possible désir d'alliance politique. Il est probable que Dahamunzu ait tout simplement vu en cette union hors du commun une opportunité de créer de nouveaux liens politiques avec la grande puissance qu'était le Hatti à l'époque.

Alors qu'à nos yeux de contemporains, la façon dont ces femmes sont décrites dans les textes peut paraître aberrante, il ne faut pas oublier qu'il est probable que les pharaons de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie ne sachent tout simplement pas comment ils se doivent de considérer leurs nouvelles épouses. En effet, le Nouvel Empire est la première période où l'Égypte adopte réellement des mesures impérialistes et s'implique autant dans les relations internationales. Il s'agit d'une situation nouvelle pour ces dirigeants qui doivent apprendre à entretenir des relations avec leurs voisins alors que leurs façons de faire et de percevoir le pouvoir sont totalement différentes. Dans les faits, une fois arrivées en Égypte, ces femmes occupent tout de même un statut enviable par rapport au reste de la population. Elles sont logées, vêtues et nourries dans des conditions de vie confortables et possèdent parfois même leur domaine et serviteurs. Somme toute, ces épouses coulent le reste de leurs jours de façon plus que convenable.

Par contre, alors que l'Égypte transite dans une nouvelle dynastie, les vues par rapport au mariage diplomatique évoluent et avec elles, les façons de négocier.

### CHAPITRE 3

## LE MARIAGE DIPLOMATIQUE DE LA XIX<sup>ÈME</sup> DYNASTIE À LA XXI<sup>ÈME</sup> DYNASTIE

Alors que le Hatti gagne en puissance à la fin de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie, Suppiluliuma écrit à Akhénaton pour rétablir des relations amicales<sup>371</sup> et conclure une nouvelle alliance avec l'Égypte, au détriment du Mitanni. Ces rapports amicaux sont cependant de courte durée, alors que sous le règne de Toutankhamon, l'armée égyptienne attaqua, sans grand succès, les troupes hittites à Kadesh. Les relations demeurent alors tendues entre les deux pays, spécialement après le meurtre du fils de Suppiluliuma, Zannanza, lors de son voyage vers l'Égypte. La paix ne fut officiellement établie que sous Ramsès II, ce qui nous mène au premier mariage diplomatique entre le Hatti et l'Égypte. C'est en majeure partie la documentation autour de ce mariage qui nous porte à croire que la façon de faire pour conclure les ententes d'unions diplomatiques en vient à évoluer à la XIX<sup>ème</sup> dynastie.

### 3.1 Ramsès II

Comme les pharaons de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie, Ramsès II contracta également quelques mariages diplomatiques avec différents souverains. Cependant, l'union pour laquelle il est le plus connu est celle qu'il conclut avec Hattousili III, dont il épouse la fille, qui est reçue en grande pompe en Égypte et se voit décerner le titre de « Grande Épouse royale ».

---

<sup>371</sup> Le premier traité entre les deux contrées est établi sous Thoutmosis III, mais ne dure que le temps de son règne. La lettre envoyée par Suppiluliuma mentionne ces relations autrefois amicales et montre un désir de les rétablir.

### 3.1.1 Les princesses hittites

C'est en l'an 21 de son règne que Ramsès II conclut la paix avec les Hittites, soit 16 ans après la bataille de Kadesh. Les raisons qui poussent les deux parties à conclure la paix si longtemps après cette bataille sont multiples, les principales étant étroitement reliées à notre concept d'agentivité. En effet, la politique étrangère de l'ère du Bronze est surtout basée sur des critères idéologiques et des prémisses irrationnelles<sup>372</sup>. Il est donc impossible pour le pharaon d'accepter un traité de paix immédiatement après la bataille de Kadesh sans entacher son honneur<sup>373</sup>. Il s'agit aussi partiellement d'une question d'ego et de reconnaissance<sup>374</sup> qui poussa, 16 ans après Kadesh, le roi Hattousili III à proposer la paix officielle à l'Égypte, l'autre raison étant surtout stratégique<sup>375</sup>.

Bien que la paix ait ses avantages, Ramsès II n'est pas celui qui en a le plus besoin<sup>376</sup>. Comme Dominique Charpin le mentionne<sup>377</sup>, le cas de l'alliance égypto-hittite est un des rares cas où cette alliance n'est pas suivie d'un mariage diplomatique. Il faut attendre un autre 13 ans avant que Ramsès II n'épouse une princesse hittite.

---

<sup>372</sup> Brand, 2007, p. 17.

<sup>373</sup> Kitchen, 1993, pp. 47-48.

<sup>374</sup> Ayant gagné le pouvoir en détrônant son neveu Urhi-Teshup, Hattousili III semble éprouver quelques difficultés à se faire reconnaître comme un « Grand roi », notamment par le roi d'Assyrie (Brand 2007, p. 22). Or, les rois accordent beaucoup d'importance à la façon dont ils sont perçus par les autres rois et l'anxiété par rapport à son statut est chose courante pour les rois de l'âge du Bronze (Avruch, 2000, p.160-161). Se faire reconnaître comme « Grand roi » par un autre roi membre de ce que Bryce appelle le « Great Power's club » (Bryce 2014, p.7 note 1) est donc une motivation pour Hattousili III de proposer la paix à l'Égypte.

<sup>375</sup> Une des inquiétudes majeures des Hittites est la montée en puissance de l'Assyrie. Hattousili III fait face à de nombreuses menaces sur plusieurs fronts et ne peut se permettre de conserver une menace venant de l'Égypte. De plus, gagner l'Égypte comme alliée a comme avantage de bénéficier de renforts en cas d'attaque extérieure, particulièrement de l'Assyrie (Brand 2001, p. 29).

<sup>376</sup> Brand, 2001, p. 30.

<sup>377</sup> Charpin, 2019, p. 223.

En l'an 34 de son règne, les négociations aboutissent à une entente pour le moins hors du commun : la fille d'Hattousili III, apportant avec elle une dot impressionnante, arrive en Égypte pour y vivre en tant que « Grande Épouse royale » sous le nom de Maâthorneferurê. Elle devient dès lors la première princesse étrangère à effectuer son entrée en Égypte en tant que future Grande Épouse royale. Toutefois, alors que cela semble exceptionnel à première vue, nous allons voir qu'il ne s'agit en fait que du résultat d'une négociation politique stratégique entre deux souverains.

En fait, le titre prestigieux attribué par Ramsès II est plus symbolique que réel. En effet, il ne semble pas que Maâthorneferurê exerce l'ensemble des fonctions normalement pratiquées par une femme de ce rang. Bien qu'elle figure à quelques reprises en tant que Grande Épouse royale sur des monuments officiels, elle n'est que brièvement attestée dans les sources archéologiques<sup>378</sup>. Cela est un indice que son séjour à la capitale de Per-Ramsès est de courte durée. Nous savons qu'elle donne une fille à Ramsès II dans l'année qui suivit son mariage, mais nous perdons sa trace peu de temps après la naissance<sup>379</sup>.

Il est plausible qu'elle en vienne à être reléguée au harem de Gurob dans le Fayoum<sup>380</sup>. Des traces de son existence au sein de cet établissement ont d'ailleurs été retrouvées sur un fragment du Papyrus de Gurob<sup>381</sup>. Ce fragment, qui lui est personnellement adressé, est probablement un reçu de nettoyage listant des vêtements destinés à lui être livrés. À son arrivée au harem, il est possible que Maâthorneferurê devienne alors impliquée dans les activités de tissage de vêtements de luxe pour lesquelles le harem est surtout connu<sup>382</sup>.

---

<sup>378</sup> Leblanc, 1999, p. 271.

<sup>379</sup> *Ibid.*, pp. 269-270.

<sup>380</sup> Kitchen, 1985, p. 127.

<sup>381</sup> University College London, 2019.

<sup>382</sup> Grajetzki, 2005, p. 68.

Si elle finit par connaître le même sort que les autres princesses étrangères avant elle, pourquoi alors Ramsès II se donne-t-il la peine de faire exception à la règle et de lui donner le prestigieux titre de Grande Épouse royale? La réponse à cette question est en fait très simple, il s'agit simplement d'une concession faite par le pharaon pour obtenir ce qu'il veut de la part d'Hattousili III.

Il faut se rappeler que les mariages diplomatiques au Nouvel Empire ont certes une fin politique, mais également économique. Lorsqu'il est question d'épouser la fille d'un Grand roi, le pharaon se doit d'être un fin négociateur pour en tirer le maximum d'avantages. C'est en partie pour la dot, amenée par la princesse étrangère, qu'un pharaon se lance dans un processus de longues négociations. Contrairement à d'autres pays, où la princesse récupère sa dot en cas de répudiation, une princesse qui épouse le pharaon en perd possession. L'ensemble des richesses qu'elle emmène est adressé à son nouveau mari<sup>383</sup>. La dot fait donc partit du *Inw*<sup>384</sup>, d'où l'intérêt pour le pharaon de bien négocier le capital qui lui sera amené avec sa nouvelle épouse. Bien sûr, il ne faut pas oublier les avantages politiques que Ramsès II tirera de cette union, notamment une alliance avec une grande puissance du moment et la confirmation de sa supériorité sur le Hatti<sup>385</sup>.

Toutefois, comme dans tout marchandage, des concessions doivent être faites, et ce, des deux côtés. Pour le roi du Hatti, il est à son avantage de voir sa fille devenir Grande Épouse royale d'Égypte. Grâce à sa position élevée, cette dernière peut ainsi avoir accès à une certaine influence politique et intercéder en la faveur de son pays natal<sup>386</sup>. Une position d'autorité en Égypte est également prisée pour un pays qui, comme le

---

<sup>383</sup> Charpin, 2019, p. 227.

<sup>384</sup> Comme vu au chapitre 2, au Nouvel Empire, le *Inw* désigne tout type de revenu provenant de pays étrangers et destinés au pharaon. Celui-ci redistribue généralement cet argent à travers les temples et les institutions royales, comme les harems (Waburton, 1997, p.221-236).

<sup>385</sup> Voir pages 90 et 91.

<sup>386</sup> Xekalaki, 2007, p. 164.

Hatti, connaît son lot d'instabilité politique. En cas de crise, cela assure au dirigeant un allié puissant en la personne du pharaon d'Égypte<sup>387</sup>. Finalement, les futurs enfants engendrés de l'union d'un pharaon et d'une Grande Épouse royale ont le potentiel d'être des instruments politiques considérables pour le Hatti. Il est d'ailleurs insinué que la main de la fille de Ramsès II et Maâthorneferurê est demandée en mariage par Hattusili III, qui projette de la marier à un de ses fils<sup>388</sup>. Cette union aurait alors brisé un ancien tabou voulant qu'aucune princesse égyptienne ne doive épouser un prince étranger<sup>389</sup>. Nous pouvons aussi supposer que si le couple royal avait eu un fils, celui-ci aurait été un grand atout pour le roi du Hatti. Nous imaginons en fait que ce dernier aurait sans doute pétitionné le pharaon pour que son petit-fils atteigne une position influente à la cour royale, peut-être même celui de co-régent et éventuellement pharaon<sup>390</sup>.

Maintenant que nous avons examiné les raisons qui poussent le Hatti à demander que Maâthorneferurê se voie décerner le titre de Grande Épouse royale (*hmt nswt wrt*), voyons ce qui amène Ramsès II à accepter cette demande spéciale. Tout d'abord, il est important de mentionner les différences culturelles entre l'Égypte et le Hatti en ce qui a trait aux mariages royaux et des positions occupées par les différentes femmes à la cour. Alors qu'en Égypte il existe une hiérarchie complexe parmi les femmes du pharaon<sup>391</sup>, il n'en est pas de même pour le Hatti<sup>392</sup>. Selon la culture hittite, le roi n'a qu'une seule épouse et celle-ci devient reine du pays. Le reste des femmes du harem ne sont que des concubines sans statut. Il est possible, que par respect de la culture hittite, Ramsès II fait le compromis d'accorder le titre de Grande Épouse royale à sa nouvelle épouse.

---

<sup>387</sup> Van den Hout, 2000, pp. 1109-1110.

<sup>388</sup> Roth, 2002, p. 102.

<sup>389</sup> Moran, *Lettres d'El-Amarna*, p. 68 (EA 4).

<sup>390</sup> Leblanc, *Néfertari*, p. 269.

<sup>391</sup> Pour de plus amples détails au sujet de cette hiérarchie, voir la section 4.1.1 du chapitre 4.

<sup>392</sup> Meier, 2000, p. 172.

Nous devons aussi mentionner que le pharaon joue autour de marges de manœuvre serrées. Il peut en effet difficilement refuser la demande faite par le roi du Hatti de peur de compromettre la nouvelle alliance entre les deux pays<sup>393</sup>. En retour, Hattousili III n'a probablement pas connaissance de la complexité de la structure hiérarchique qui régit les épouses du pharaon et en ressort heureux de voir que sa fille semble appréciée à sa juste valeur par son homologue égyptien.

Cette concession coûte toutefois bien cher au Hatti. En retour de ce titre prestigieux, Ramsès II demande une dot digne d'une reine d'Égypte au roi hittite. En soumettant Hattousili III à une forte pression financière en demandant une dot opulente, Ramsès II espère gagner plus de temps pour parfaire la négociation de l'union<sup>394</sup>. Au mieux, il arrive à réduire les exigences de son futur beau-père et au pire, il gagne économiquement. Le mariage de Ramsès II à la princesse hittite est un exemple parfait de négociations bien réussies où aucun parti ne gagne totalement, mais chacun se retrouve satisfait. D'un côté Hattousili III croit gagner en ayant sa fille élevée au titre de Grande Épouse royale, et d'un autre, Ramsès II s'enrichit matériellement et politiquement. Ce titre, qui au départ parait si surprenant, n'est en fait que le résultat d'une stratégie bien élaborée par Ramsès II pour accroître, d'une part ses coffres, son réseau d'alliances politiques, en plus de bien paraître aux yeux de la population égyptienne.

En effet, alors que pour le Hatti l'arrivée en Égypte de leur princesse est la culmination des efforts du roi pour gagner un puissant allié politique et finalement se faire voir comme un Grand roi important par les autres rois, pour Ramsès II, cette entrée est la

---

<sup>393</sup> Xekalaki, 2007, p. 171.

<sup>394</sup> *Ibid*, pp. 170-171.

preuve ultime de la soumission du Hatti à l'autorité de l'Égypte<sup>395</sup>. Non seulement Ramsès II reçoit une dot d'une grande valeur, mais cette immense rentrée de biens, qui est défilée devant la population aux côtés de la nouvelle princesse, démontre que le pharaon réussit à remplir sa fonction de protecteur en soumettant les pays étrangers et en assurant la prospérité à son pays, comme le démontre cet extrait de la stèle du mariage, érigée en commémoration des noces de Ramsès II avec la princesse hittite :



ḥꜥn ddw p3 ʿ3 Ht3 kn msꜥ.f srw.f m dd  
 twt 3kꜥnw m ḥtnw nb iw s3t wrt ḥ3t sn  
 βy.i nḥm r ḥtp nfr  
 rdi.f nn ḥtpw ḥnh

*Puis, le Grand roi du Hatti parla à son armée et ses hauts magistrats comme suit :*

*Dépouillons-nous de tous nos biens, avec ma fille ainée au-devant de ceux-ci  
 Et amenons nos cadeaux au Bon Dieu (Ramsès II),  
 Afin qu'il nous accorde la paix et que nous puissions vivre*

Malgré tout, un changement quant à la perception de cette nouvelle épouse semble s'être opéré depuis le temps d'Amenhotep III. Lorsqu'on lit les passages faisant mention de la princesse étrangère sur la stèle du mariage, nous remarquons que cette dernière n'est plus considérée comme faisant partie du *Inw*, mais comme arrivant à ses côtés pour le présenter :

<sup>395</sup> Dans la « stèle du mariage » que Ramsès II fait ériger pour l'événement, le Hatti est décrit comme un pays vaincu qui envoie en Égypte une princesse accompagnée de nombreux tributs pour implorer la protection du pharaon (Kitchen, 1985, pp. 124-126).



*ḥꜥn rdi.f iini yw s3t.f wrt inw.i sy gr ḥ3t*

*Puis, il (le roi du Hatti) fit apporter sa fille ainée accompagnée de merveilleux tributs la précédant*

La nuance est subtile, mais révélatrice du changement de mentalité. Alors qu'auparavant, Maâthorneferurê aurait été décrite comme faisant partie des tributs apportés en Égypte, dans ce cas, elle est la représentante du Hatti qui apporte ces tributs. La symbolique elle-même du mariage ne change guère, il s'agit de la représentation de la soumission d'une contrée étrangère au pharaon d'Égypte, mais la femme échangée au cours de cette négociation n'est plus un tribut destiné au roi, mais une individuée à part entière.

Somme toute, Maâthorneferurê réussit ce que peu, voire aucune, princesse étrangère ne put accomplir : accéder au titre suprême de Grande Épouse royale. Cela étant dit, cette fonction détient beaucoup moins de poids que ce qu'Hattousili III peut imaginer. En fait, au moins deux autres femmes, filles de Ramsès II, occupent en même temps que la princesse hittite le titre de Grande Épouse royale<sup>396</sup>. Il est donc fort probable que les fonctions et rôles officiels reviennent à ces deux femmes de sang royal égyptien et non à Maâthorneferurê, qui occupe ce statut à titre symbolique seulement. Par contre, il faut préciser que, bien que symbolique, en atteignant ce statut, elle brise le modèle établi<sup>397</sup> durant la majorité du règne de Ramsès II.

<sup>396</sup> Kitchen, 1985, p. 155.

<sup>397</sup> Ce modèle place dans l'ombre les femmes d'un rang inférieur à ces deux épouses principales et marque la quasi-totalité de son règne. Néfertari et Isetnofret furent de loin les deux favorites de Ramsès II et leurs enfants bénéficièrent du statut élevé de leur mère. Un bon exemple de cela est le fait que les quatre fils de Ramsès II qui furent nommés « Prince héritier » durant son règne étaient tous les enfants d'une ou l'autre de ces femmes (Brand, 2016, p.16-21).

Toutefois, cela ne s'arrête pas là, car quelques années plus tard, Ramsès II épouse une seconde princesse hittite. À l'instar de la précédente, elle fait son entrée en Égypte avec une dot importante et le titre de Grande Épouse royale. Le pharaon ordonne également une inscription commémorative, comme ce fut le cas pour son mariage avec Maâthorneferurê. Cependant, cette seconde union est célébrée avec beaucoup moins de pompe que la première, comme si l'attrait de la nouveauté suscitée par le premier mariage se soit éteint pour le deuxième<sup>398</sup>. En effet, l'inscription commandée par Ramsès II ne fait presque pas allusion à son épouse. La seule mention qui en est faite est pour décrire les tributs qu'elle amène avec elle. Toutefois, comme ce fut le cas de Maâthorneferurê, cette deuxième fille du Hatti n'arrive pas en tant que tribut, mais en tant que représentante du Hatti avec de nombreux cadeaux à sa charge. Néanmoins, contrairement à la première épouse, le nom de la seconde n'est même pas mentionné et elle est reléguée au harem dès son arrivée<sup>399</sup>.

Par contre, un changement majeur peut être constaté sur cette deuxième inscription : le Hatti est davantage mis sur un pied d'égalité que sur la première stèle<sup>400</sup>.



*Iw bn mntyt.i irw in.w*  
*Iw bn ntt htr irw in.w*  
*Kny n3 ntrw n p3 t3 Kmt n ntrw nh3st nb*

*Ce ne fut pas les troupes qui les (tributs) amenèrent*  
*Ce ne fut pas la charioterie qui les amenèrent*  
*Mais la suprématie des Dieux de la terre d'Égypte et des Dieux de tous les*  
*pays étrangers*

<sup>398</sup> Grandet, 2008, p. 255.

<sup>399</sup> Kitchen, 1985, p. 133.

<sup>400</sup> Liverani, 2001, pp. 194-195.

En effet, en mentionnant que ce sont avant tout les dieux d'Égypte et des terres étrangères qui font en sorte d'acheminer les nombreux tributs au pharaon, Ramsès II sous-entend que ce mariage est chaperonné par les dieux des deux pays. Contrairement au premier mariage, il ne s'agit plus de représenter la soumission des Hittites à l'autorité pharaonique, mais de symboliser le statut équivalent des deux pays.

### 3.1.2 Les autres princesses étrangères

On ne connaît presque rien des autres épouses diplomatiques de Ramsès II. En fait, les seules mentions qui nous sont parvenues sont celles faites indirectement par la reine hittite, Puduhepa, lorsqu'elle écrit à Ramsès II. La première mention se retrouve dans une lettre<sup>401</sup> qu'elle rédige en réponse à une missive précédente<sup>402</sup>. Afin de vanter sa fille, elle signale que cette dernière ne peut être comparée aux filles des rois de Babylone, Zulabi et Assyrie, insinuant que le pharaon a dans son harem des princesses venant de ces trois pays.

Parmi ces unions potentielles, celle contractée avec Babylone est la plus documentée. Puduhepa mentionne spécifiquement cette princesse en laissant entendre à Ramsès II qu'elle a entendu de la part de messagers babyloniens que l'accès à cette épouse leur a été refusé lors de leur dernier séjour en Égypte<sup>403</sup>. Puduhepa s'inquiète donc par le fait même du sort éventuel réservé à sa fille une fois en Égypte. Indirectement, la reine hittite fait savoir que Ramsès II aurait bel et bien contracté une alliance diplomatique avec le roi de Babylone. Malheureusement, les informations dont nous disposons sur le sujet de ces épouses étrangères s'arrêtent à ces deux brèves mentions.

---

<sup>401</sup> Lettre no. 22E du corpus de correspondance égypto-hittite (Edel, 1994, Vol. 1).

<sup>402</sup> Beckman et Hoffner, 1996, pp. 126-127.

<sup>403</sup> *Ibid*, p. 127.

### 3.2 La XXI<sup>ème</sup> dynastie

La XXI<sup>ème</sup> dynastie est marquée par un important changement culturel, économique et politique suite à l'éclatement du pouvoir central qui mena au début de la Troisième Période Intermédiaire. Cette division du pays survient en réponse à l'affaiblissement du pouvoir monarchique, entre autres caractérisé par la disparition du respect des rois présents et passés, marqué par le pillage des tombes an l'an 13 à 17 du règne de Ramsès IX. Alors que le pouvoir central s'affaiblit, le pouvoir des prêtres d'Amon s'accroît et l'Égypte se fragmente en une multitude d'entités politiques<sup>404</sup>. L'arrivée importante de peuples étrangers, notamment les Libyens, amène un nouvel apport culturel qui contribue à modifier la mentalité égyptienne<sup>405</sup> au courant de cette période. La méthode traditionnelle pour conclure les mariages diplomatiques est par conséquent grandement influencée, ce qui engendre de nouvelles façons de faire.

#### 3.2.1 Le mariage diplomatique en Égypte

Avec les flots d'étrangers qui entrent en Égypte vers la fin de la XX<sup>ème</sup> dynastie et le début de la XXI<sup>ème</sup> dynastie, et leur influence graduelle sur le pouvoir royal, il est normal que l'idéologie associée au pouvoir royal féminin soit appelée à changer. Cette modification peut d'ailleurs s'expliquer à l'aide de plusieurs hypothèses. En 2016, Karl Jansen-Winkel, expose les raisons qui peuvent laisser croire que, bien qu'officiellement les Libyens occupèrent le pouvoir dès la XXII<sup>ème</sup> dynastie, officieusement, leur influence est présente dès la fin de la XX<sup>ème</sup> dynastie. La prééminence d'Amon à Thèbes serait d'ailleurs, en partie, une des raisons de la vénération de ce dieu par les Libyens. En effet, ces derniers ont pour intention de légitimer leur accès au pouvoir à travers leur vénération du dieu Amon<sup>406</sup>. Meike

---

<sup>404</sup> Kitchen, 1986, p.248-250.

<sup>405</sup> Jansen-Winkel, 2016, p. 388.

<sup>406</sup> Jansen-Winkel, 2016, p. 388.

Becker reprendra également cette théorie en y apportant une dimension ethnologique. Lorsque les Libyens gagnent en puissance, ils apportent avec eux leur culture matriarcale<sup>407</sup>. Originellement étudié en 1914 par Oric Bates<sup>408</sup>, le matriarcat prôné par la culture tribale libyenne serait en partie responsable de la prépondérance ascendante du pouvoir royal féminin.

De plus, à la XXI<sup>ème</sup> dynastie, l'Égypte se retrouve divisée en plusieurs unités indépendantes, les deux plus importantes étant Thèbes, dirigée par les grands prêtres d'Amon, et la Basse-Égypte, dirigée par les pharaons descendants de ceux de la XX<sup>ème</sup> dynastie. Les deux parties entretiennent toutefois des relations assez amicales et il existe une certaine coopération entre les deux<sup>409</sup>. Une nouvelle hiérarchisation du pouvoir se met alors en place, du moment où le grand prêtre contrôle à la fois l'armée et le culte du puissant dieu Amon<sup>410</sup>.

Suite à ce nouveau modèle étatique, deux principaux changements peuvent être observés en ce qui concerne les mariages diplomatiques. Le premier concerne les normes qui régissent le choix de la Grande Épouse royale par le pharaon. Alors qu'au Nouvel Empire ces normes sont strictes et semblent vouloir éviter qu'une femme non égyptienne puisse occuper ce titre et les fonctions y étant attachées, à la XXI<sup>ème</sup> dynastie, les femmes étrangères ayant épousé le pharaon peuvent occuper ce poste prestigieux et recevoir tous les privilèges y étant associés<sup>411</sup>.

Le deuxième changement, et probablement le plus important, est que les pharaons commencent à donner leurs filles en mariage pour sceller des alliances diplomatiques. Afin de conserver un lien avec la Haute-Égypte, les pharaons se mettent à envoyer leurs

---

<sup>407</sup> Becker, 2016, pp. 21-46.

<sup>408</sup> Bates, 1914, pp.111-113.

<sup>409</sup> Tyldesley, 1998, pp. 204-205.

<sup>410</sup> Jansen-Winkel, pp. 384-389.

<sup>411</sup> Desroches-Noblecourt, 1986, p. 49.

filles aux Grands Prêtres d'Amon afin qu'elles les épousent et représentent les intérêts de leur père au sud de l'Égypte<sup>412</sup>. Or, les femmes des Grands Prêtres d'Amon détiennent un grand pouvoir religieux et politique à Thèbes. Par exemple, elles ont la charge d'administrer le personnel féminin du temple d'Amon et ont de vastes revenus et terres à leur disposition<sup>413</sup>.

De plus, c'est parmi les filles de ces femmes qu'est sélectionnée une candidate pour le prestigieux poste d'« Épouse du Dieu »<sup>414</sup>. Bien que ce titre n'ait pas encore autant d'importance qu'il en aura durant la XXII<sup>ème</sup> dynastie, il n'en demeure pas moins que sa détentrice se voit attribuer des terres, un revenu et une importante influence religieuse<sup>415</sup>. Un bon exemple pour illustrer l'étendue du pouvoir d'« Épouse du Dieu » est le cas de la fille du Grand Prêtre d'Amon Pinoudjem, Maatkare. Son statut est en fait si important que son nom est entouré d'un cartouche, car via son rôle de femme d'Amon, elle occupe le statut de Reine<sup>416</sup>.

L'épouse diplomatique, fille d'un pharaon du nord, peut ainsi avoir un avenir brillant devant elle, à l'opposé de celles des pharaons du Nouvel Empire. Non seulement elles ont l'opportunité de parvenir à un statut influent, mais leurs filles ont la primauté pour atteindre une position similaire. En fait, les femmes royales thébaines de la XXI<sup>ème</sup> dynastie peuvent aspirer à davantage de titres et revenus<sup>417</sup> que celles du Nouvel Empire<sup>418</sup>.

---

<sup>412</sup> Lesko, 1991, p. 13.

<sup>413</sup> Naguib, p. 38.

<sup>414</sup> Niwinski, 1989, pp. 80-81.

<sup>415</sup> Ayad, 2009, p. 4.

<sup>416</sup> Niwinski, 1989, p. 84.

<sup>417</sup> Ce phénomène est surtout observable dans les tombes de l'élite féminine thébaine. Ces femmes possèdent assez de revenus pour se faire construire leur propre tombe et y afficher les nombreux titres prestigieux sous lesquelles elles sont connues au cours de leur vie (Li 2017, pp. 22-46).

<sup>418</sup> Ce changement radical du pouvoir accordé aux femmes royales entre le Nouvel Empire et la XXI<sup>ème</sup> dynastie est probablement dû à l'influence libyenne, un peuple où la femme détient au grand pouvoir au sein de la société (Becker 2016, p. 41).

### 3.2.2. Siamon et Solomon

L'éclatement du pouvoir central en de multiples entités a pour conséquence de diminuer l'influence de l'Égypte sur la scène internationale. Cette diminution est d'ailleurs clairement reflétée dans le rapport d'Ounamon<sup>419</sup>, où le personnage principal se voit confronté à plusieurs difficultés lors d'un voyage commercial, difficultés qui n'auraient jamais été pensables au Nouvel Empire. Toutefois, le fait qu'Ounamon soit un envoyé du prêtre d'Amon et non de pharaon nous laisse nous demander si son voyage n'aurait pas été différent si le pharaon l'avait mandaté de sa mission et non le prêtre d'Amon. En effet, les pharaons d'Égypte conservent à cette époque des relations avec divers pays, comme Edom, la Philistie, le sud-ouest de Canaan et Israël<sup>420</sup>.

Le cas du mariage entre la fille d'un roi d'Égypte et le roi d'Israël, Solomon, est probablement celui qui caractérise le mieux le changement de mentalité des pharaons de la Troisième Période intermédiaire par rapport à ceux du Nouvel Empire. La documentation concernant cet événement est cependant très mince, ce qui rend son étude plus complexe. De plus, la source qui nous fournit le plus d'indications sur le sujet est l'Ancien Testament. Selon celui-ci, un pharaon donne sa fille en mariage au roi d'Israël, Solomon<sup>421</sup>, joignant à la dot de celle-ci la ville de Gezer<sup>422</sup>. Étant donné la nature biblique de la source, il faut alors faire preuve d'une certaine réserve lors de son étude.

Un des problèmes majeurs posés par l'Ancien Testament est qu'il ne mentionne nulle part le nom du pharaon de l'événement, créant ainsi un débat parmi les chercheurs pour établir son identité. Un des premiers à se pencher sur la question est Kenneth Kitchen

---

<sup>419</sup> De Spens, 1998.

<sup>420</sup> Kitchen, 1986, pp. 280-282.

<sup>421</sup> Kings 3 :1 (voir note 171, p.43).

<sup>422</sup> Kings 9 :16 (voir note 172, p.43).

en 1972. En analysant les événements tels que décrits par l'Ancien Testament et en les croisant avec ceux du règne de Solomon, Kitchen conclut que ce mariage ne put qu'avoir lieu que durant les premières années de règne de Solomon, voire avant sa quatrième<sup>423</sup>. Solomon ayant pris le trône en -970, le mariage se produit donc quelque part entre -970 et -966<sup>424</sup>. Une fois cela établi, il ne reste à Kitchen qu'à déterminer quel pharaon régna durant ces années. C'est ainsi qu'il en conclut que l'identité du pharaon ne peut être que Siamon.

Kitchen n'est pas le seul historien à appuyer cette théorie. Alberto Green mène également ses propres recherches pour en arriver à la même conclusion. En se penchant principalement sur l'étude de la chronologie hébraïque, Green détermine que Solomon régna approximativement de -970 à -931/30<sup>425</sup>. Puis, Green s'emploie à déterminer les dates de règnes des deux pharaons qui dirigent l'Égypte au même moment que Solomon est roi d'Israël, soit Solomon et Sheshonq 1<sup>er</sup>. Selon ses calculs, basés sur des événements marquants du règne de Sheshonq 1<sup>er</sup>, tels que l'asile politique de Jeroboam et la campagne de Silsileh, Green en arrive à la date de -946/5 pour le début du règne de Sheshonq 1<sup>er</sup>, ce qui le place dans la deuxième moitié du règne de Solomon. Toutefois, tout comme Kitchen, l'auteur abonde dans le sens que ce fameux mariage eut lieu lors du début du règne de Solomon, peu avant la fin de la construction du temple de Jérusalem, ce qui ne laisse que Siamon comme candidat.

Kitchen reprendra son hypothèse en 2006 pour étayer son argumentation soutenant Siamon. En plus de réitérer ses propos sur la chronologie, il détaille cette fois une scène représentant Siamon, soumettant des ennemis, qui selon lui, commémorerait la prise de Gezer. Selon Kitchen, ce qui en fait la représentation d'une réelle bataille, et non une image symbolique, est l'arme tenue par les ennemis soumis : une hache à double

---

<sup>423</sup> Kitchen, 1986, p. 280.

<sup>424</sup> *Ibid*, p. 280.

<sup>425</sup> Green, 1978, p. 355.

tranchant<sup>426</sup>. Cette arme étant caractéristique des peuples cananéens, Kitchen en déduit que cette scène est gravée spécialement pour dépeindre la victoire de Siamon sur le peuple de Gezer.

Bien sûr, ces conclusions ne font pas l'unanimité. Edward Lipinski, tout comme Hamilton<sup>427</sup> et Breasted<sup>428</sup> avant lui, vient réfuter les arguments de Kitchen et identifier le pharaon qui donna sa fille en mariage comme étant Shoshenq 1<sup>er</sup>. Selon lui, la scène décrite par Kitchen ne représente pas la victoire sur Gezer, mais celle sur Dor, également survenue durant le règne de Siamon<sup>429</sup>. Toutefois, bien que le carbone 14 associe une destruction de la ville au règne de Siamon<sup>430</sup>, très peu de découvertes archéologiques laissent penser que le pharaon s'y soit rendu. Lipinski mentionne également que Siamon serait décédé avant l'ascension de Solomon<sup>431</sup>, mais ne suggère toutefois pas de date, nous laissant indécis sur les raisons le poussant à conclure cela. Paul Ash va même plus loin en déterminant qu'aucun mariage n'eut lieu entre un pharaon d'Égypte et le roi Solomon<sup>432</sup>. Basant son argumentation sur le manque de preuves épigraphiques chez les Palestiniens et les Égyptiens, qui attestent de quelconques relations entre les deux régions, les faibles preuves archéologiques et le manque de crédibilité de l'Ancien Testament pour l'étude d'événements historiques, Ash conclut qu'il n'y a, dans les faits, aucune base solide pour construire une argumentation autour d'un mariage potentiel entre une princesse d'Égypte et Solomon.

Somme toute, bien qu'aucune source ne laisse deviner l'identité exacte du pharaon en question, nous avons décidé de retenir l'hypothèse qui semble être la plus soutenue parmi les égyptologues celle identifiant ce pharaon à Siamon. En effet, nous

---

<sup>426</sup> Kitchen, 2006, p. 109.

<sup>427</sup> Hamilton, 1966, p. 389.

<sup>428</sup> Breasted, 1890, p. 442.

<sup>429</sup> Lipinski, 2006, p. 95.

<sup>430</sup> *Ibid*, p. 96.

<sup>431</sup> *Ibid*, 98.

<sup>432</sup> Ash, 1999.

considérons que les arguments soutenus par ceux qui s'opposent à définir Siamon comme le pharaon de l'Ancien Testament sont parfois faibles et tendent à manquer de preuves. De plus, alors qu'Ash mentionne le manque de preuves archéologiques, (nous en ferons la démonstration plus loin), cela est loin d'être le cas. Toutefois, il nous faut admettre qu'Ash a raison en ce qui concerne les sources épigraphiques : mis à part l'Ancien Testament, elles sont inexistantes. En prenant en considération que l'épigraphie ne peut réellement nous en apprendre plus que ce que l'Ancien Testament nous dit déjà, nous devons nous tourner du côté des ruines et des objets pour voir ce qu'ils nous communiquent concernant l'époque de Solomon. Tout d'abord, des évidences archéologiques, qui démontrent que le pharaon Siamon organise bel et bien des campagnes militaires en Philistie, furent retrouvées. En 1930, un scarabée portant le nom de Siamon est retrouvé par William M. F. Petrie à Tell el Farca, ce qui anciennement est la ville de Sharuhén<sup>433</sup>. Or, cette ville est un endroit clé sur la route qui mène à la Philistie, ce qui pourrait indiquer que Siamon voyagea vers cette contrée lors de campagnes militaires. Un autre indice qui place ce dernier prêt de Gezer est la dévastation de la ville de Tel Mor. Vu l'absence de poterie cypro-phénicienne, poterie très en vogue au règne de Sheshonq I<sup>er</sup>, il est clair que la ville fut rasée avant son règne, et donc, par le même pharaon qui rasa la ville de Gezer sans la reconstruire<sup>434</sup>. Cela nous laisse donc comme candidat Siamon, qui emploie à deux endroits différents la même méthode de capture de ville, à une époque similaire. De plus des preuves ont été retrouvées qui montrent que le mur entourant la ville de Gezer fut endommagé aux alentours de la période où l'Ancien Testament mentionne que le mariage a eu lieu<sup>435</sup>.

Les fouilles archéologiques de la ville de Gezer nous apprennent aussi beaucoup sur la chronologie des événements entourant sa destruction et sa reconstruction<sup>436</sup>.

---

<sup>433</sup> Malamat, 1963, p. 12.

<sup>434</sup> *Ibid*, pp. 12-13.

<sup>435</sup> *Ibid*, p. 14.

<sup>436</sup> Green, 1978, p. 362.

Considérant que les fouilles révèlent que le temple de la ville est construit après la conquête de celle-ci par les Égyptiens, que l'Ancien Testament nous dit que la princesse égyptienne arriva pendant sa construction, et que les murs de la ville furent endommagés aux alentours de la période chronologique stipulée par l'Ancien Testament, jusqu'à présent, ce que nous savons concorde. L'analyse de William Dever sur les fouilles entreprise à Gezer vient également appuyer le fait que la ville est reconstruite sous le règne de Solomon<sup>437</sup>. De plus, certaines similarités d'architecture peuvent être observées entre Gezer et d'autres villes également bâties ou restaurées par Solomon<sup>438</sup>. Nous sommes donc portés à conclure que Solomon est bel et bien le roi d'Israël qui réédifie Gezer, ce qui veut dire qu'elle est rasée et conquise par les Égyptiens avant, ou au tout début de son règne, ce qui est logique. En effet, à la mort de David, le prédécesseur de Solomon, Siamon veut tirer avantage de cette situation de changement politique afin de profiter de l'inexpérience du nouveau roi pour réaliser de nouvelles conquêtes militaires<sup>439</sup>.

Maintenant que nous avons établi que la chronologie entourant la conquête et la reconstruction de la ville de Gezer semble concorder avec ce que propose l'Ancien Testament, il reste à savoir si Siamon en vient bel et bien à donner sa fille en mariage au roi d'Israël. Alors que l'argument peut être soulevé qu'il est contre la tradition égyptienne de donner des princesses en mariage à des étrangers<sup>440</sup>, il faut toutefois préciser que, même si cela est effectivement vrai au Nouvel Empire, la façon de procéder et de penser des pharaons de la Troisième Période Intermédiaire est divergente de celle de leurs ancêtres<sup>441</sup>. En fait, non seulement les politiques matrimoniales de

---

<sup>437</sup> Dever, 1967, p. 61.

<sup>438</sup> Redford, 1992, p.310.

<sup>439</sup> Malamat, 1963, p. 11.

<sup>440</sup> Ash, 1999, pp. 112-114.

<sup>441</sup> Kitchen, 2006, p. 111.

cette période sont plus égalitaires<sup>442</sup>, mais Siamon a de nombreux avantages politiques et économiques à tirer d'une union avec Israël. Grâce à cette union, non seulement Siamon gagne en Solomon un allié puissant<sup>443</sup>, mais il se débarrasse d'une ville qui, économiquement, ne lui rapporte presque rien, tout en gardant un accès à une partie de la Philistie<sup>444</sup>. De plus, Siamon n'est pas le seul à faire preuve de stratégie lorsqu'il s'agit d'unions politiques, Israël mène également une politique internationale très active. Considérés comme la grande puissance impérialiste du moment, tout comme le fut l'Égypte du Nouvel Empire, les rois israélites utilisent les mariages diplomatiques pour conclure des alliances et assurer leur pouvoir<sup>445</sup>. Solomon est d'ailleurs connu pour avoir grandement utilisé cette tactique durant son règne, en faisant l'outil principal de sa politique étrangère. Parmi ces épouses, on peut retrouver des princesses d'origine moabite, ammonite, édomite, sidonienne, hittite et bien sûr, égyptienne<sup>446</sup>.

Parmi toutes ces femmes, la princesse égyptienne semble être la plus importante, étant donné qu'elle est mentionnée cinq fois<sup>447</sup> dans l'Ancien Testament<sup>448</sup>. Nous pouvons donc en conclure que l'alliance avec l'Égypte doit être la plus considérable aux yeux de la monarchie d'Israël. Ce mariage nous en dit également beaucoup sur la façon dont Siamon et Solomon perçoivent la relation entre leurs deux pays. Du temps de l'apogée de leur puissance, les rois d'Israël ne contractent des unions politiques qu'avec les filles de souverains qu'ils considèrent comme étant inférieurs<sup>449</sup>. Le fait que Solomon

---

<sup>442</sup> Par égalitaire, nous entendons que ce n'est plus seulement les rois étrangers qui donnent leurs filles en mariages. Les pharaons égyptiens font désormais leur part dans cet échange de princesses et sont moins réticents à consentir à des mariages entre leurs filles et des rois étrangers.

<sup>443</sup> À cette époque, Israël est considérée comme étant la puissance de l'époque (Malamat, 1963, p. 8).

<sup>444</sup> Kitchen, 2006, p. 112.

<sup>445</sup> David, le père de Solomon, utilise le mariage politique pour assurer la succession de son fils. Solomon n'étant pas le fils aîné, David arrange une union avec une princesse ammonite de laquelle naît l'héritier du trône de Solomon (Malamat 1963, p. 8).

<sup>446</sup> Malamat, 1963, p. 8.

<sup>447</sup> Kings 3 :1, 7 :8, 9 :24, 8 :11, 11 :1 (Schulman, 1979, pp. 180-181).

<sup>448</sup> Green, 1978, p. 360.

<sup>449</sup> Il est intéressant de constater que la situation politique et la mentalité culturelle d'Israël sont très similaires à celle que prônent les pharaons du Nouvel Empire.

accepte d'épouser une princesse égyptienne et que le pharaon accepte cette union démontre la perte d'influence de l'Égypte lors de la Troisième Période Intermédiaire<sup>450</sup>. Toutefois, comme mentionné plus tôt, la princesse égyptienne semble bénéficier d'un haut statut une fois à la cour israélienne. Si l'on s'en rapporte à l'Ancien Testament, Solomon lui fait même construire un palais à elle seule<sup>451</sup>. Donc, en prenant tous ces arguments en considération, il est possible, à notre avis, d'en conclure qu'une union se produit bel et bien entre la fille du pharaon Siamon et le roi d'Israël, Solomon.

Toutefois, à la lumière de cela, il ne faut pas oublier que parfois, les textes bibliques tendent en embellir la réalité et influencer les historiens qui les étudient dans leurs conclusions. C'est d'ailleurs le point qu'Israel Finkelstein tient à souligner dans ses écrits. Un des arguments principaux qu'il amène est comment certaines découvertes archéologiques, comme les portes de Solomon trouvées par Yadin, furent faussement identifiées comme appartenant à l'époque de Solomon<sup>452</sup>. En effet, Finkelstein souligne que ce type d'architecture n'est retrouvé nulle part ailleurs au courant de l'époque de Solomon<sup>453</sup>. Or, comment un roi ou des architectes auraient pu parvenir à copier ou modifier un style qui n'existait pas encore? L'auteur fait également valoir l'erreur commise par William Dever de passer de la chronologie relative à la chronologie absolue lors de la datation des restes de poterie qui remonte à l'époque de Solomon<sup>454</sup>. Ce dernier aurait ainsi laissé son interprétation des textes bibliques l'emporter sur les pratiques archéologiques. Ce qu'avance Finkelstein vient donc nuancer la façon dont l'époque de David et Solomon est perçue. Alors que l'Ancien Testament nous dépeint une période d'apogée et de richesses incroyables, il serait plus prudent, sans pour autant

---

<sup>450</sup> Malamat, 1963, p. 10.

<sup>451</sup> Kings 7:8: « Solomon also made a palace for Pharaoh's daughter whom he had taken in marriage » (Schulman 1979, note 17).

<sup>452</sup> Finkelstein et Silberman, 2001, pp. 217-219.

<sup>453</sup> *Ibid*, p. 219.

<sup>454</sup> Finkelstein, 2002, p. 272.

venir diminuer les possibles réalisations de ces deux souverains, de s’imaginer une époque plus modeste.

Redford<sup>455</sup> et Jansen-Winkel<sup>456</sup> émettent des réserves similaires quant à l’utilisation unique de l’Ancien Testament comme source. En effet, Redford souligne que bien que certains événements décrits par l’Ancien Testament semblent plausibles, l’historien ne peut s’en tenir à affirmer qu’il est plausible que quelque chose se soit produit<sup>457</sup>. Il faut des preuves concrètes, ce que l’Ancien Testament ne peut produire. Jansen-Winkel se montre un peu plus réservé dans ses dires, préférant mentionner que tout jugement de la véracité des dires de l’Ancien Testament devrait plutôt être réservés aux spécialistes de l’étude des textes bibliques<sup>458</sup>.

Finalement, bien que cette situation puisse sembler inhabituelle (considérant les antécédents des Égyptiens en ce qui concerne les mariages royaux) elle est en fait plutôt banale pour l’époque. Il ne faut pas oublier qu’entre ce mariage et la fameuse affirmation d’Amenhotep III à Kadashman-Enlil, stipulant qu’aucune fille égyptienne ne fut et ne sera jamais donnée en mariage, il y a plus de 400 ans qui s’écoulent. Les mœurs ont eu le temps de changer et les pharaons de la Troisième Période Intermédiaire n’évoluent plus dans le même contexte que leurs prédécesseurs du Nouvel Empire. Du temps de Siamon, des princesses égyptiennes sont régulièrement mariées à des hommes de l’élite égyptienne, dépourvus de sang royal, ou à des étrangers<sup>459</sup>. En considérant ce dernier énoncé, nous pouvons donc en conclure qu’il est probable que Solomon en soit venu à épouser une princesse égyptienne. Même si le royaume d’Israël n’est peut-être pas aussi glorieux que nous le laisse entendre l’Ancien Testament, cela ne veut pas dire

---

<sup>455</sup> Redford, 1992, p.283-311.

<sup>456</sup> Jansen-Winkel, 2000, p.23-29.

<sup>457</sup> Redford, 1992, p.310-311.

<sup>458</sup> Jansen-Winkel, 2000, p.29.

<sup>459</sup> Kitchen, 2006, p. 111.

pour autant que le roi de ce royaume représente un mauvais parti pour une femme de la cour royale égyptienne.

### 3.3 Conclusion préliminaire : le mariage diplomatique à la XIX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> dynastie comme outil politique

À la fin de ce chapitre, il nous est possible de conclure qu'une évolution de la façon de réaliser des mariages diplomatiques se produit au courant de la XIX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> dynastie, par rapport à la XVIII<sup>ème</sup> dynastie. Alors que les changements se font d'abord subtils, nous assistons à un changement radical lors de la Troisième Période Intermédiaire.

En effet, lorsque Ramsès II épouse sa première princesse hittite, la première chose que nous remarquons est que cette dernière n'est plus elle-même considérée comme faisant partie du *Inw*, donc du tribut. Son rôle évolue plutôt pour devenir celui d'une représentante de son pays natal, qui entre en terre d'Égypte pour présenter un tribut important au pharaon. Ces changements sont probablement dus à la transformation des valeurs égyptiennes suite à une progression des relations internationales. Tout comme Ankhesenamon, les actions de Ramsès II, qui le mènent à décerner le titre de Grande Épouse royale à une princesse étrangère, sont dictées par la culture égyptienne de l'époque. Si l'on s'arrête au titre, certes cela paraît surprenant, mais en se penchant sur la situation politique qui conduit à ce mariage, il ne pouvait pas en être autrement. Pour Ramsès II, accorder ce titre à sa nouvelle femme n'est probablement qu'une formalité de plus à remplir pour conclure une entente avantageuse, qui lui apporte l'honneur et le prestige d'un pharaon victorieux triomphant de ses ennemis. En lisant entre les lignes de la « stèle du mariage », nous pouvons nous apercevoir qu'en fait, Maâthorneferu est considérée d'une façon similaire aux autres princesses étrangères entrées en Égypte. Son arrivée en Égypte, accompagnée de nombreuses richesses, n'est rien d'autre que la confirmation que Ramsès II attend depuis longtemps : celle que le Hatti se soumet

finalement à lui en envoyant d'innombrables tributs accompagnés par le joyau suprême, une princesse hittite. De plus, la conclusion d'un tel mariage contribue à accroître la richesse de l'Égypte. En effet, la dot considérable de la princesse hittite devait être un avantage non négligeable pour Ramsès II.

En fait, la seule chose qui soit différente entre Maâthorneferurê et Giloukhepa, l'épouse mitannienne d'Amenhotep III, c'est son statut de Grande Épouse royale. Par contre, même ce titre prestigieux n'est que symbolique, considérant que Ramsès II a déjà deux Grandes Épouses royales égyptiennes. La même explication peut être fournie pour la XXI<sup>ème</sup> dynastie. Le bouleversement du modèle politique traditionnel amené par la fragmentation de l'Égypte amène des changements majeurs dans les façons de procéder à des mariages politiques. La nouvelle réalité des pharaons égyptiens les amène dès lors à céder leurs princesses, non seulement à des dirigeants étrangers, mais à des nobles locaux afin de créer des alliances politiques.

Cela étant dit, en prenant en considération la culture de l'époque, le cas de la fille de Siamon, n'est alors pas si unique qu'il y paraît à première vue. Si l'on analyse cet événement en utilisant des valeurs égyptiennes datant du Nouvel Empire, nous faisons la même erreur que si nous tentons de comprendre une civilisation ancienne avec nos valeurs modernes. La situation politique et économique de l'Égypte n'est plus du tout la même à l'époque de Siamon et Solomon. En changeant la façon dont nous analysons ce mariage, nous nous rendons compte qu'il cadre avec les coutumes de l'époque et qu'il n'est pas inhabituel. En choisissant de donner sa fille en mariage au roi d'Israël, Siamon agit, tout comme ses prédécesseurs, dans l'intérêt fondamental de son pays, en concluant une alliance profitable, autant sur le plan politique qu'économique. À la suite de ce chapitre, nous pouvons commencer à suggérer que chaque action posée par le pharaon, aussi particulière qu'elle semble, n'est en fait que le résultat d'un ensemble de valeurs et d'idéologies profondément ancrées dans la mentalité pharaonique de leur époque respective. Les décisions prises par les pharaons d'Égypte n'aspirent qu'à leur

permettre de remplir leur rôle de dirigeant, qui doit se conformer au modèle idéal du pharaon protecteur, nourricier et gardien de la Maât.

## CHAPITRE 4 LA VIE APRÈS LE MARIAGE DIPLOMATIQUE

### 4.1 Le harem égyptien

Alors que les harems égyptiens en viennent régulièrement à être confondus avec les harems ottomans<sup>460</sup> une comparaison entre ces deux organisations n'a pas sa place<sup>461</sup>. Alors que les femmes des harems ottomans sont regroupées sous le même toit, appartiennent au sultan et ne disposent d'aucune liberté, les femmes des harems égyptiens détiennent une certaine liberté et sont dispersées à travers plusieurs établissements<sup>462</sup>. De plus, ces harems ne logent pas seulement les femmes et concubines du roi, mais l'ensemble de son entourage féminin<sup>463</sup>. En fait, il est possible de distinguer trois types de harems : les harems à même le palais royal, les palais-harems<sup>464</sup> et les harems itinérants<sup>465</sup>.

Alors qu'il est possible de retrouver des traces de harems royaux jusqu'à l'Ancien Empire, ce n'est qu'au Nouvel Empire que ceux-ci s'accroissent graduellement avec l'essor des mariages diplomatiques des pharaons<sup>466</sup>. À elle seule, Giloukhepa amène 317 suivantes. Il est donc facile d'imaginer l'essor démographique au sein de la communauté du harem, causé par ce nouvel apport de femmes. Par ailleurs, il ne faut

---

<sup>460</sup> Au Nouvel Empire, l'institution du harem se désigne par le terme *pr hnty* alors que le lieu de résidence en tant que tel est défini par *jpt nswt* (Yoyotte 2015, p. 28).

<sup>461</sup> Tyldesley, 1998, p. 179.

<sup>462</sup> Roth, 2012, p. 2.

<sup>463</sup> Tyldesley, 1998, p. 180.

<sup>464</sup> Par exemple le harem de Gouroub.

<sup>465</sup> Yoyotte, 2008, pp. 76-91.

<sup>466</sup> Reiser, 1972.

pas négliger les enfants qui seront engendrés par ces nouvelles unions<sup>467</sup>, qui trouvent également logement sous le toit de cet établissement.

En fait, le harem égyptien est si vaste qu'il est considéré comme une institution en lui-même et dispose de son propre personnel administratif<sup>468</sup>. Il est notamment dirigé par des fonctionnaires masculins, comme des percepteurs d'impôts, qui se chargent de recueillir les impôts sur la production annuelle des terres appartenant à l'institution<sup>469</sup>. En réalité, l'étendue du harem est telle qu'il possède à lui seul des terres et des manufactures, en plus d'être le centre de productions de produits variés, les principaux étant des étoffes tissées<sup>470</sup>. Les femmes du harem produisent en effet des vêtements de grande qualité qui viennent approvisionner le palais royal et l'élite égyptienne<sup>471</sup>. Cet ensemble de production agricole et manufacturière fait des harems égyptiens davantage qu'un lieu d'habitation pour les femmes de l'entourage du pharaon, il en fait un endroit qui gratifie l'État d'une pléthore de revenus<sup>472</sup>.

Bien qu'il existe de nombreux harems, le plus connu, et, de loin, le plus imposant est celui de Gourob. Situé à l'entrée du Fayoum et fondé sous Thoutmosis III, ce harem s'étend au point de devenir le plus vaste de l'Égypte du Nouvel Empire. En fait, il est si imposant, qu'un village entier se construit autour pour subvenir à ses besoins<sup>473</sup>. Éventuellement, une communauté complète se forme aux alentours, où l'on retrouve des magasins, des temples et même des cimetières<sup>474</sup>. Cet établissement possède une telle renommée que les pharaons en font un de leurs endroits favoris pour se divertir en venant y pratiquer la chasse et la pêche<sup>475</sup>. Une série de fragments de papyrus provenant

---

<sup>467</sup> Yoyotte, 2015, pp. 29-30.

<sup>468</sup> Yoyotte, 2012, p. 1110.

<sup>469</sup> Shaw, 2008, p. 107.

<sup>470</sup> Roth, p. 7.

<sup>471</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>472</sup> Reiser, 1972.

<sup>473</sup> Shaw, 2008, p. 104.

<sup>474</sup> Roth, 2012, pp. 7-8.

<sup>475</sup> Gardiner, 1953, p. 145.

de Gourob (Musée Petrie, UC27934), qui relatent diverses transactions, allant de reçus de livraisons de vêtements de lin à des reçus d'achat et de vente de poisson<sup>476</sup>, achève de confirmer l'amplitude des activités commerciales au harem de Gourob, en faisant ainsi une des institutions principales de l'État.

Le harem, petit ou grand, est toutefois une microsociété en lui-même, régi par une hiérarchie à la fois irréfragable et non dite.

#### 4.1.1 Une hiérarchie bien établie

Bien qu'une hiérarchie de base s'installe, délimitant grossièrement les statuts de chacune, la majorité des rangs occupés par les femmes de cette institution est généralement sous-entendue et établie par le pouvoir ou l'influence qu'elles détiennent à leur entrée au harem, ou bien qu'elles accumulent au fil des ans<sup>477</sup>.

##### 4.1.1.1 La hiérarchie générale du harem

Il est possible de discerner un squelette de hiérarchie au sein du harem autour duquel se bâtissent différents sous-statuts, chacun bénéficiant d'un certain pouvoir ou influence dans l'institution. Au sommet de cette hiérarchie se trouvent la femme principale du roi, la Grande Épouse royale (*hmt nswt wrt*), et la Mère du Roi (*mwt nswt*). Ces deux femmes accompagnent souvent le pharaon dans ses déplacements<sup>478</sup> et occupent de nombreuses fonctions religieuses et diplomatiques, en plus d'accaparer une grande influence à la cour royale<sup>479</sup>.

---

<sup>476</sup> Gardiner, 1948, pp. 18-35a.

<sup>477</sup> Roth, 2012, p.3.

<sup>478</sup> Elles font donc partie du harem itinérant (Roth 2012, p.3).

<sup>479</sup> Roth, 2012, p. 3.

Bien qu'étant à la tête de l'institution du harem<sup>480</sup>, aux côtés de son administrateur et de la « Supérieure du harem » ces femmes de haut rang n'y résident pas pour autant. En fait, les femmes appartenant aux rangs supérieurs détiennent leur propre résidence qui leur fournit un revenu. Il arrive même qu'elles se voient attribuer leur propre *jpt nswt*, où logent leurs suivantes<sup>481</sup>. Il faut toutefois mentionner que, bien que la mère du roi ait souvent un statut équivalent à la Grande Épouse royale, il arrive qu'elle ne se voie pas accorder le même pouvoir ou influence, comme ce fut le cas pour la mère de Thoutmosis III et de Siptah<sup>482</sup>.

Après la Grande Épouse royale et la Mère du Roi, il nous semble pertinent de mentionner celle que l'on appelle la « Grande » (*wrt*) du harem. Issue de la noblesse égyptienne, cette dernière monte dans la hiérarchie sociale du harem afin d'en atteindre un rang très élevé dans la hiérarchie, soit le poste de directrice ou supérieure du harem. Choisie parmi l'élite, cette femme participe à l'administration de l'institution du harem. Elle a notamment pour fonction de gérer les femmes s'y trouvant et de garder l'œil ouvert à de potentielles additions féminines<sup>483</sup>. Une des femmes les plus connues ayant occupé ce rôle est Maïa, la « mère nourricière » de Toutankhamon. Bien que rien de certain ne soit connu de ses relations familiales<sup>484</sup> de cette femme, nous savons qu'elle a probablement joué un rôle politique important<sup>485</sup>. Nous savons également qu'elle

---

<sup>480</sup> Les Grandes Épouses royales détiennent des titres qui démontrent leur rôle en tant que dirigeantes du harem. Par exemple, une des positions occupées par Tiya est celle de « Supérieure du harem de Min » (Farrugia/Misfud, 2007, p. 4).

<sup>481</sup> Yoyotte, 2015, p. 27.

<sup>482</sup> Cela pourrait être expliqué par le fait que ces femmes ne sont pas de sang royal. Thoutmosis III et Siptah ne sont pas les fils de femmes principales de leur père, mais de femmes secondaires du harem. Bien qu'en tant que mère elles demeurent influentes sur leurs fils, leur manque de sang royal fait en sorte que même en possédant le titre de « Mère du roi », elles n'atteignent pas le même rang que la Grande Épouse royale choisie notamment pour son appartenance à la lignée royale (Roth 2012, p. 3).

<sup>483</sup> Choisie parmi l'élite, cette femme participe à l'administration de l'institution du harem. Elle a notamment pour fonction de gérer les femmes s'y trouvant et de garder l'œil ouvert à de potentielles additions féminines (Desroches-Noblecourt, 1986, pp.78-79).

<sup>484</sup> Alain Zivie émet toutefois la possibilité que Maïa soit en fait une des filles d'Akhénaton, la princesse Méritaton ou Mayati (Zivie, 2009, p. 113).

<sup>485</sup> Zivie, 2009, p. 107.

avait à sa disposition des magasins et du personnel leur étant attaché, en plus de recevoir un revenu<sup>486</sup>. En fait, cette femme détenait une influence politique assez importante pour possiblement avoir assumé une régence au début de règne de Toutankhamon<sup>487</sup>.

Il semble donc que les rôles pouvant être occupés par les femmes de l'élite royale et noble pouvaient être éventuellement appelés à s'entremêler, rendant ainsi encore plus complexe l'établissement d'une hiérarchie spécifique au sein des sphères dirigeantes du harem.

À la suite de ces femmes se trouvent les épouses secondaires et épouses subsidiaires et autres femmes occupant des fonctions administratives importantes. Ces femmes appartiennent pour la majorité à l'élite égyptienne et proviennent de familles influentes<sup>488</sup>. Contrairement aux femmes de rangs supérieurs, elles résident au sein du *jpt nswt* et participent aux activités principales de l'institution, dont le tissage. De plus, bien qu'elles fassent partie de l'élite égyptienne, à moins d'exception, elles ne possèdent pas de domaines ou de terres<sup>489</sup>. Par contre, une femme de sang royal, peu importe son titre, a toujours un statut supérieur à une femme de sang non royal<sup>490</sup>.

Finalement, vers le bas de l'échelle sociale du harem viennent les concubines. Surtout sélectionnées pour leur beauté, ces femmes sont issues de diverses couches de la population. Elles ne détiennent qu'une faible, voire aucune influence particulière, et sont majoritairement présentes pour accroître le prestige du pharaon<sup>491</sup>.

---

<sup>486</sup> *Ibid*, p. 107.

<sup>487</sup> *Ibid*, p.107.

<sup>488</sup> Olivier, 2008, p. 107.

<sup>489</sup> Yoyotte, 2012, p. 1112.

<sup>490</sup> Cooney, 2014, p. 201.

<sup>491</sup> Tyldesley, 1998, p. 191.

Ces différents statuts ne font que donner un abrégé des grandes lignes de la hiérarchie du harem. Bien entendu, comme dans toute microsociété, la question de rang et de pouvoir est plus complexe qu'il ne le semble. À travers ces rôles établis s'insère une autre hiérarchie, plus abstraite, mais dont chaque membre de l'institution a conscience.

#### 4.1.1.2 La hiérarchie non officielle

Alors que l'institution du harem compte plusieurs centaines d'individus, le pouvoir politique et religieux n'est réparti qu'à travers un nombre limité de femmes<sup>492</sup>. Par contre, cela n'empêche pas les autres femmes du harem de se tailler une place à même celui-ci. En fait, s'il est normal pour un pharaon d'avoir de nombreuses femmes et concubines, il va de soi que chacune en vient à se voir attribuer un rang et un statut<sup>493</sup>. Même si ces dernières n'ont aucune influence à la cour royale, cela ne les empêche pas d'avoir une carrière, des revenus et une quelconque autorité et position au sein du harem.

Tout d'abord, comme c'est le cas aujourd'hui dans de nombreux domaines, l'ancienneté donne aux femmes qui habitent l'institution depuis de nombreuses années un avantage par rapport aux autres<sup>494</sup>. Bien que nous ne détenions pas d'informations précises sur les bénéfices exacts que peut apporter l'expérience des années, nous pouvons supposer que ces femmes peuvent gravir les échelons et occuper des postes plus importants, diriger une équipe ou un groupe de femmes<sup>495</sup>, et même entretenir une communication avec le pharaon.

---

<sup>492</sup> Brand, 2016, p. 8.

<sup>493</sup> Dodson et Hilton, 2004, p. 24.

<sup>494</sup> Roth, 2012, p. 3.

<sup>495</sup> Par exemple, une certaine Neferesres détient les titres de « (female) overseer of the dancers » et « (female) overseer of all pleasant enjoyments of the king » (Roth 2012, p. 4).

Une preuve de cela se trouve dans les fragments du papyrus de Gourob. Sur un de ces morceaux provenant du harem, une femme s'adresse directement au pharaon Séthi II à propos d'une certaine situation où elle doit instruire de nouvelles personnes (probablement des étrangères) pour une tâche qui nous demeure inconnue<sup>496</sup>. Même si très peu de détails concernant cette affaire sont préservés, cet extrait nous indique la possibilité que des femmes du harem peuvent atteindre des postes d'un prestige suffisant pour diriger et former des employés et entretenir une forme de correspondance avec le pharaon.

Il est également commun pour une femme entrant au harem comme épouse secondaire de conserver le rang et l'influence qu'elle possédait avant son entrée. Ainsi, même si officiellement une femme détient le titre de « Femme du roi », titre qu'elle peut partager avec de nombreuses femmes de l'élite, elle gardera mainmise sur le pouvoir détenu par sa famille. Le meilleur exemple que nous pouvons citer est celui de la conspiration du harem qui eut lieu sous le règne de Ramsès III. Par l'entremise du papyrus judiciaire de Turin (Museo Egizio, Cat. 1875), nous connaissons les noms des conspirateurs principaux, ainsi que la motivation derrière cet événement. C'est Tiyi, une épouse secondaire du pharaon, qui a d'abord avancé l'idée d'assassiner Ramsès III afin de mettre son propre fils, Pentawer, sur le trône<sup>497</sup>. Ce complot part donc de l'intérieur du harem et progresse pour en venir à se composer de trois groupes distincts : les femmes et administrateurs du harem, les fonctionnaires en dehors du harem et les magiciens<sup>498</sup>.

Ce que nous désirons souligner dans ce cas, c'est que six femmes du harem, menées par Tiyi, détiennent assez d'influence et de pouvoir pour convaincre et enrôler dans

---

<sup>496</sup> Warburton, 1997, p. 146.

<sup>497</sup> Vernus, 2004, p. 17.

<sup>498</sup> Vernus, 2009, pp. 114-115.

leur projet un total de 27 hommes, portant le nombre de conspirateurs à 33<sup>499</sup>. Cela laisse donc entendre que, suivant leur entrée au harem, les femmes de l'élite égyptienne conservent pleinement le statut et l'influence que leur famille haut placée peut leur apporter, et ce, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement. De plus, en tant que cerveau principal de l'opération, nous pouvons en déduire que Tiyi est probablement considérée comme étant d'un rang supérieur à d'autres « Femmes du roi », possédant suffisamment de mainmise pour convaincre six de ses collègues féminines de la suivre dans son projet et d'utiliser leur propre réseau de contacts pour faire avancer la conspiration.

Par contre, il est pertinent de nous poser la question suivante : une telle situation d'ascendance sur autrui peut-elle s'appliquer aux femmes étrangères du pharaon? Malheureusement, la réponse est qu'une princesse étrangère n'aurait de toute évidence jamais réussi à mettre sur pied un complot aussi complexe que celui créé par Tiyi. En effet, celles-ci entrent en Égypte dénuée d'un quelconque réseau de contacts au sein du pays, ayant pour seule compagnie les servantes qu'elles amènent avec elles. Laissant leur famille dans leur pays natal, ces femmes se retrouvent dès lors coupées de leurs connaissances extérieures, contrairement à celles ayant l'Égypte pour pays d'origine.

#### 4.2 Une vie aisée dans l'ombre

Alors que les femmes étrangères qui entrent au harem ne manquent de rien et vivent selon un niveau de vie plus élevé que la moyenne<sup>500</sup>, il n'en demeure pas moins qu'elles possèdent une influence minimale, voire nulle à la cour royale. Bien que comme il le fut démontré précédemment, ces femmes conservent le rang et l'influence que la position

---

<sup>499</sup> *Ibid*, pp. 109-120.

<sup>500</sup> Le harem est à la fois approvisionné par les terres appartenant à l'institution et par le pharaon (Warburton 1997, pp. 150-151), ce qui rend ses habitants à l'abri du besoin.

de leur famille dans la hiérarchie de l'élite leur accorde<sup>501</sup>, les femmes de moindre importance se doivent de se mettre au travail afin de faire fonctionner l'institution du harem<sup>502</sup>.

Nous ne disposons que de sources limitées pour comprendre la façon dont cette institution est structurée. Nous savons quand les épouses diplomatiques les plus importantes font leur entrée en Égypte et parfois quel titre leur est accordé ou quel genre d'accommodations sont mises à leur disposition, mais ces femmes tombent bien vite dans l'ombre une fois marié au pharaon<sup>503</sup>.

Nous en venons donc à nous demander quelle est exactement la position occupée par les épouses étrangères du pharaon. Ces femmes qui proviennent de famille royale de statuts variés se voient-elles reléguées à des positions de moindre importance, ou conservent-elles un rang équivalent à leur sang royal?

#### 4.2.1 La place des princesses étrangères

Bien que l'ensemble des épouses diplomatiques des pharaons semble pour la plupart occuper le titre de « Femme du roi », ou une position équivalente, à leur entrée en Égypte, il est probable qu'elles ne soient pas toutes considérées comme étant sur un pied d'égalité une fois admise au harem. Il est toutefois plausible que, tout comme les femmes égyptiennes, elles conservent un rang similaire à celui occupé par leur famille dans leur pays natal. Une femme née dans un pays considéré comme plus riche ou puissant a donc une plus grande chance de se voir octroyer un statut social élevé au sein de l'institution du harem.

---

<sup>501</sup> Tyldesley, 2006, p. 124.

<sup>502</sup> *Ibid*, pp. 123-124.

<sup>503</sup> Tyldesley, 1998, p. 186.

#### 4.2.1.1 Les filles de « Grands rois » et les filles de dirigeants mineurs

Quoique, en général, les princesses qui entrent en Égypte à la suite d'un mariage diplomatique soient souvent tenues à l'écart des activités de la cour royale, et tendent à disparaître de l'histoire après leur arrivée, il est possible de dresser une esquisse de la différence de statut entre ces femmes et de ce que cela signifie sur leur place dans la hiérarchie du harem.

Tout d'abord, il semble que les femmes ayant pour parenté un « Grand roi » de pays influent, comme le Mitanni ou le Hatti, aient droit à davantage de privilèges<sup>504</sup>. Bien qu'il ne s'agisse que d'une minorité d'épouses diplomatiques, certaines peuvent se voir attribuer un domaine. Si l'on en croit des cônes funéraires appartenant à un Bengai, celui-ci se désigne sur l'un comme appartenant au domaine de la « noble du Mitanni » et sur un autre comme un « intendant d'Henutempet »<sup>505</sup>. Sachant qu'Henutempet est identifiée comme étant la princesse mitannienne épousée par Thoutmosis IV<sup>506</sup>, cela veut dire qu'elle fut gratifiée d'un domaine avec des serviteurs après son mariage au pharaon.

Il est également possible que, tout comme les membres des rangs supérieurs de la famille royale, certaines épouses diplomatiques en viennent à contracter leur propre *jpt nswt*. Il est fréquent pour les princesses étrangères provenant de pays riches et influents de faire leur entrée en Égypte accompagnée par leurs suivantes et leurs propres serviteurs. Par exemple, Giloukhepa arrive en Égypte avec à sa suite pas moins de 317 femmes qui appartiennent à sa maison<sup>507</sup>. Si cette princesse voyage avec l'élite de

---

<sup>504</sup> Tyldesley et Beaudoin, 1999, p. 38.

<sup>505</sup> Van Dijk, 1997, pp. 33-34.

<sup>506</sup> *Ibid*, p. 35.

<sup>507</sup> Roth, 2012, p. 4.

ses suivantes, qui était selon toute probabilité logée dans l'équivalent mitannien du *jpt nswt* égyptien, la seule façon d'héberger l'ensemble de ces femmes en Égypte est dans un établissement appartenant à Giloukhepa, où elle aurait accès à ses dames en tout temps. Si tel est le cas, il s'agit toutefois d'une minorité de princesses qui en viennent à faire leur entrée avec un nombre aussi important de suivantes. De toute évidence, une fille de chef mineur n'a aucune chance de se voir octroyer l'accès à autant de richesses et doit probablement se résoudre à partager les quartiers des femmes du harem.

Par contre, il ne faut pas oublier que des femmes étrangères, autres que les épouses diplomatiques, en viennent à élire domicile au sein du harem<sup>508</sup>. Comme énoncé précédemment, il est question sur les fragments de papyrus de Gouroub d'une situation où une femme du harem en position d'autorité mentionne devoir former un groupe de femmes, possiblement étrangères, à une tâche quelconque<sup>509</sup>. Quant à l'identité possible de ces dames, nous pouvons émettre plusieurs hypothèses. Tout d'abord, elles peuvent être des filles de chefs mineurs qui sont envoyées comme épouses à la suite d'une demande du pharaon à son vassal. De rang inférieur et envoyé à titre de tribut, elles sont reléguées au harem dès leur arrivée et mises au travail pour assurer le bon fonctionnement de la communauté.

Une autre possibilité est qu'il s'agit de prisonnières de guerre jugées comme étant d'une beauté satisfaisante pour entrer au harem. Leur statut de prisonnières en fait des femmes qui appartiennent au bas de la hiérarchie. Il est alors probable qu'elles se voient confier des tâches domestiques associées au fonctionnement quotidien du harem<sup>510</sup>.

La dernière option est que ces femmes étrangères sont des dames possédant une spécialité quelconque qui sont envoyées à la demande spéciale du pharaon. Par

---

<sup>508</sup> Yoyotte, 2008, p. 82.

<sup>509</sup> Warburton, 1997, pp. 146-147.

<sup>510</sup> Tyldesley, 2006, p. 124.

exemple, dans la lettre EA 369, 40 femmes échantons sont demandées à un fonctionnaire de Gezer :

Total : 40 femmes échantons, 40 (sicles d')argent étant le prix d'une femme échanton. Envoie de très belles femmes échantons, sans défaut, afin que le roi, ton seigneur te dise : « Ceci est excellent, conforme à l'ordre qu'il t'a envoyé<sup>511</sup>.

Le fait que le pharaon insiste pour que les femmes spécialisées qui doivent lui être envoyées soient d'une grande beauté nous laisse penser qu'elles sont peut-être destinées à joindre le personnel du harem.

Quoiqu'il en soit, peu importe leurs conditions de vie, les épouses diplomatiques partagent des points communs. D'après ce que l'on peut en comprendre à travers les lettres d'Amarna et la correspondance entre Ramsès II et Puduhepa, elles n'ont que très peu de contact avec l'extérieur. À deux reprises, il est question de la difficulté éprouvée par des envoyés du roi de Babylone d'avoir accès à la princesse babylonienne qui est devenue l'épouse du pharaon. Tout d'abord, dans la lettre EA 1, Amenhotep III répond à une lettre précédente de Kadashman-Enlil qui lui reproche de ne pas laisser sa sœur parler avec les messagers de son pays, allant même jusqu'à s'interroger sur sa santé, à savoir si elle est morte. Bien entendu, le pharaon réplique que son épouse, la sœur de Kadashman-Enlil est bien vivante, ce ne sont que les messagers qui ne sont pas aptes à la reconnaître<sup>512</sup>.

Le deuxième événement, relaté à travers les lettres échangées entre Ramsès II et Puduhepa, avance que cette dernière aurait entendu par le biais de messagers babyloniens que ceux-ci s'étaient vu refuser l'accès à l'épouse babylonienne du

---

<sup>511</sup> Moran, 1987, p. 564 (EA 369).

<sup>512</sup> *Ibid*, pp. 59-60 (EA 1).

pharaon lors de leur visite en Égypte<sup>513</sup>. La reine hittite s'inquiète donc du sort qui attend sa propre fille une fois qu'elle aura quitté sa terre natale pour épouser le pharaon. Elle s'enquiert alors de la place éventuelle de cette dernière afin de savoir si elle sera recluse comme la princesse babylonienne ou si elle aura la liberté due à son rang. Ramsès II s'empresse toutefois de dénier le tout<sup>514</sup>. Il semble toutefois qu'accéder à leurs princesses mariées au pharaon d'Égypte soit un problème récurrent pour les Babyloniens.

Il est aussi possible de déduire que les épouses étrangères du pharaon ont peu de possessions matérielles comparativement à d'autres. En effet, lorsqu'elles entrent en Égypte, la dot les accompagnant est destiné à leur futur mari le pharaon, et non pas à elles-mêmes<sup>515</sup>. En fait, la dot des épouses diplomatiques est un élément important de l'économie égyptienne. Considérée comme faisant partie du *Inw*, la dot sert aux dépenses personnelles du pharaon<sup>516</sup>. Contrairement à d'autres cultures<sup>517</sup>, la dot de la princesse n'existe pas pour enrichir la femme qui apporte ces biens, qui lui sont offerts par son père. Aucun texte ne nous éclaire spécifiquement sur le nombre de possessions qu'une princesse étrangère amène avec elle en Égypte, mais l'on peut supposer qu'elle ne doit disposer que des quelques tenues et parures qu'il lui était possible de transporter de son pays natal jusqu'en Égypte.

De plus, ces femmes doivent disposer de la permission du pharaon pour envoyer des lettres à leurs proches ou même pour recevoir des biens<sup>518</sup>. Une ligne de la lettre EA 1, écrite par Amenhotep III laisse sous-entendre que les possessions matérielles acquises

---

<sup>513</sup> Edel, 1994, pp. 221-223.

<sup>514</sup> *Ibid.*, p. 215.

<sup>515</sup> Bryan, 2000 p. 81.

<sup>516</sup> Parmi ces dépenses se retrouve le maintien des temples et des harems royaux (Xekalaki, 2005).

<sup>517</sup> Par exemple, lorsque la princesse hittite Ehil-Nikkal part épouser le roi d'Habisse, elle demeure propriétaire de sa dot et peut la récupérer lorsque le mariage échoue. Tel n'est pas le cas des princesses étrangères qui épousent le pharaon. En cas de rejet de son mari, le pharaon garde l'ensemble des biens qu'elle apporta avec elle en guise de dot (Liverani, 1979, p. 33).

<sup>518</sup> Xekalaki, 2007, p. 164.

par ces princesses, après leur arrivée en Égypte, sont contrôlées par le pharaon : « Mais qu'a-t-elle, ta sœur qui est avec moi? S'il lui arrive d'acquérir quelque chose, je te (l')enverrai!<sup>519</sup> » Il est possible d'en déduire par cet énoncé qu'une princesse étrangère doit obtenir du pharaon le droit de conserver toute richesse qu'elle peut obtenir par ses propres moyens<sup>520</sup>.

Il en va de même pour les cadeaux qui lui sont envoyés. Il arrive, par exemple, à Kadashman-Enlil d'accompagner ses lettres au pharaon d'un présent pour sa sœur. Il est toutefois impossible de savoir si ce présent finit bel et bien par être acheminé à sa destinataire ou s'il vient grossir les coffres du pharaon.

De plus, contrairement à la correspondance entre le roi de Mari, Zimri-Lim, et ses filles qui sont données en mariages à ses alliés<sup>521</sup>, aucune lettre de la sorte n'a été retrouvée à ce jour qui permette de démontrer que les épouses diplomatiques du pharaon maintiennent une correspondance épistolaire avec leur pays natal. Cependant, si l'on doit se fier aux informations que nous avons en ce qui a trait à leurs possessions et leur accessibilité, nous pouvons émettre l'hypothèse que, comme toute chose, ces princesses étrangères sont sous le contrôle de leur illustre mari pour correspondre avec leurs proches.

Malgré tout, ces femmes semblent être généralement respectées et bien traitées une fois devenues les épouses du pharaon. À titre de référence, nous pouvons prendre en compte le fait que les trois princesses épousées par Thoutmosis III ont obtenu des funérailles et une tombe décente à leur mort<sup>522</sup>.

---

<sup>519</sup> Moran, 1987, pp. 59-60 (EA 1).

<sup>520</sup> Nous penserons, par exemple, à d'éventuels revenus qu'un domaine peut lui donner.

<sup>521</sup> Publiée en 1968, cette correspondance est souvent mentionnée par Dominique Charpin (Charpin, 2019, pp. 203-234).

<sup>522</sup> Robins, 1993, p. 34.

#### 4.2.1.2 Des princesses étrangères au sommet de la hiérarchie?

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de nous demander si la perle rare existe. Se peut-il qu'une de ces femmes étrangères (autre que Maâthorneferurê qui entre en Égypte en tant que Grande Épouse symbolique) parvienne à se frayer une place au sommet de la hiérarchie du harem, devenant l'épouse principale du pharaon? Cela est probable, mais toujours incertain. Considérant la maigre documentation entourant la vie de ces femmes après leur arrivée en Égypte et l'habitude des Égyptiens à ne pas nécessairement mettre par écrit les événements de nature personnelle, nous ne pouvons qu'émettre des suppositions sur l'origine des femmes suivantes.

##### 4.2.1.2.1 Isis, la Grande Épouse royale de Ramsès III

Si l'on s'en tient aux recherches faites jusqu'à présent<sup>523</sup>, l'identité, la provenance et la descendance exactes de la Grande Épouse royale Isis, femme de Ramsès III, demeurent inconnues. Toutefois, d'après diverses interprétations de textes retrouvés dans des tombes et sur des statues, certaines hypothèses semblent converger vers le fait que Ramsès III a bel et bien eu au moins deux épouses principales<sup>524</sup>, dont l'une est nommée Isis et que celle-ci a des origines étrangères.

La cause principale de discussion est de savoir quel côté de la parenté d'Isis a une différente ethnicité. La première hypothèse veut qu'elle soit syrienne par sa mère, une dénommée Habadilat<sup>525</sup>. Encore une fois, nous nous retrouvons face à un problème de manque de sources pour affirmer d'où provient Habadilat. En examinant deux blocs de

---

<sup>523</sup> Cerny (1958), Seele (1960), Monnet-Saleh (1963), Grist (1985), Grandet (1993), Dodson/Hilton (2004) et Collier/Dodson (2010).

<sup>524</sup> Ramsès III a deux épouses principales connues : Isis et une autre dame (Grandet 1993). Cette autre femme est identifiée comme Tyti (Grist (1985) et Collier/Dodson (2010)). Tout comme Isis, la provenance exacte de Tyti demeure sujette à discussion. Pour l'un, elle est la sœur de Ramsès III (Collier/Dodson 2010) et l'autre la fille de Ramsès III (Grist, 1985).

<sup>525</sup> Cerny (1958) et Monnet-Saleh (1963).

grès représentant Ramsès III, Jaroslav Cerny déchiffre une inscription qui identifie Habadilat comme étant « Mère de roi »<sup>526</sup>. Il en déduit qu'il doit s'agir de la belle-mère du roi, ce qui en fait une épouse de son prédécesseur, le pharaon Setnakht<sup>527</sup>.

Dans ce cas-ci, nous nous trouvons potentiellement face à une situation où une épouse diplomatique a donné naissance à une fille qui fut jugée comme étant d'un rang assez élevé pour légitimer la position de Ramsès III comme pharaon. Considérant que ce genre de mariage entre frère et sœur est, dans certains cas, contracté lorsque l'héritier du trône n'est pas le fils d'une Grande Épouse royale, sa sœur se doit d'être de lignée royale pure pour confirmer le droit de régner de son frère<sup>528</sup>. Par contre, il est valable de se poser la question jusqu'à quel point ce désir de légitimation est encore d'actualité à cette époque. En effet, alors que ce processus était très courant lors de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie, les pharaons de la XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> dynastie ont de moins en moins recourt aux mariages entre frères et sœurs.

Si Habadilat est bien une épouse diplomatique du père de Ramsès III, trois possibilités s'offrent à nous. La première est qu'Habadilat est considérée comme appartenant à une lignée royale assez puissante pour justifier l'union. La deuxième est que durant son bref règne<sup>529</sup>, Setnakht n'eut pas le temps d'engendrer assez de filles (ou que par une malchance quelconque un grand nombre de ces filles en viennent à décéder) et ce fut Isis, la fille d'une étrangère, qui finit par être désignée comme épouse du pharaon. La troisième, et la plus probable, est que Tyti, la deuxième épouse de Ramsès III, est, comme le suggèrent Collier et Dodson<sup>530</sup>, la sœur de Ramsès III. Cette dernière, étant d'origine égyptienne, a la tâche de légitimer le règne de son frère et pour une raison quelconque, Ramsès III épouse tout de même une autre de ses sœurs : Isis.

---

<sup>526</sup> Cerny, 1958, p. 32.

<sup>527</sup> *Ibid*, p. 36.

<sup>528</sup> Troy (1986) et Robins (1993).

<sup>529</sup> Le pharaon Setnakht règne de -1189 à -1186, soit environ trois ans.

<sup>530</sup> Collier, Dodson et Hamernik, 2010, p. 246.

La deuxième hypothèse, proposée par Monnet-Saleh, est qu'Habadilat est en fait une noble étrangère. Pour en venir à cette conclusion, Monnet-Saleh souligne que dans la tombe d'Isis, lors des quatre fois qu'il est question de sa mère, dans aucun cas le nom de cette dernière n'est entouré d'un cartouche, signifiant qu'elle n'appartient pas à la royauté. Il demeure toutefois à savoir comment la fille d'une famille noble étrangère, sans aucun sang royal, put bien s'élever au rang de Grande Épouse royale. Encore une fois, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses. Il se peut qu'Habadilat appartienne à une riche famille qui vient s'installer en Égypte et atteint un rang assez important pour la mettre en contact avec le pharaon. Il est déjà arrivé par le passé que le pharaon élève au titre de Grande Épouse royale une fille issue de la noblesse, sans aucun sang royal<sup>531</sup>, alors il est possible que tel fût également le cas d'Isis.

La troisième hypothèse est celle qui nous concerne le plus dans le cas de cette étude, soit celle abordée par Seele qui identifie Isis comme d'origine syrienne de première génération<sup>532</sup>. Il en vient à cette conclusion en examinant les mêmes blocs de grès que Cerny, mais attribue sa conclusion différente à une erreur de traduction de la part de ce dernier. En fait, ce que Cerny pense traduire par « Isis de Habadilat (mère) » est en fait « Isis de Habadilat (région) »<sup>533</sup>. La Habadilat qui est la mère de Isis de la tombe 51 de la Vallée de Reine, précédemment identifiée comme la Grande Épouse royale de Ramsès III, est donc une personne entièrement différente<sup>534</sup>. Cependant, pour cette étude, nous allons laisser de côté la question généalogique, qui fut d'ailleurs amplement abordée par les études de Seele et Cerny, et nous concentrer sur le fait que la Isis, identifiée par Seele comme la Grande Épouse royale de Ramsès III, est une étrangère

---

<sup>531</sup> Nous pensons notamment à Satia et Meritre-Hatshepsout, toutes deux Grandes Épouses royales de Thoutmosis III et respectivement fille de nourricière royale et de la prêtresse Huy (Dodson/Hilton, 2004, pp. 132-133 et 140). Tel est également le cas de Tiya, Grande Épouse royale d'Amenhotep III et fille du prêtre et propriétaire terrien Yuya (Dodson/Hilton, 2004, p. 144).

<sup>532</sup> Seele, 1960, pp.184-204.

<sup>533</sup> *Ibid*, pp. 192-193.

<sup>534</sup> *Ibid*, pp. 197-198.

et non la fille d'une étrangère. Bien que Seele demeure muet sur les circonstances entourant l'ascension d'une étrangère au statut prestigieux d'épouse principale, il n'en reste pas moins que si cette théorie est exacte, elle est la preuve qu'une perle rare existe et qu'il peut être possible pour une étrangère d'épouser un pharaon et d'accéder au sommet de la hiérarchie royale féminine.

#### 4.2.1.2.2 Moutemwiya, la mère d'Amenhotep III

Bien que le cas de la mère d'Amenhotep III ne repose que sur des suppositions, nous trouvons tout de même pertinent de le mentionner dans l'optique où nous désirons explorer l'ensemble des hypothèses et possibilités évoquées concernant les épouses étrangères. Mère de roi, le nom de Moutemwiya n'apparaît pour la première fois que sous le règne de son fils. En tant que femme qui a donné naissance au futur roi, aucune mention de cette femme n'est faite sous le règne du père d'Amenhotep III, Thoutmosis IV. Cela laisse donc place à de nombreuses spéculations sur l'origine de cette femme, l'une d'elles étant qu'elle pourrait être d'origine étrangère. Il faut toutefois mentionner que cela n'est qu'une possibilité parmi tant d'autres. Toutefois, étant donné la nature de ce mémoire, nous avons choisis de brièvement explorer ce qui est mentionné à ce sujet.

Il s'agit d'Adolf Erman<sup>535</sup> qui avance pour la première fois l'idée que Moutemwiya serait en fait la fille du roi du Mitanni, épousée par Thoutmosis IV. Ce n'est que lorsqu'elle accède au titre de Mère du roi (*mwt nswt*) qu'elle en serait venue à troquer son nom étranger pour un nom égyptien<sup>536</sup>. Ce nom convient ainsi davantage à une femme de ce rang<sup>537</sup>, qui doit prendre sa place dans le mythe de la théogamie<sup>538</sup>. Cela

---

<sup>535</sup> Erman, 1890, p.112.

<sup>536</sup> Leblanc, 1999, p. 260.

<sup>537</sup> *Ibid*, p.260.

<sup>538</sup> Ce mythe veut qu'Amon engendre lui-même le futur pharaon en sélectionnant la meilleure femme terrestre apte à donner naissance à son fils divin. Prenant la forme du mari de cette dernière (le pharaon

expliquerait donc pourquoi le nom de Moutemwiya n'est pas mentionné avant le règne de son fils, Amenhotep III. Qu'une étrangère en vienne à occuper ce titre peut s'expliquer de plusieurs façons. Tout d'abord, Thoutmosis IV connut un règne relativement court d'environ 10 ans<sup>539</sup>. Il est donc possible que le nombre d'héritiers mâles qui lui survécurent soit limité, laissant comme fils aîné, le fils d'une étrangère. Il se peut également que, suite à son arrivée en Égypte, la future Moutemwiya conserve le rang élevé qu'elle détenait dans son pays et subséquemment, occupe une place supérieure dans la hiérarchie de la cour royale<sup>540</sup>. Bien qu'elle n'occupe par le statut de Grande Épouse royale, elle parvient à détenir une place assez prestigieuse parmi les autres « Femmes du roi » pour avoir régulièrement accès au pharaon.

La seconde hypothèse pour justifier l'absence du nom de Moutemwiya durant le règne Thoutmosis IV stipule tout simplement qu'elle est connue sous un autre nom avant l'ascension de son fils Amenhotep III au rang de pharaon. Alors que pour certains elle est une épouse secondaire de Thoutmosis IV, qui finit par monter dans la hiérarchie lorsque son fils devient pharaon<sup>541</sup>, pour d'autres, elle n'est nulle autre que la Grande Épouse royale Nefertary<sup>542</sup>. Selon les adeptes de cette hypothèse, cette femme en vient à changer de nom sous le règne de son fils afin de faciliter son intégration dans le mythe de la théogamie<sup>543</sup>.

---

régnant), il conçoit de sa propre essence le futur représentant des dieux sur terre. Ce mythe sera utilisé par de nombreux souverains pour légitimer leur place sur le trône. Un de meilleurs exemples est celui d'Hatshepsout, qui fit représenter ce mythe sur les murs de son temple de Deir El-Bahari, mettant en scène sa mère recevant la visite du dieu dans le but d'engendrer le futur souverain, ou dans ce cas, la future souveraine (Cooney, 2014).

<sup>539</sup> Bryan, 1991, p. 4.

<sup>540</sup> Leblanc, 1999, p. 260.

<sup>541</sup> Bryan, 1991, p. 114.

<sup>542</sup> Cabrol (2000) et Duhard (2016).

<sup>543</sup> En devenant Mutemwiya, la présence de la déesse Mout est facilitée et la dyade Amon/Mout peut alors être créée pour engendrer le futur pharaon, Amenhotep III (Duhard 2016, p. 110).

Pour nous, l'hypothèse voulant que Nefertary change de nom pour devenir Moutemwiya n'est pas entièrement cohérente. En effet, il n'y a aucun précédent d'une Grande Épouse royale qui prend la décision de changer de nom une fois son fils monté sur le trône. Pourquoi Nefertary prendrait-elle donc subitement cette résolution? Étant probablement originaire de la noblesse et dépourvue de sang royal, il peut être pensable qu'elle prenne cette voie afin de s'élever davantage dans la hiérarchie. Toutefois, elle n'est certes pas la seule Grande Épouse royale d'origine non royale qui donne naissance au futur pharaon<sup>544</sup> et pourtant, aucune autre de ces reines n'éprouve le besoin de modifier son nom.

Toutefois, l'idée que Moutemwiya soit d'origine étrangère ne fait pas consensus. En effet, pour Besty Bryan, cette hypothèse ne tient pas la route. En se basant sur les épouses étrangères de Thoutmosis III et des successeurs de Thoutmosis IV, elle remarque que ces femmes gardent leurs noms d'origine étrangère, rendant donc peu probable l'hypothèse que Moutemwiya soit une princesse mitannienne qui en vient à adopter une autre identité.

De plus, Moutemwiya n'est pas l'unique cas de femme qui est citée uniquement comme « Mère du roi » (*mwt nswt*) et non comme « Épouse du roi » (*hmt nswt*). Par exemple, la mère de Thoutmosis I, Senseneb, n'est citée qu'en tant que « Mère du roi », laissant entendre qu'elle est d'origine non royale et issue de la noblesse<sup>545</sup>. La mère de Thoutmosis IV, Tiaa, présente également un cas similaire. Elle est mentionnée pour la première fois sous le règne de son fils où elle se voit attribuer le titre de « Mère du roi », « Grande Épouse royale » et « Épouse du Dieu »<sup>546</sup>. Le fait que Moutemwiya n'est mentionnée que sous le règne de son fils, Amenhotep III, ne veut donc pas nécessairement dire qu'elle est d'origine étrangère.

---

<sup>544</sup> Encore une fois, nous pensons à Merytre-Hatshepsout, fille de prêtresse qui donna naissance à Amenhotep II ou à Tiye, fille de propriétaire terrien qui donna naissance à Amenhotep IV.

<sup>545</sup> Dodson et Hilton, 2004, p. 128.

<sup>546</sup> Shaw, 2003, p. 275.

Toutefois, bien que nous ne prétendions pas affirmer que l'hypothèse voulant que Moutemwiya soit d'origine mitannienne est exacte, nous ne croyons pas utile à ce stade d'invalider cette supposition. Nous considérons cependant utile de mentionner qu'une telle hypothèse existe afin de garder la possibilité ouverte qu'une étrangère pourrait en venir à atteindre le statut de « Mère du roi » et occuper une place aussi prépondérante qu'elle occupa durant le règne d'Amenhotep III.

#### 4.3 Conclusion préliminaire : Le harem comme microsociété indépendante où s'affrontent différents pouvoirs

Si nous pouvons faire ressortir un élément important à la suite de ce chapitre, c'est l'importance pour les pharaons égyptiens de recevoir des cadeaux de valeurs de la part des représentants des pays ou régions étrangers. Ces présents ayant pour objectif de prouver la soumission de ces derniers au maître des deux terres, le plus dispendieux le cadeau, le mieux pour le donneur. Les princesses étrangères étant considérées, comme étant d'importants tributs, parfois plus précieuses que de l'or<sup>547</sup>, l'arrivée d'une de ces femmes de haut rang se transforme, pour la majorité, en spectacle destiné à prouver la supériorité et la victoire du pharaon sur le pays étranger qui offre à l'Égypte une de ses princesses<sup>548</sup>. L'attrait que l'exotique suscite chez les Égyptiens peut également être une des raisons pour lesquelles l'entrée de certaines des épouses diplomatiques du roi se transforme en grande parade<sup>549</sup>.

Ce sont généralement les femmes qui effectuent une entrée grandiose en Égypte qui sont amenées à occuper un statut plus élevé dans la hiérarchie du harem. Parfois dotées d'un domaine ou d'appartements privés, ces princesses de sang royal demeurent

---

<sup>547</sup> Bryan, 2000, p.80.

<sup>548</sup> Panagiotopoulos, 2006 p. 398-399.

<sup>549</sup> *Ibid*, pp. 404-405.

toutefois isolées au sein de la société égyptienne. Bien qu'elles mènent une vie confortable, elles dépendent du pharaon pour posséder des biens ou communiquer avec leur famille.

Quant aux filles de vassaux mineurs, elles se voient reléguées à un rang inférieur. Le harem étant une institution comportant une hiérarchie complexe, mais souvent sans définition claire, le rang occupé par une épouse secondaire ou une concubine du pharaon est déterminé par l'ancienneté et le statut occupé par la famille de ces dernières. Les épouses étrangères du pharaon, qui ne sont pas filles de « Grands rois », se retrouvent alors seules parmi l'ensemble des femmes constituant le harem et doivent contribuer aux activités du harem, comme le tissage. Il est cependant clair que ces femmes ne sont pas des concubines et appartiennent donc à un rang supérieur à celles-ci<sup>550</sup>. Peu importe leur rang, chacune se voit confier une fonction essentielle à la survie du harem. À travers cette micro-société, chaque femme occupe une place définie dans la hiérarchie, lui attribuant ainsi une quelconque influence, grande ou minime.

Quoi qu'il en soit, il semble qu'une femme étrangère puisse atteindre une place assez élevée dans la hiérarchie sociale du harem. Bien que ces cas soient rares, il peut arriver qu'une d'elles parvienne à se hisser à un statut lui permettant d'avoir un accès direct au pharaon. Alors qu'il y a peu de chances qu'une étrangère ait accès à l'ensemble des responsabilités et honneurs normalement liés aux titres prestigieux généralement occupé par les femmes royales, il n'en reste pas moins que quelques-unes parviennent à faire leur place dans l'histoire.

---

<sup>550</sup> Tyldesley, 1998, p. 291, note 6.

## CONCLUSION

À la fin de cette étude, nous pouvons constater que, bien que le pouvoir politique de l'Égypte change au fil des dynasties et des périodes, l'idéologie pharaonique est cependant assez résiliente pour s'adapter à ces nombreux changements. L'étude des mariages diplomatiques des pharaons est d'ailleurs un bon moyen de constater cet énoncé. Par la réflexion proposée dans ce mémoire, nous espérons arriver à démontrer quel est le rôle occupé par les princesses étrangères dans les unions matrimoniales des pharaons, et de quelle façon le contexte politique et économique arrive à influencer ce rôle. Nous voulions également souligner comment les actions posées par les pharaons, pour en arriver à la conclusion de ces unions, sont en fait guidées par un système de valeurs bien ancré dans l'idéologie pharaonique.

Nous avons ainsi débuté par présenter un survol de la littérature scientifique traitant du pouvoir féminin en Égypte antique, des mariages diplomatiques et des systèmes politiques entourant ces unions. Ce survol nous a permis de constater les lacunes présentes dans les recherches, soit le manque de liens entre les études traitant de politique et de mariages diplomatiques. C'est donc suite à ce constat que nous avons établi notre problématique visant à déterminer quel est le rôle des princesses étrangères dans les unions diplomatiques des pharaons du Nouvel Empire à la XXI<sup>ème</sup> dynastie. Nous nous sommes également donné comme objectif de définir en quoi le contexte politique et économique peuvent venir influencer ce rôle. Suite à cela, nous avons conclu que l'étude de certains corpus de correspondance, comme les lettres d'Amarna et la correspondance égypto/hittite, est nécessaire pour l'analyse des relations diplomatiques entre souverains. De plus, à ces corpus, nous avons cru bon d'ajouter la

« stèle du mariage » de Ramsès II, les Annales de Thoutmosis III et certains extraits de l'Ancien Testament. En croisant la correspondance aux sources destinées aux temples et à la religion, nous croyons ainsi que notre recherche parvient à regrouper un ensemble représentatif de la diplomatie et des valeurs des différentes sociétés impliquées dans ces unions. Nous avons par la suite identifié deux concepts clés à appliquer à notre étude, soit ceux d'agentivité et de pouvoir, comme définis par Foucault. À travers ceux-ci, nous avons pour idée de prouver que l'entière des décisions entourant les unions diplomatiques sont dictées par un agglomérat de valeurs culturelles qui amène le souverain ou le pharaon à vouloir modeler son environnement afin qu'il corresponde au modèle idéal qu'il s'en fait.

Notre analyse s'est ainsi divisée en trois chapitres, qui avaient chacun comme objectif de démontrer une réalité bien précise. Ainsi, le deuxième chapitre établit comment l'exercice du pouvoir se réalise alors que l'Égypte entre pour la première fois dans une période impérialiste. Ce qui en ressort est le sentiment de supériorité ressenti par les pharaons de l'époque sur ses voisins étrangers. En comparant les mariages diplomatiques contractés par différents souverains appartenant à des époques variées, nous arrivons à la conclusion que les négociations (ou manque de négociations), ainsi que les valeurs prônées par chaque parti, viennent grandement influencer la réception de la princesse étrangère en Égypte, ainsi que la place qu'elle en vient à occuper dans son nouveau pays. Les actions posées par le pharaon et son correspondant étranger sont en fait guidées par un système de valeurs auquel ces derniers doivent se conformer. Nous pouvons observer une asymétrie dans les relations entre les souverains en ce qui a trait aux unions politiques. Le pharaon du Nouvel Empire n'envoie jamais de filles à marier en échange de celles qui lui sont promises. Cette inégalité est habituellement acceptée par les rois étrangers<sup>551</sup>, notamment pour des raisons culturelles. En effet, pour

---

<sup>551</sup> Il faut cependant remarquer que ces échanges de femmes à sens unique provoquent de temps à autre quelques frictions, comme il est possible de lire dans la série d'échanges entre Kadashman-Enlil et Amenhotep III (EA 2 à EA 4).

la majorité des cultures du Proche-Orient, ceux qui donnent leurs filles en mariage sont supérieurs à ceux qui les reçoivent, à l'exception de ce qui est considéré comme étant un tribut<sup>552</sup>. C'est là que se situe toute la différence. Alors que les rois étrangers ne considèrent pas l'union entre leurs filles et le pharaon comme un échange de tributs (pour ces derniers, la transaction leur est bénéfique, car elle prouve leur supériorité<sup>553</sup>), à l'inverse de leurs compatriotes étrangers, les pharaons perçoivent ces alliances comme la confirmation de la soumission des souverains étrangers, leurs filles étant un prestigieux tribut qui leur est naturellement dû<sup>554</sup>. Cette affirmation est d'ailleurs confirmée par le fait qu'à la XVIII<sup>ème</sup> dynastie, les princesses étrangères sont, sans exception, décrites comme faisant partie du *Inw*, soit la catégorie économique réservée aux gains par des biais de négociations ou de campagnes militaires dans des pays étrangers et destinés au pharaon. Même dans les cas où une de ces femmes s'élève au-dessus de ses compatriotes, comme cela fut peut-être le cas pour Kiya si elle est vraiment d'origine étrangère, elles ne sont pas à l'abri des changements politiques internationaux. Ainsi, lorsqu'une alliance avec le Mitanni n'est plus favorable, cette dernière est renvoyée dans son pays.

Par la suite, au chapitre trois, nous avons exploré comment les négociations diplomatiques évoluent à la XIX<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> dynastie. Bien qu'il demeure probable que les pharaons ne cessent jamais de rechercher un intérêt économique lors de la conclusion d'alliance, il semble que le jeu de la négociation s'affine. Alors qu'à la XVIII<sup>ème</sup> dynastie il aurait été impensable de nommer une princesse étrangère Grande Épouse royale dès son arrivée en Égypte, Ramsès II n'accorde pas à une, mais bien à deux épouses hittites ce titre prestigieux. De plus, ces princesses ne font plus leur entrée en tant que simple tribut, mais en tant que déléguée de leur pays, chargé de présenter

---

<sup>552</sup> Fox, 1984, p. 238-239.

<sup>553</sup> En fait, pour ces rois étrangers, le but était de marier à d'autres Grands rois le plus de filles possible afin d'accroître leur supériorité (Meier 2000).

<sup>554</sup> Avruch, 2000.

au pharaon une série de cadeaux pour célébrer son union à ce dernier. Nous sommes alors bien loin de Thoutmosis III qui commémore sa nouvelle épouse en la listant parmi une série de tributs amassés lors d'une campagne militaire.

Par contre, le meilleur exemple pour démontrer comment les pratiques diplomatiques évoluent est sans doute le cas de la fille de Siamon. En effet, nous ne pouvons pas, de toute évidence, étudier le mariage de la fille du pharaon Siamon au roi d'Israël de la même façon que le mariage entre Amenhotep III et les princesses du Mitanni. Le mariage d'une princesse égyptienne à un roi étranger n'est donc pas nécessairement le reflet d'une situation dégradante pour l'Égypte, il n'est que celui d'un contexte politique, économique et culturel différent de celui du Nouvel Empire. En fait, si l'on en croit ce qu'en dit l'Ancien Testament sur la façon dont cette princesse est reçue en Israël, l'Égypte demeure un pays hautement estimé sur le plan international au cours de la Troisième Période Intermédiaire.

Le quatrième et dernier chapitre vient quant à lui dévoiler comment le pouvoir s'imbrique dans une microsociété pour l'influencer. Nous y détaillons donc sommairement la hiérarchie établie du harem, soit les rôles principaux occupés par les femmes les plus importantes comme la Grande Épouse royale et la Mère du roi. Nous démontrons également les formes plus discrètes que peut prendre le pouvoir. Pour qu'une société fonctionne et survive, chacun doit connaître sa place et la respecter afin de contribuer à sa façon à la continuation de celle-ci. C'est pourquoi nous avons choisi de détailler comment une sous-hiérarchie s'installe au sein du harem, une hiérarchie non officielle que pourtant, chacune connaît. Ainsi, nous pouvons affirmer que les princesses étrangères provenant de pays plus puissants, et qui sont filles de grands rois, détiennent une place plus privilégiée que celles provenant de petites municipalités, ou qui sont filles de chefs locaux. Le simple fait que certaines se voient attribuer un domaine ou des appartements privés alors que d'autres semblent disparaître dans la communauté de femmes et mise au travail afin d'en assurer le bon fonctionnement

démontre qu'une sous-hiérarchie existe bel et bien entre ces femmes. Toutefois, bien qu'à priori, une épouse diplomatique étrangère semble condamnée à éventuellement plafonner au sein de la hiérarchie, nous citons deux possibles cas où il fut possible à une de ces femmes de se hisser au sommet, démontrant comment des règles non écrites peuvent être contournées.

Cette différence intrinsèque entre les épouses royales (étrangères et égyptiennes) d'un même rang officiel est également démontrée par la conspiration du harem durant le règne de Ramsès III. Il est évident que pour que ce coup politique se rende jusqu'au probable assassinat du pharaon, Tiyi, le cerveau principal de l'opération, doit être dotée d'un réseau de contacts beaucoup plus établi que des femmes de moindre rang ou d'origine étrangère qui sont dépourvues de liens familiaux et sociaux en dehors du harem.

À la conclusion de notre étude, il est donc possible d'affirmer que plusieurs facteurs viennent influencer les décisions des pharaons en ce qui concerne les mariages diplomatiques. La culture et les valeurs qui y sont associées jouent un très grand rôle dans la façon dont le pharaon et les souverains étrangers interagissent et concluent les alliances. Il est de notre conviction que chaque individu est régi par une certaine agentivité. Nous avons donc jugé essentiel d'illustrer comment un ensemble de circonstances, combiné au désir d'un individu de modeler son environnement à son image (où à celle qu'il croit idéale), peut en venir à créer des cas qui peuvent paraître uniques, mais qui ne sont pas si exceptionnels. Nous pouvons avoir tendance à oublier que les façons de faire et les mentalités changent au fil des règnes, des dynasties et des périodes. Nous ne pouvons donc pas analyser chaque cas avec un même ensemble de valeurs.

Ainsi, le contexte dans lequel est négocié un mariage diplomatique a bel et bien une influence quelconque sur la manière dont ce dernier sera conclu et sur la place

qu'occupera la princesse étrangère en Égypte. Il n'est que normal que, sur les quelque 550 années qui séparent le premier pharaon de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie et le règne de Siamon durant la XXI<sup>ème</sup> dynastie, le modèle politique selon lequel évolue l'Égypte en vienne à se modifier. Ce qui fait la force de l'Empire égyptien, c'est que tout au cours de son histoire, l'idéologie pharaonique est assez résiliente pour s'adapter à ces changements de modèles politiques.

C'est cette même résilience qui nous permet d'expliquer comment en 550 ans, la façon de conclure des unions diplomatiques évolue pour s'adapter aux valeurs culturelles et aux intérêts des différents pharaons égyptiens. De Thoutmosis III, qui reçoit sans négociations préalables des princesses en guise de tributs, passant par Amenhotep III qui refuse catégoriquement à Kadashman-Enlil l'envoi d'une princesse égyptienne, à Siamon qui donnerait sa fille avec la ville de Gezer en guise de dot à Solomon, nous assistons à une démonstration parfaite de comment nous pouvons étudier et expliquer les changements sociopolitiques en Égypte ancienne par l'étude des mariages diplomatiques.

Somme toute, à l'aube de la XXII<sup>ème</sup> dynastie, là où notre étude s'arrête, nous ne pouvons que nous demander comment le mariage diplomatique en viendra à façonner le pouvoir diplomatique à même l'Égypte, alors que des dynasties parallèles s'établissent en s'affrontant dans une lutte pour le pouvoir local et national.

## LISTE DES RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

- ALDRED, Cyril, *Akhenaton: roi d'Égypte*, Paris, Seuil, 1997, 320p.
- ALPOZZO, Marc, « Les stratégies du pouvoir selon Michel Foucault », <http://marcalpozzo.blogspot.com/archive/2008/07/26/les-strategies-du-pouvoir-selon-michel-foucault.html>, parut dans *Carnets de la philosophie*, 2008, no.3, (consulté le 4 décembre 2019).
- ANGENOT, Valérie, « Neferneferuaten – A Semiotic Outline », conférence présentée à la rencontre annuelle de l'American Research Center in Egypt, Westin Alexandria, VA, 12-14 avril 2019 [à paraître].
- ARNOLD, Dorothea, *The royal women of Amarna: images of beauty from ancient Egypt*, New York, Metropolitan Museum of Art : Distributed by Harry N. Abrams, 1996, 169p.
- ASH, Paul S., *David, Solomon and Egypt: a reassessment*, Sheffield, Sheffield Academic Press, 1999, 157p.
- ASSMANN, Jan, *Maât, l'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Paris, Julliard, 1989, 167p.
- AVRUCH, Kevin, « Reciprocity, Equality, and Statue-Anxiety in the Amarna Letters » dans, R. Cohen et R. Westbrook (éds), *Amarna Diplomacy: The Beginnings of International Relations*, Baltimore et Londres, Johns Hopkins Univ. Press, 2000, p. 154-164.
- AYAD, Mariam. F., *God's Wife, God's Servant: The God's Wife of Amun (c. 740-525 BC.)*, Londres et New York, Routledge, 2009, 203p.
- BARKER, Chris, *Cultural Studies: Theory and Practice*, Londres, Sage Publications, 2000, p. 180.
- BATES, Oric, *The Eastern Libyans, an essay*, London, Library of African Studies, 1914, pp.111-113.

- BECKER, Meike, « Female Influence, aside from that of the God's Wives of Amun, during the Third Intermediate Period » dans Meike Becker, Anke Ilona Blöbaum, et Angelika Lohwasser, (éds.), « *Prayer and Power* »: *Proceedings of the Conference on the God's Wives of Amun in Egypt during the First Millenium BC.*, Münster, Ugarit-Verlag, 2016, pp. 21-46.
- BECKMAN, Gary M. et HOFFNER Harry A., *Hittite diplomatic texts*, Atlanta, Ga: Scholars Press, 1996, 246p.
- BONHÈME, Marie-Anne et FORGEAU Annie, *Pharaon, les Secrets du Pouvoir*, Paris, Armand Colin, 1988, 349p.
- BRAND, Peter J., « Ideology and Politics of the Early Ramesside Kings (13th Century BC), A Historical Approach », *Akten zum 2. Symposium des SFB 295 Mainz*, 15. 10.-17.10. 2001, pp. 23-38.
- « Ideological Imperatives: Irrational Factors in Egyptian-Hittite Relations Under Ramesses II », *Orientalia Loveniensia Analecta*, vol. 159, 2007 pp. 15-33.
- « Reconstructing the Royal Family of Ramesses II and its Hierarchical Structure », *Journal of Ancient Civilizations*, 2016, vol. 31, pp. 7-44.
- BREASTED, James H., *A History of Egypt*, Sacramento, Creative Media Partners, 1890, p. 442.
- Ancient Records of Egypt: The eighteenth dynasty*, Chicago, The University of Chicago Press, 1906, p. 163.
- Ancient Times: A History of the Early World; An Introduction to the Study of Ancient History and the Career of Early Man. Outlines of European History 1*, Boston, Ginn and Company, 1914, p.85.
- BLEIBERG, Edward, *The official gift in ancient Egypt*, Norman, University of Oklahoma Press, 1996, 173p.
- BOLSHAKOV, Vladimir, « The King's Daughter Neferura: Eventual Heiress of Hatshepsut? », *Chronique d'Égypte*, vol. 89, 2014, pp. 248-268.
- BRYAN, Betsy Morrell, *The reign of Thutmose IV*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1991, 416p.
- « In Women Good and Bad Fortune Are on Eart: Status and Roles of Women in Egyptian Culture » dans Anne K. Capel and Glenn E. Markoe (éds), *Mistress of the House, Mistress of Heaven: Women in Ancient Egypt*, New York, Hudson Hills Press, 1996, pp. 25-46.

« The Egyptian perspective on Mittani », dans R. Cohen et R. Westbrook (éds), *Amarna Diplomacy: the beginnings of international relations*, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 2000, p. 71-84.

« The 18<sup>th</sup> dynasty before the Amarna Period », dans Ian Shaw (éd), *The Oxford History of Ancient Egypte*, New York, Oxford University Press, 2003, pp. 207-264.

BRYCE, Trevor, « The Death of Niphururiya and its Aftermath », *Journal of Egyptian Archeology*, vol. 76, 1990, pp. 97-105.

*Letters of the Great Kings of the Ancient Near East: The Royal Correspondence of the Late Bronze Age*, Londres, Routledge, 2014, 232p.

CABROL, Agnès, *Amenhotep III: le Magnifique*, Monaco, Éditions du Rocher, 2000, 536p.

CERNY, Jaroslav, « Queen Ēse of the Twentieth Dynasty and Her Mother », *Journal of Egyptian Archaeology*, vol. 44, 1958, pp. 31-37.

CHARPIN, Dominique, « *Tu es de mon sang* » *Les alliances dans le Proche-Orient ancien*, Paris, Société d'édition Les Belles Lettres/Collège de France, 2019, 329p.

CHAVALAS, Mark W., « David, Solomon and Egypt: A reassessment by Paul S. Ash », *Journal of Biblical literature*, vol. 120, no. 1, 2001, pp. 152-153.

CLINE, Eric H., « Amenhotep III, the Aegean, and Anatolia » dans David B. O'Connor et Eric H. Cline, (éds), *Amenhotep III: perspectives on his reign*, Michigan, Ann Arbor: University of Michigan Press, 1998, pp. 236-249.

CLINE, Eric H. et O'CONNOR, David B.(éds), *Thutmose III: a new biography*, Michigan, Ann Arbor: University of Michigan Press, 2006, pp. v-vi.

COLLIER, Mark, DODSON, Aidan et HAMERNIK, Gottfried, « P. BM 10052, Anthony Harris and Queen Tyti », *Journal of Egyptian Archaeology*, vol. 96, 2010, pp.242-247.

CONDER, Claude. R., *The Tell Amarna tablets / translated by C. R. Conder*, Londres, Published for the Committee of the Palestine Exploration Fund by Alexander P. Watt, 1893, 232p.

- COONEY, Kara, *The woman who would be king*, New York, Crown, 2014, 298p.
- When women ruled the world: six queens of Egypt*, Washington, National Geographic, 2018, 400p.
- DAVIES, Norman, *The rock tombs of El-'Amarna VI: The tombs of Parennefer, Tutu and Ay. Archaeological Survey of Egypt 18th Memoir*, Londres, Egypt Exploration Fund, 1908, 160p.
- DE SPENS, Renaud, « Droit international et commerce au début de la XXI<sup>e</sup> dynastie Analyse juridique du rapport d'Ounamon » dans Nicholas Grimal et Bernadette Menu (éds), *Le commerce en Égypte ancienne*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale (Bibliothèque d'étude 121), 1998, p. 105-126.
- DESROCHES-NOBLECOURT, Christiane, *La femme au temps des pharaons*, Paris, Stock, 1986, 337p.
- DEVER, William G., « Excavations at Gezer », *The Biblical Archaeologist*, vol. 30, no. 2, 1967, pp. 47-62.
- DIJK, Jacobus V., « The Noble Lady of Mitanni and Other Royal Favourites of the Eighteen Dynasty » dans Jacobus V. Dijk (éd), *Essays on ancient Egypt in honour of Herman te Velde*, Groningen, STYX Publications, 1997, pp. 33-46.
- DODSON, Aidan et HILTON, Dyan, *The complete royal families of Ancient Egypt*, Londres et New York, Thames & Hudson, 2004, 320p.
- DRIOTON, Étienne et VANDIER, Jacques, *L'Égypte, des origines à la conquête d'Alexandre*, Paris, Presses universitaires de France, 1975, 726p.
- EDEL, Elmar, *Die ägyptisch-hethitische Korrespondenz: aus Boghazköi in babylonischer und hethitischer Sprache, 2 volumes*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1994.
- ERMAN, Adolf, « Neues aus den Tafeln von el Amarna », *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde*, vol. 28, 1890, p.112.
- FARRUGIA, Marta et MIFSUD, Anton, « The Great Royal Wive from Akhmim », *Ancient Egypt*, vol. 7, no. 6, 2007, pp. 18-22.
- FEDERN, Walter, « Dahamunzu (KBo V-III 8) », *Journal of Cuneiform Studies*, vol. 14, 1960, p.33.

- FINKELSTEIN, Israel, « Gezer revisited and revised », Tel Aviv, vol. 29, no. 2, 2002, pp. 262-296.
- FINKELSTEIN, Israel et SILBERMAN Neil Asher, *The Bible Unearthed: Archeology's new vision of ancient Israel and the origin of its sacred texts*, New York, Free Press, 2001, 325p.
- FOUCAULT, Michel, *Histoire de la sexualité I : la volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1998, 224p.
- FOX, Robin, *Kinship and marriage: an anthropological perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, 288p.
- FREU Jacques, *Histoire du Mitanni*. Paris, l'Harmattan : Association Kubaba, Université de Paris I, 2003, 231p.
- Suppiluliuma et la veuve du pharaon: histoire d'un mariage manqué: essai sur les relations égypto-hittites*, Paris, l'Harmattan : Association Kubaba, Université de Paris I, 2004, 205p.
- GABOLDE, Marc, *D'Akhénaton à Toutânkhamon*, Lyon, Institution d'Archéologie et d'Histoire de l'Antiquité, 1998, 310p.
- « Baketaton, fille de Kiya? », *Bulletin de la société d'égyptologie, Genève*, vol. 16, 1992, p. 27-40.
- « Tenttepihou, une dame d'Atfith, épouse morganatique du futur Thoutmosis IV », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale, le Caire*, vol. 104, no. 1, 2004, pp. 229 à 244.
- GARDINER, Alan, *Ramesside administrative documents*, Londres, Oxford University Press, 1948, pp. 18-35a.
- « The Harem at Miwer », *Journal of Near Eastern Studies*, vol. 12, no. 3, 1953, pp. 145-149.
- GRAJETZKI, Wolfram, *Ancient Egyptian Queens: A Hieroglyphic Dictionary*, Londres, Golden House Publications, 2005, 121p.
- GRANDET, Pierre, *Ramsès III: histoire d'un règne*, Paris, Pygmalion, 1993, 418p.
- Les pharaons du nouvel empire: 1550-1069 av. J.-C.: Une pensée stratégique*, Monaco, Éditions du Rocher, 2008, 381p.

- GREEN, Alberto. R, « Solomon and Siamun: A Synchronism between Early Dynastic Israel and the Twenty-First Dynasty of Egypt », *Journal of Biblical literature*, vol. 97, no. 3, 1978, pp. 353-367.
- GRIMAL, Nicholas, *Les termes de la propagande royale égyptienne de la XIXe dynastie à la conquête d'Alexandre*, Tome VI, Paris, Institut de France, Mémoires de l'Académie des inscriptions des Belles-Lettres, 1986, 764p.
- GRIST, Jehon, « The Identity of the Ramesside Queen Tyti », *Journal of Egyptian Archaeology*, vol. 71, 1985, pp. 71-81.
- GÜTERBOCK, Hans Gustave, « The Deeds of Suppiluliuma as told by his son, Mursili II », *Journal of Cuneiform Studies*, vol. 10, 1956, pp. 107-108.
- HAMILTON, R., « Gezer », *The Interpreter's Dictionary of the Bible*, vol. 2, 1966, p. 389.
- HASEL, Michael G., *Domination and resistance: Egyptian military activity in the southern Levant, ca. 1300-1185 B.C.*, Leiden et Boston, Brill, 1998, 414p.
- HAYES, William C, *The Scepter of Egypt: A Background for the Study of the Egyptian Antiquities in The Metropolitan Museum of Art. Vol. 2, The Hyksos Period and the New Kingdom (1675–1080 B.C.)*, Cambridge, Harvard University Press, 1959, 496p.
- HAWASS, Zahi et SALEEM, Sahar, *Scanning the pharaohs: CT imaging of the New Kingdom Royal Mummies*, Caire, The American University in Cairo Press, 2015, 376p.
- HELCK, Hans.W., *Die Beziehungen Ägypten zu Vorderasien im 3. Und 2. Jarhtausen v. Chr*, Ägyptologische Abhandlungen, Wiesbaden, Otto Harrasowitz, 1971, 611p.
- HOCH, James E., « The names of the foreign wives » dans Christine Lilyquist, James E. Hoch et A. J. Peden, *The tomb of three foreign wives of Tuthmosis III*, New York, Metropolitan Museum of Art, 2003, pp. 329-338.
- HORNUG, Erik, Rolf Krauss et David Warburton (éds), *Ancient Egyptian Chronology (Handbook of Oriental Studies)*, Pays-Bas, Brill, 2006, p. 493.
- JANSEN-WINKELN, Karl, « Kingship and priesthood at the dawn of the Third Intermediate Period, a new political model? » dans Paola Giovetti et Daniela Picchi (éds), *Egypt Millenary Splendour: The Leiden Collection in Bologna*, Italie, Skira, 2016, p. 388.

- JOHNSON, Raymond, « Queen Ankhesenamen and the Hittite Prince », *KMT: Modern Journal of Ancient Egypt*, vol. 11, no. 1, 1999, pp.86-87.
- KITCHEN, Kenneth, *Sa vie et son époque, Ramsès II, le pharaon triomphant*, Canada, Les Éditions de l'Homme, 1985, 365p.
- The Third Intermediate Period in Egypt, 1100-650 B.C.*, Angleterre, Aris & Phillips, 1986, 608p.
- Ramesside Inscriptions. Translated and Annotated. Translations*, Cambridge, Mass: Blackwell, 1993, pp. 47-48.
- « Amenhotep III and Mesopotamia » dans David B. O'Connor et Eric H. Cline, (éds), *Amenhotep III: perspectives on his reign*, Michigan, Ann Arbor: University of Michigan Press, 1998, pp. 250-260.
- On the reliability of the Old Testament*, Michigan, Eerdmans, 2006, 684p.
- « The Titularies of the Ramesside Kings as Expression of their Ideal Kingship », *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, vol. 71, 1987, pp. 131-141.
- KRAUSS, Rolf, *Das Ende der Amarnazeit. Beiträge zur Geschichte und Chronologie des Neuen Reiches*, Gerstenberg, Hildesheim, 1978, 286p.
- KUCHMAN SABBABHY, Lisa, *The development of the titulary and iconography of the ancient Egyptian queen from Dynasty One to early Dynasty Eighteen*, Toronto, Université de Toronto, 1982, 435p.
- KUENZ, Charles et LACAU, Pierre, « « La Stèle du mariage » de Ramsès II », *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, vol. 25, 1925, pp. 181-238.
- LEBLANC, Christian, *Nefertari « l'aimée-de-Mout »: épouses, filles et fils de Ramsès II*, Monaco, Éditions du Rocher, 1999, 340p.
- LABOURY, Dimitri, *Akhénaton : Néfertiti, El-Amarna, Aton, Karnak*, Paris, Pygmalion, 2010, 480p.
- LECLANT, Jean. (dir), *Le Monde Égyptien, Les Pharaons, L'Empire des conquérants, l'Égypte au Nouvel-Empire (1560-1070)*, Paris, Galimard, 1979, 337p.
- Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, PUF, 2005, 2400p.

LEFEVRE, Dominique, « Le mariage comme instrument politique au Proche-Orient ancien: Ramsès II et la princesse hittite », *Égypte, Afrique & Orient*, vol. 39, 2005, pp. 3-12.

« Choix de textes relatifs aux reines d'Égypte » dans Christiane Ziegler, Hartwig Altenmüller, et Grimaldi Forum, (éds), *Reines d'Égypte: d'Hétephérès à Cléopâtre*, Paris et Monaco, Somogy et Grimaldi forum, 2008, pp. 402-404.

LESKO, Barbara, « Women's Monumental Mark on Ancient Egypt », *The Biblical Archaeologist*, vol. 54, no. 1, 1991, pp. 4-15.

LÉVI-STRAUSS, Claude, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, La Haye Mouton, 1967, 591p.

LI, Jean, *Women, gender and identity in Third Intermediate Period Egypt: the Theban case study*, New York, Routledge, Taylor & Francis Group, 2017, pp. 271-524.

LICHTHEIM, Miriam, *Ancient Egyptian Literature*, Californie, University of California Press, 2019, p. 340.

LILYQUIST, Christine, HOCH, James E. et PEDEN, A. J., *The tomb of three foreign wives of Tuthmosis III*, New York, Metropolitan Museum of Art, 2003, 412p.

LIPINSKI, Edward, *On the skirts of Canaan in the Iron Age: historical and topographical researches*, Leuven, Peeters Publishers, 2006, 483p.

LITHERLAND, Piers, « WB1- The Shaft Tombs of Wadi Bairiya (The family tombs of previously unknown wives and court women of Amenhotep III) », Communication présentée au Musée de la Momification, Louxor, 23 novembre 2019.

LIVERANI, Mario, « Zannanza », *Studi Micenei ed Egeo-Anatolici*, vol. 14, 1971, pp. 161-162.

*Three Amarna essays*, Indiana, Undena Publication, 1979, 35p.

*Prestige and interest: international relations in the Near East ca. 1600-1100 B.C.*, Michigan, Sargon, 1990, 313p.

« The Great Power's Club » dans R. Cohen et R. Westbrook (éds), *Amarna Diplomacy: The Beginnings of International Relations*, Batlimore et Londres, Johns Hopkins Univ. Press, pp. 15-27.

*International relations in the ancient Near East, 1600-1100 B.C*, New York, Palgrave, 2001, 241p.

MCCARTHY, Heather, « A Study of Ramesside Royal Women's Tombs in the Valley of the Queens » dans Rachel Mairs (éd), *Current Research in Egyptology Symposium. Current Research in Egyptology 2005: Proceedings of the Sixth Annual Symposium*, Oxford, Oxbow Books, 2007, pp. 140-158.

MALAMAT, Abraham, « Aspects of the Foreign Policies of David and Solomon ». *Journal of Near Eastern Studies*, vol. 22, no. 1, 1963, pp. 1-17.

MANICHE, Lise, « The Wife of Bata », *Göttinger Miszellen*, vol. 18, 1972, pp. 33-38.

MARTIN, Denise, « Maat and order in African Cosmology: A Conceptual Tool for Understanding Indigenous Knowledge », *Journal of Black Studies*, vol. 38, no. 6, 2008, pp. 951-967.

MATHIEU, Bernard, « L'énigme du recrutement des "enfants du kap": une solution? », *Göttinger Miszellen*, vol. 177, 2000, pp. 41-48.

MEIER, Samuel, «Diplomacy and international marriages » dans, R. Cohen et R. Westbrook (éds), *Amarna Diplomacy: The Beginnings of International Relations*, Baltimore et Londres, Johns Hopkins Univ. Press, pp. 165-173.

MENU, Bernadette, *Égypte pharaonique : Nouvelles recherches sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'ancienne Égypte*, Paris, L'Harmattan, 2004, 389p.

MERCER, Samuel (éd), *The Tell El-Amarna Tablets*, Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1939, 908p.

MERTZ, Barbara, *Certain titles of the Egyptian queens and their bearing on the hereditary right to the throne*, PhD University of Chicago, 1952 (these inédite).

MICHELINI, Laura, *La Lettera di una regina egiziana al re ittita Šuppiluliuma I: Nibhururiya, Daḥamunzu e il frammento DŠ 28*, publié indépendamment, 2017, 51p.

MILLER, Jared, « Amarna Age Chronology and the Identity of Nibhururiya in the Light of a Newly Reconstructed Hittite Text », *Altoriental. Forsch*, vol. 34, no. 2, 2007, p.252-293.

MONNETE-SALEH, Janine, « Remarques sur la famille et les successeurs de Ramsès III », *Bulletin de l'institut français d'archéologie orientale*, vol. 63, 1963, pp.

209-236.

MORAN, William, (éd.), *Les lettres d'El-Amarna: correspondance diplomatique du pharaon*, Paris, Éditions du Cerf, 1987, 621p.

*The Amarna Letters*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1992 pp. xiii-xiv.

MURNANE, William J. et MELTZER, Edmund S, *Texts from the Amarna period in Egypt*, Atlanta, Scholars Press, 1995, 289p.

MURNANE, William, « Imperial Egypt and the Limits of Power » dans, R. Cohen et R. Westbrook (éds), *Amarna Diplomacy: The Beginnings of International Relations*, Baltimore et Londres Johns Hopkins Univ. Press, 2000, pp.101-111.

MYNAROVA, Jana, *Language of Amarna, language of diplomacy: perspectives on the Amarna letters*, Prague, Czech Institute of Egyptology; Faculty of Arts, Charles University in Prague, 2007, 287p.

« Egypt among the Great Powers and its relations to the neighboring vassal kingdoms in the Southern Levant according to the written evidence: Thutmose III and Amarna », dans Birgitta Edder et Regine Pruzsinszky (éds), *Policies of exchange: political systems and modes of interaction in the Aegean and the Near East in the 2nd millennium B.C.E.; proceedings of the International Symposium at the University of Freiburg Institute for Archaeological Studies, 30th May - 2nd June 2012*, Vienne, Austrian Academy of Sciences, 2015, pp. 157-165.

NAGUIB, Saphinaz-Amal, *Le clergé féminin d'Amon thébain à la 21e dynastie*, Leuven, Peeters Publishers, 1990, 329p.

NORD, Del, « The term xnr: 'harem' or 'musical performers'? », dans William Kelly Simpson et Whitney M. Davis (éds), *Studies in ancient Egypt, the Aegean, and the Sudan: essays in honor of Dows Dunham on the occasion of his 90th birthday, June 1*, Boston, MA: Department of Egyptian and Ancient Near Eastern Art, Museum of Fine Arts, 1980, pp. 137-145.

NIWINSKI, Andrzej, « Some remarks on rank and titles of women in the Twenty-first Dynasty Theban "State of Amun" », *Discussions in Egyptology*, 1989, vol. 14, pp. 79-89.

OBSOMER, Claude, *Ramsès II*, Paris, Pygmalion, 2012, 558p.

O'CONNOR, David, « Amenhotep III and Nubia » dans O'Connor, David B. et Eric H. Cline, (éds), *Amenhotep III: perspectives on his reign*, Michigan, Ann Arbor: University of Michigan Press, 1998, pp. 261-270.

« An Enigmatic Pharaoh », dans Cline, Eric H. et David B. O'Connor (éds.), *Thutmose III: a new biography*, Michigan, Ann Arbor: University of Michigan Press, 2006, pp. 1-35.

« The King's Palace at Malkata and the Purpose of the royal harem » dans Zahi Hawass et Jennifer House Wegner (éds), *Millions of Jubilees, Studies in Honor of David P. Silverman, vol II*, Caire, Publication du conseil suprême des Antiquités de l'Égypte, vol. 39, 2010, pp. 55-81.

OLIVIER, Anette, « Social Status of Elite Women of the New Kingdom of Ancient Egypt: A Comparison of Artistic Features. », mémoire de maîtrise, University of South Africa, 2008, 222p.

PANAGIOTOPOULOS, Diamantis, « Foreigners in Egypt in the Time of Hatshepsut and Thutmose III », dans Cline, Eric H. et David B. O'Connor, (éds.), *Thutmose III: a new biography*, Michigan, Ann Arbor: University of Michigan Press, 2006, p. 388-399

PINTORE, Franco, *Il Matrimonio Interdisnastico Nel Vicino Oriente Durante I Secoli XV-XIII*, Rome, Istituto per l'orientamento per le Antichità e la storia dell'arte del vicino oriente, 1978, 207p.

REDFORD, Donald B, *History and Chronology of the XVIIIth Dynasty of Egypt-Seven Studies*, Toronto, University of Toronto Press, 1967, 235p.

*Egypt, Canaan, and Israel in ancient times*. Princeton, N.J: Princeton University Press, 1992, 512p.

*The Wars in Syria and Palestine of Thutmose III.*, Leiden, Brill, 2003, pp. 212-213.

« The Northern Wars of Thutmose III », dans Cline, Eric H. et David B. O'Connor (éds), *Thutmose III: a new biography*, Michigan, Ann Arbor: University of Michigan Press, 2006, pp. 325-369.

REEVES, Nicholas, « New Light on Kiya from texts in the British Museum », *Journal of Egyptian Archeology*, vol. 74, 1988, pp. 91-1001.

*Akhénaton et son Dieu: Pharaon et faux prophète*, Paris, Éditions Autrement, 2004, 261p.

- REISER, Elfriede, *Der königliche Harim im alten Ägypten und seine Verwaltung*, Wien, Verlag Notring, 1972, 134p.
- ROBINS, Gay, *Women in ancient Egypt*, Cambridge, Mass: Harvard University Press, 1993, 1999p.
- ROTH, Ann Macy, « The Absent Spouse: Patterns and Taboos in Egyptian Tomb Decoration », *Journal of the American Research Center in Egypt*, vol 36, 1999, pp.37-53.
- ROTH, Silke, *Gebietlerin aller Länder: die Rolle der königlichen Frauen in der fiktiven und realen Aussenpolitik des ägyptischen Neuen Reiches*. Freiburg, Schweiz: Univ.-Verl, 2002, 155p.
- « Harem », *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, vol. 1, 2012, pp. 1-18.
- SANTOSUOSSO, Antonio, « Kadesh Revisited: Reconstructing the Battle Between the Egyptians and the Hittites », *The Journal of Military History*, Vol. 60, no. 3, 1996, pp. 423-444.
- SCHNEIDER, Thomas, *Asiatische Personennamen in ägyptischen Quellen des Neuen Reiches*, Freiburg, Schweiz: Univ.-Verl, 1992, 469p.
- « Innovation in literature on behalf of politics: The Tale of the Two Brothers, Ugarit, and 19th Dynasty history », *Ägypten und Levante*, vol. 18, 2008, pp. 315-326.
- SCHULMAN, Alan. R., « Diplomatic Marriage in the Egyptian New Kingdom », *Journal of Near Eastern Studies*, 1979, vol. 38, no. 3, pp. 177-193.
- SEELE, Keith, « Ramesses IV and the Medinet Habu Procession of the Princes », *Journal of Near Eastern Studies*, 1960, vol. 19, no. 3, pp.184-204.
- SEELE, Keith et George Steindorff, *When Egypt Ruled the East*, Chicago, University of Chicago, 1942, p. 56.
- SETHE, Kurt, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, IV, Berlin, Abteilung, 1955, pp. 668-669.
- SHAW, Ian, (éd.), *The Oxford history of ancient Egypt*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2003, 525p.
- « Une ville-harem du Nouvel-Empire : Nouvelle étude archéologique du site de Gourab » dans Christiane Ziegler, Hartwig Altenmüller, et Grimaldi Forum,

(éds) *Reines d'Égypte: d'Hétephérés à Cléopâtre*, Paris, Monaco, Somogy ; Grimaldi forum, 2008, pp. 104-115.

SPALINGER, Anthony, « A Critical Analysis of the "Annals" of Thutmose III », *Journal of the American Research Center in Egypt*, Vol. 14, 1977, p. 41.

STURTEVANT, Edgar H, « The Hittite Tablets from Boghaz Kevi », *The Classical Weekly*, vol. 18, no. 22, 1925, p. 171.

TEETER, Emily, *The Presentation of Maat: Ritual and Legitimacy in Ancient Egypt*, Chicago, The Oriental Institute of the University of Chicago, 1997, 166p.

TROY, Lana, *Patterns of queenship in ancient Egyptian myth and history*, Stockholm, Almquist & Wiksell International, distributors, 1986, 236p.

TYLDESLEY, Joyce A, *Les femmes dans l'ancienne Égypte: les filles d'Isis*, Monaco, Éditions du Rocher, 1998, 264p.

*Chronicles of the Queens of Egypt: From Early Dynastic Times to the Death of Cleopatra*, New York Thames & Hudson, 2006, 224p.

TYLDESLEY Joyce et BEAUDOIN, Philippe, *Néfertiti: la reine solaire*, Monaco, Éditions du Rocher, 1999, 270p.

University College London, « Papyrus from Gurob », (<https://www.ucl.ac.uk/museums-static/digitalegypt/gurob/papyri/maathorneferu.html>), (consulté le 21 juin 2019)

VAN DEN HOUT, Theo, « Khatushilli III, King of the Hittites », dans Jack. M. Sasson (éd), *Civilizations of the Ancient Near East II*, New York, Macmillan, 2000, pp. 1109-1110.

VANDERSLEYEN, Claude, *L'Égypte et la vallée du Nil, Tome 2, De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire*, Paris, Presse Universitaire de France, 1995, pp. 443-446.

VERNUS, Pascal, *Affaires et Scandales sous les Ramsès*, Paris, Pygmalion, 2009, 279p.

« Une conspiration contre Ramsès III », *Égypte Afrique & Orient*, vol. 35, 2004, pp. 11-20.

WARBURTON, David, *State Economy in Ancient Egypt: Fiscal Vocabulary of the*

*New Kingdom*, Fribourg, Fribourg University Press, 1997, 389p.

*Egypt and the Near East, Politics in the Bronze Age, Civilisations du Proche-Orient, Série 4, Histoire-Essais 1*, Michigan, Ann Arbor: University of Michigan Press, 2001, 361p.

WEINSTEIN, James M., « Egypt and the Levant in the Reign of Amenhotep III » dans O'Connor, David B. et Eric H. Cline, (éds.), *Amenhotep III: perspectives on his reign*, Michigan, Ann Arbor: University of Michigan Press, 1998, pp. 223-235.

WESTBROOK, Raymond, « Babylonian diplomacy in the Amarna Letters », *Journal of the American Oriental Society*, n. 120, vol. 3, 2000, pp. 377-382.

WINLOCK, Herbert, *The Treasure of Three Egyptian Princesses*, New York, The Metropolitan Museum of Art, 1948, 68p.

XEKALAKI, Georgia, « Egyptian Royal Women and Diplomatic Activity during the New Kingdom » dans Rachel Mairs (éd), *Current Research in Egyptology Symposium. Current Research in Egyptology 2005: Proceedings of the Sixth Annual Symposium*, Oxford, Oxbow Books, 2007, p. 164.

YADIN, Yiegal, « Excavations at Hazor, 1968-1969: Preliminary Communiqué », *Israel Exploration Journal*, vol. 19, no. 1, 1969, pp. 1-19.

YOYOTTE, Marine, « Le « harem » dans l'Égypte Ancienne » dans Christiane Ziegler, Hartwig Altenmüller, et Grimaldi Forum, (éds) *Reines d'Égypte: d'Hétophères à Cléopâtre*. Paris : Monaco: Somogy ; Grimaldi forum, 2008, pp. 76-91.

« Le « harem », les femmes de l'entourage royal et leurs lieux de résidence aux époques tardives : espace social ou espace clos? », *Topoi Orient Occident*, vol. 1, 2015, pp. 25-45.

« Le « harem » royal (jpt nsw) et son personnel aux périodes tardives : observations préliminaires » dans Christiane Zivie Coche et Ivan Guerneur « *Parcourir l'éternité* » *Hommages à Jean Yoyotte*, tome 2, Belgique, Brepols publishers, 2012 pp. 1109-1122.

ZACCAGNINI, Carlo, « The interdependence of the Great Powers » dans, R. Cohen et R. Westbrook (éds), *Amarna Diplomacy: The Beginnings of International Relations*, Baltimore et Londres, Johns Hopkins Univ. Press, p.141-153.

ZIVIE, Alain, *La Tombe de Maïa, Mère Nourricière du Roi Toutânkhamon et Grande du Harem*, Toulouse, Caracara éditions, 2009, 221p.